

Rapport
Financier Annuel
2011







Sommaire

Page 2	Profil
Page 3	Message du Président
Page 4	Faits marquants
Page 5	Gouvernance
Page 6	Chiffres clés consolidés
Page 8	Un acteur majeur
Page 10	Nos implantations
Page 12	Accès industrie FRANCE
Page 12	Accès industrie ESPAGNE
Page 13	Accès industrie PORTUGAL
Page 13	Accès industrie MAROC
Page 14	Une gamme étendue
Page 15	L'Atelier Central
Page 16	Zoom Ile de France
Page 17	Le Service Client
Page 18	Les applications métier
Page 20	L'humain, toujours, au cœur de la stratégie d'entreprise
Page 21	Données boursières
Page 23	Rapport Financier Annuel
Page 25	Attestation de l'émetteur
Page 27	Rapport de gestion
Page 65	Comptes et annexe consolidés au 31 décembre 2011
Page 111	Comptes et annexe sociaux au 31 décembre 2011
Page 138	Rapports des Commissaires aux Comptes
Page 142	Modalités de mise à disposition du rapport financier annuel

PROFIL

Le spécialiste de la location *de nacelles et de chariots télescopiques*

- **Une position dominante en Europe du Sud**
- Plus de **22 000 clients** dans le secteur de la construction et la rénovation des bâtiments industriels et commerciaux, du BTP et de l'Industrie
- Un réseau de **39 agences** dont **30 en France**, **5 en Espagne**, **2 au Portugal** et **2 au Maroc** au 31 décembre 2011
- Un parc diversifié de plus de **5 500 nacelles**, chariots et mini pelles.
- **46 100 contrats** en 2011 portant sur **745 500 journées de location**
- **63.4 M€** de Chiffre d'Affaires au 31 décembre 2011
- Un effectif total au 31 décembre 2011 de **450 collaborateurs** dont 363 en France et 87 dans les filiales



MESSAGE DU PRÉSIDENT



2011, la reprise confirmée

En 2011, dans un environnement toujours difficile, Accès Industrie tire une nouvelle fois son épingle du jeu avec une hausse de son chiffre d'affaires de près de 8%.

Cette hausse de chiffre d'affaires est le résultat de trois facteurs :

Tout d'abord : un parc en excellent état de fonctionnement malgré plusieurs années de faibles investissements. En effet, depuis toujours Accès Industrie poursuit sa stratégie de conservation et d'allongement de la durée de vie de ses nacelles. Cette stratégie est réalisable de par nos compétences et nos savoir-faire issus d'un passé de constructeur de nacelles. Cette année, l'accent a été mis sur le développement de nos capacités de rénovation (embauche de personnes). En 2012 et 2013, nous continuerons cet effort avec le doublement de nos surfaces d'ateliers de rénovations.

Ensuite, la mise en place de notre stratégie de Yield Management et de notre service Pricing ont permis de faire remonter sensiblement les prix (plus de 6% en France), dans un contexte peu favorable.

Enfin, notre puissance commerciale a permis d'augmenter le volume d'affaires pour atteindre 600 000 journées de location en France.

A l'étranger, les filiales espagnole et portugaise malgré une légère diminution d'activité, suite à l'adaptation de leurs structures à une économie structurellement plus faible, sont aujourd'hui stabilisées. Le Maroc quant à lui poursuivant son développement maîtrisé.

L'année 2012 devrait se dérouler dans la continuité de 2011 avec une hausse des prix et des taux d'utilisation, dans un climat économique toujours difficile.

Daniel DUCLOS



FAITS MARQUANTS 2011



JANVIER

- Fermeture des agences de Gironne et Valence en Espagne
- Changement des normes comptables: passage de la norme internationale IFRS à la norme française 99-02

MARS

- Déménagement de l'agence d'Orthez dans ses nouveaux locaux (64)

JUIN

- 14ème anniversaire d'Accès Industrie
- Déménagement de l'agence de Paris Est dans ses nouveaux locaux (77).

JUILLET

- Ouverture de l'agence de Paris Roissy (95)

OCTOBRE

- 10ème anniversaire Acces Industrie Portugal
- Accès Industrie a remboursé son emprunt à hauteur de 8 M€ concernant le crédit syndiqué auprès de Natixis

NOVEMBRE

- Entrée d'une nouvelle gamme dans le parc: les nacelles araignées intégrées dans la région Ile de France
- Mise en place de la Plateforme Transport au siège centralisant la gestion des transports des machines.

Décembre

- Mise en ligne des nouveaux sites internet Acces industrie France, Espagne, Portugal et Maroc

Dorothée WATINE
Représentant permanent
de l'IRDI

**Maëli DE LA LANDE
DE CALAN**
Chargé d'affaires (BCP)

Françoise DUCLOS
Vice-Présidente
du Conseil de
Surveillance

Walter BUTLER
Représentant
permanent de BCP
(BCP)

Pierre COSTES
Président du Conseil
de Surveillance (BCP)

Présentation des membres du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance a pour mission de veiller au bon fonctionnement du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la direction et de la gestion de la société.

Mot du président du Conseil de Surveillance : Pierre COSTES

L'activité d'Accès Industrie 2012 s'est finalement déroulée conformément aux attentes, notamment en France avec une croissance de chiffre d'affaires de plus de 9%, reflet d'une grande performance commerciale. Cette performance résulte de plusieurs facteurs de succès : le dynamisme et la compétence des équipes du réseau d'agences d'Accès Industrie, la réputation d'Accès Industrie notamment en matière de fiabilité des machines et de réactivité du service au client, et le perfectionnement du système de pilotage des prix en fonction de l'équilibre entre l'offre et la demande locale, démarré en 2010.

Les indicateurs clés (prix et taux d'utilisation) n'ont cessé de s'améliorer tout au long de l'exercice, une tendance continue depuis avril 2010.

Enfin, le marché dans lequel opère Accès Industrie a connu une reprise en 2011, grâce à un léger rebond du nombre de nouveaux chantiers, la poursuite de la réduction de l'offre de nacelles et de chariots (obsolescence naturelle d'une partie du parc en l'absence d'achats de machines neuves par la plupart des acteurs) et la poursuite de la substitution des nacelles aux échafaudages et aux échelles. Dans ce marché, il nous semble acquis qu'Accès Industrie a cette année encore augmenté sa part de marché, notamment grâce au maintien de l'intégralité de sa flotte en condition opérationnelle.

La rentabilité a elle aussi progressé, moins rapidement cependant ; Accès Industrie garde encore un potentiel d'amélioration de sa rentabilité et de l'efficacité de certains de ses processus.

Les investissements dans de nouveaux matériels (nacelles araignées, chariots grandes hauteurs) ont été un succès et ont immédiatement trouvé leur clientèle. Accès continuera en 2012 le développement de ses capacités de rénovation lourde de ses machines, afin d'en prolonger la durée de vie et d'améliorer le taux de retour sur capitaux investis.

Le challenge de l'année 2012 sera de poursuivre la croissance des parts de marché, et d'améliorer le ratio de conversion de la croissance en rentabilité.

Marc CHEMINEAU
Directeur Général
des Opérations

Pascal MEYNARD
Directeur Général
Développement Commercial

Eric LACOMBE
Directeur Général
Finance

Présentation des membres du Directoire :

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de gestion de la société. Le savoir-faire de ses membres dans le domaine de la location de nacelles élévatrices est riche d'une expérience ancienne.

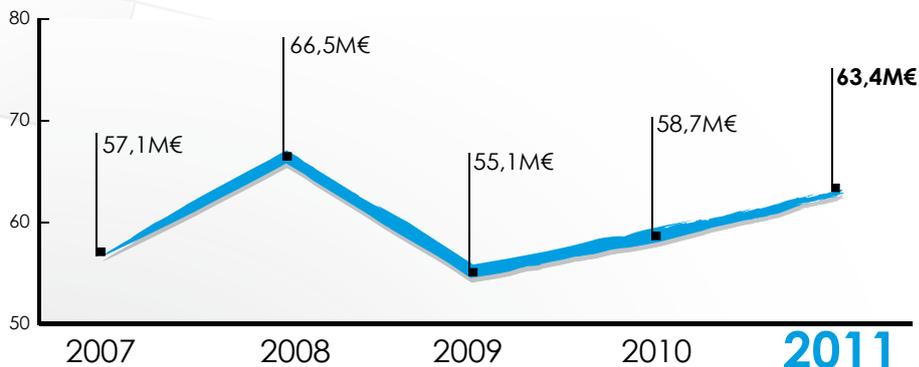
Daniel DUCLOS
Président du Directoire

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

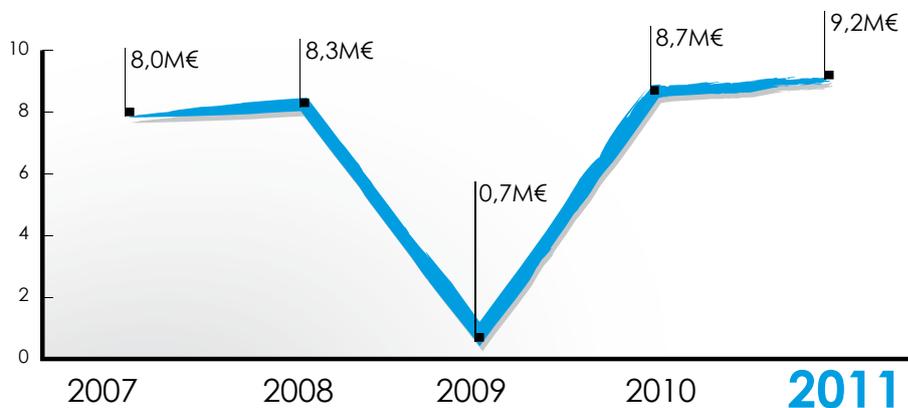
Performance du Groupe sur cinq ans

2011

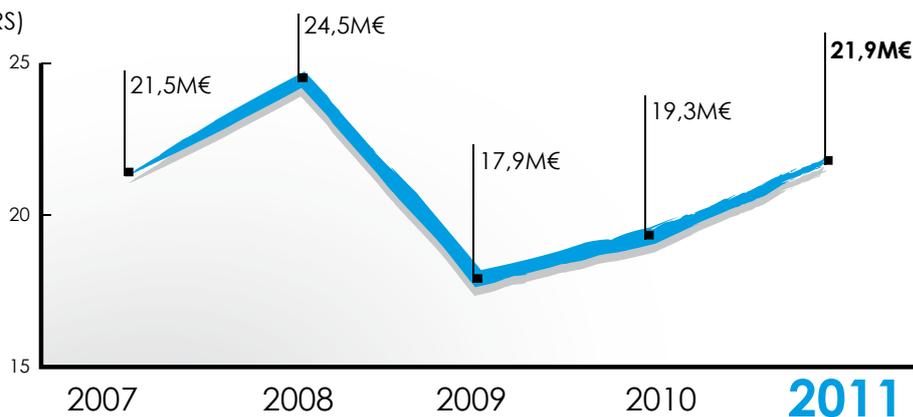
● Chiffre d'Affaires



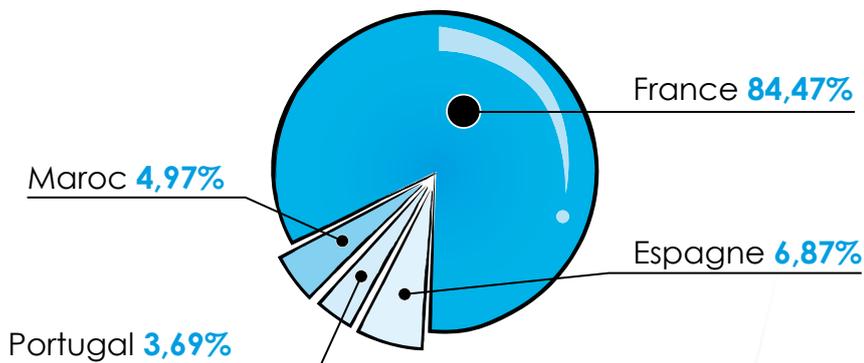
● Résultat d'exploitation

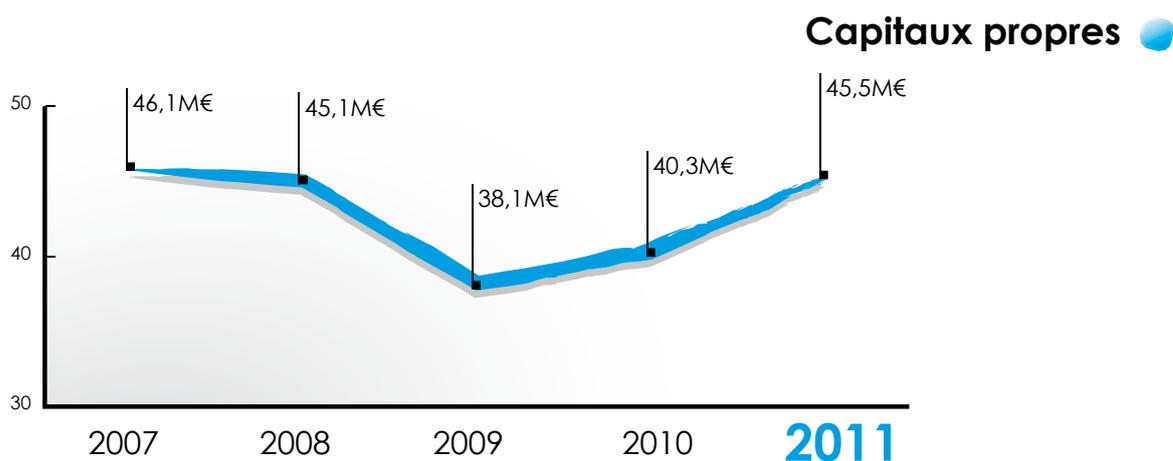
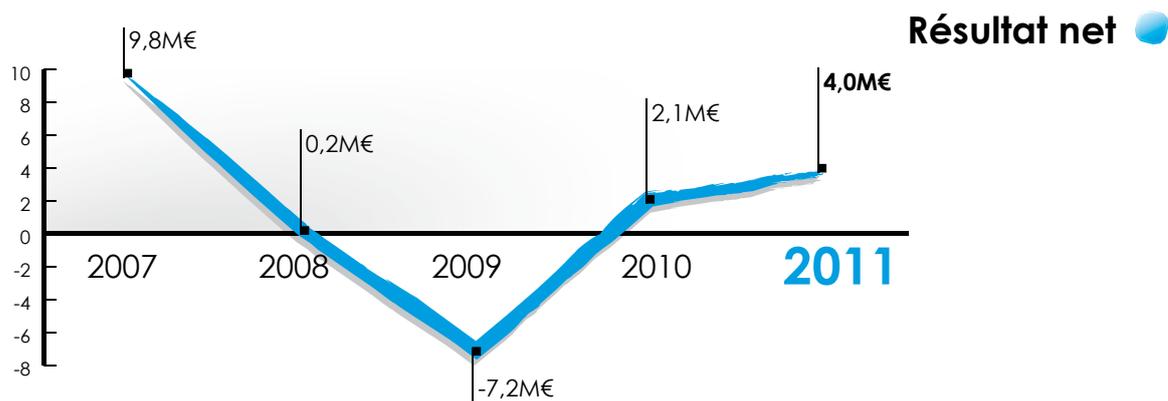
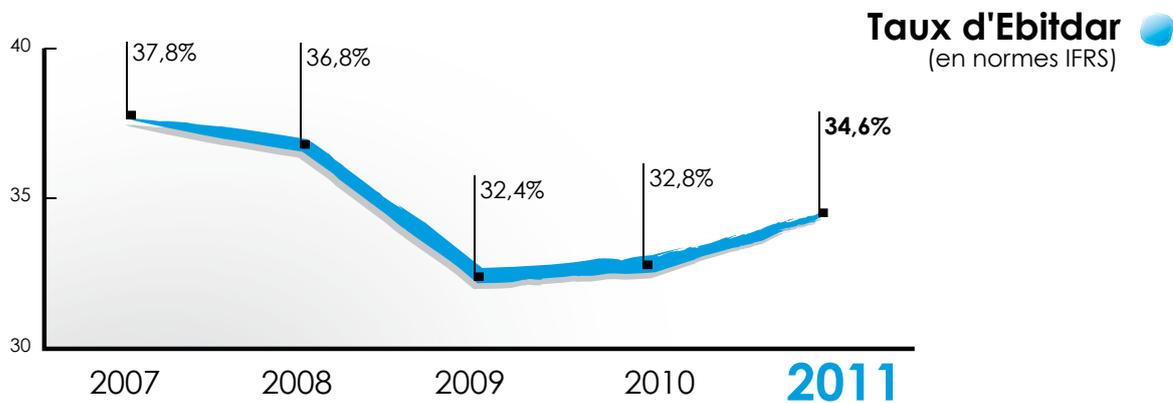


● Ebitdar (en normes IFRS)



Répartition du Chiffre d'Affaires par zones géographiques





PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2011

	2010	2011
Ratio de Leverage Financier Dette financière nette hors OC / excédent brut d'exploitation	3,93	2,73
Ratio de Gearing Dette financière nette hors OC/ fonds propres	1,98	1,46
Ratio de Coverage Excédent brut d'exploitation / frais financiers nets	4,66	7,59

UN ACTEUR MAJEUR SUR LE MARCHÉ DE LA LOCATION DE NACELLES ÉLÉVATRICES

ACCÈS INDUSTRIE :

Un acteur spécialisé présent sur le marché de la location.

Accès Industrie est spécialisée dans la location de nacelles élévatrices et chariots télescopiques.

Les nacelles élévatrices sont des machines automotrices conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur tandis que les chariots télescopiques sont destinés à soulever de lourdes charges.

Ces machines sont principalement utilisées pour la construction, la maintenance et la rénovation de bâtiments industriels ou commerciaux.

Il s'agit d'un métier de service, où au-delà de l'activité même de location, les aspects logistiques et techniques sont essentiels : assistance technique, services d'entretien et de réparation, livraison et récupération sur site, autant de spécificités maîtrisées qui rendent unique l'offre Accès Industrie et en font le véritable partenaire de ses clients.

Le marché français est dominé par les spécialistes de la location qui exploitent 80% des 35 000 machines du marché, volume en diminution en 2011.

En effet, compte tenu des coûts d'investissement et de maintenance de ces équipements qui sont élevés, et des règles de sécurité de plus en plus strictes et contraignantes qui s'appliquent à leur utilisation, les utilisateurs finaux de telles machines préfèrent faire appel à des services de location plutôt que de posséder leur propre flotte de machines.

Ces utilisateurs finaux se composent des intervenants du bâtiment (80%), mais aussi d'entreprises industrielles ou commerciales qui utilisent ces équipements pour réparer et entretenir leurs bâtiments, pour le stockage ou pour réparer et entretenir leur outil de production (10%).

Les municipalités sont également amenées à utiliser ce type d'équipement pour l'entretien de leurs bâtiments ou pour divers travaux saisonniers (10%).

Le marché Européen reste un marché encore très atomisé, constitué d'un grand nombre d'opérateurs régionaux, voire nationaux, et d'une multitude d'entreprises indépendantes relativement petites, qui s'adressent à un marché de proximité.

Le marché français de la location de machines élévatrices se répartit en deux grandes catégories d'acteurs :

- les loueurs généralistes, qui s'adressent à une clientèle industrielle diversifiée et/ou d'artisans pour des besoins ponctuels et de courtes durées.
- les loueurs spécialisés dans la nacelle élévatrice, qui s'adressent à une clientèle de professionnels du 2nd œuvre du bâtiment industriel et commercial, tant dans la construction que dans la maintenance ou la rénovation, pour des besoins récurrents et de plus longue durée.

Accès Industrie se positionne en tant que loueur spécialisé.

La location de nacelles : une clientèle fidèle et récurrente de nombreux atouts...

- Une productivité accrue
Les nacelles offrent un gain de productivité considérable par rapport aux formes traditionnelles d'accès en hauteur, comme l'échafaudage ou les échelles. Elles contribuent à la réalisation d'un travail plus rapide et à la réduction des temps d'arrêt.
- La conformité avec les règles de sécurité
La législation européenne exige l'utilisation d'équipements appropriés pour élever des personnes au delà de deux mètres de hauteur. Cette législation est un des facteurs clefs de la demande en nacelles élévatrices, du fait qu'elles représentent une alternative sûre et fonctionnelle aux moyens traditionnels (échelles et échafaudages).
- La réduction des coûts
La location évite de mobiliser les capacités de financement de l'entreprise et permet ainsi d'alléger son bilan.
- La réduction des contraintes logistiques et techniques
Ces machines nécessitent des engins spéciaux pour les transports (tracteurs et portes-chars). Elle ont besoin également d'un entretien régulier et sont soumises à un contrôle technique tous les 6 mois.
- La disponibilité d'un produit adapté
Le besoin de nacelle pour un utilisateur varie tout le temps en fonction de la nature du chantier : hauteur de travail, chantier intérieur ou extérieur, nature du sol, etc... La location permet d'avoir toujours un matériel adapté et même de changer de type de machine au cours de l'évolution du chantier.

une clientèle fidèle et récurrente

Le portefeuille de clients enregistre une croissance continue avec environ 120 clients nouveaux par mois.

Fort d'une offre de services unique et d'une stratégie de forte proximité avec ses clients, le groupe bénéficie d'un taux élevé de fidélisation contribuant ainsi à une très grande récurrence dans l'activité : 90% environ des contrats (soit 89% du chiffre d'affaires) sont réalisés avec des clients ayant déjà travaillé avec Accès Industrie dans les années précédentes.

La forte implantation d'ACCES INDUSTRIE est un facteur majeur dans cette fidélisation : en France, en 2011, 34 % des clients ont travaillé avec au moins 2 agences différentes, réalisant plus de 78 % du chiffre d'affaires.



Agences en France

- | | |
|-------------------|---------------------|
| 1 Paris-Nord | 16 Chambéry |
| 2 Lyon | 17 Valenciennes |
| 3 Aix-en-Provence | 18 Metz |
| 4 Tonneins | 19 Le Mans |
| 5 Rennes | 20 Clermont-Ferrand |
| 6 Poitiers | 21 Valence |
| 7 Artenay | 22 Rouen |
| 8 Toulouse | 23 Reims |
| 9 Mulhouse | 24 Paris-Ouest |
| 10 Bordeaux | 25 Fréjus |
| 11 Paris-Est | 26 Perpignan |
| 12 Montpellier | 27 Strasbourg |
| 13 Nantes | 28 Quimper |
| 14 Orthez | 29 Saintes |
| 15 Caen | 30 Roissy |



Agences en Espagne

- 1 Barcelone Nord
- 2 Barcelone Sud
- 3 Madrid Est
- 4 Madrid Ouest
- 5 Séville



Agences au Portugal

- 1 Porto
- 2 Lisbonne



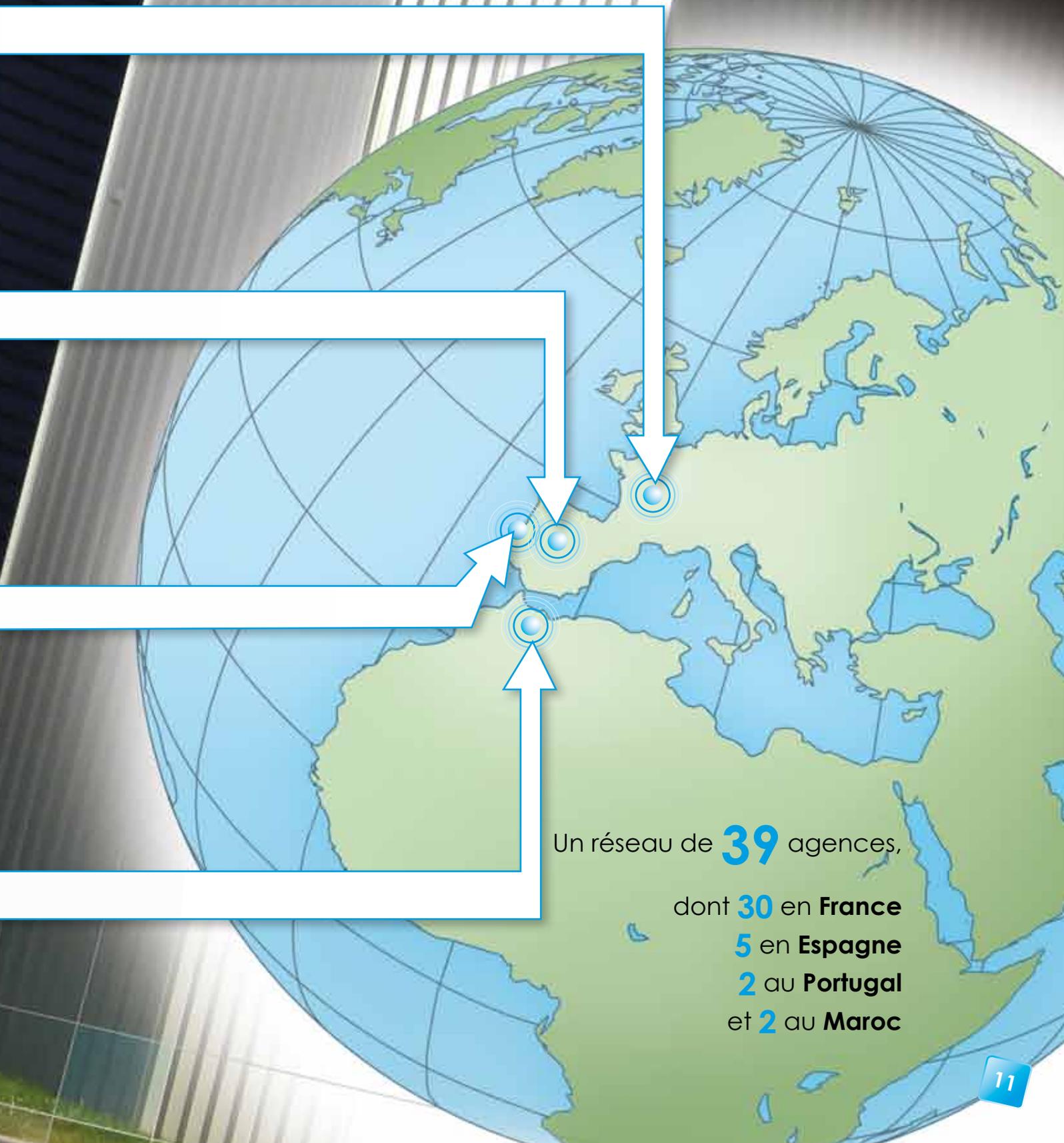
Agences au Maroc

- 1 Casablanca
- 2 Tanger



NOS IMPLANTATIONS

Un maillage **progressif**
du territoire





30 Agences en France

Forte d'une structure bien assise tant en termes de management que de maillage territorial (30 agences, siège social, un centre SAV et un atelier de rénovation), ACCES INDUSTRIE a continué d'orienter ses efforts sur la gestion de la crise frappant le marché du bâtiment et de la construction depuis 2009.

Malgré une reprise lente après la période estivale, ACCES INDUSTRIE termine l'année 2011 avec un chiffre d'affaires accru de 8% par rapport à 2010, grâce à la politique de maîtrise des prix mise en place en 2010 continuant de produire ses effets.

De plus, avec un parc stabilisé à environ 5 500 machines et une augmentation des durées de location, ACCES INDUSTRIE a pu appuyer ses efforts sur la fidélisation de ses clients.

Cela lui a permis d'orienter ses investissements sur l'agrandissement de son réseau en ouvrant une nouvelle agence en région Ile de France et sur l'élargissement de sa gamme de produit avec l'introduction des nacelles araignées.

Ainsi, armée du professionnalisme de ses équipes (363 salariés en France), ACCES INDUSTRIE voit l'avenir avec une certaine sérénité et poursuit sa croissance malgré un marché encore fragilisé par les effets de la crise.



5 Agences en Espagne

Fondée en 1997, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, a amélioré en 2011 ses résultats par rapport à l'année antérieure suite aux mesures mises en place en début 2011 pour contrecarrer les effets de la crise dans ce pays.

Le parc nacelles au niveau national est en nette diminution ce qui va aider à ajuster la relation entre l'offre et la demande.

Grâce au suivi constant des axes stratégiques mis en place en Espagne, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a remonté son EBITDAR en pourcentage sur le chiffre d'affaires et en valeur absolue.

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA est positionnée sur le marché où elle est présente comme une entreprise à vocation de services. Ceci a contribué également à l'amélioration des résultats grâce à la récupération de nouveaux clients mécontents venus de la concurrence ainsi qu'à la fidélisation du portefeuille existant.



2 Agences au Portugal



Accès Industrie est présent au Portugal depuis maintenant 10 ans. Présent sur 2 agences (Porto et Lisbonne), notre entreprise reste au plus près de l'activité économique portugaise.

Grace à une vision lucide et une stratégie bien définie, Accès Industrie Portugal affronte le défi de la crise avec détermination et sérénité.

2011 est évidemment marquée par un ralentissement notoire de l'activité économique Portugaise. Malgré cela, le Chiffre d'Affaires de cette filiale s'est maintenu au niveau de 2010, grâce, il est vrai, à l'apport en facturation des mini pelles (20% de notre Chiffre d'Affaires en 2010).

2012 sera une année de nouveaux défis. Mais nous pouvons compter sur une équipe de professionnels expérimentés et soudés pour chercher encore et toujours de nouvelles niches de clients, pour entretenir notre parc machines, afin de préserver notre image de marque (qualité et service), mais aussi trouver des solutions avec nos clients pour affronter le problème du manque de liquidité dans les entreprises.

Parfaitement structurée et dimensionnée pour affronter 2012, Accès Industrie Portugal est prête pour cette nouvelle année.



2 Agences au Maroc



Depuis Septembre 2008, Maroc Elévation est devenu le premier spécialiste de la location de moyens d'élévation au Maroc.

Présent sur les 2 grands pôles économiques (Casablanca et Tanger), cette filiale du Groupe Accès Industrie représente, aujourd'hui plus de 50% du marché national de la location sur son secteur d'activité.

En 2011, le marché marocain a été largement « porté » par les intervenants étrangers, qui travaillent généralement sur de grands chantiers, et déjà habitués à l'utilisation des machines.

Bien sûr, nos équipes commerciales ont continué « l'éducation » des entreprises nationales, qui à terme, deviendront notre cœur de cible.

2012, sera la continuité de l'année écoulée, tant au niveau des moyens que de la stratégie.... « Partout présent, avec le souci permanent du service et de la qualité ».

Ces valeurs, sont aujourd'hui, portées par une équipe de 15 personnes, et devraient permettre à Maroc Elévation de maintenir son leadership sur le marché Marocain.



UNE GAMME ETENDUE ET COHERENTE DE MACHINES !

Accès Industrie possède un parc important de nacelles élévatrices et de chariots, ce qui lui permet de répondre à la diversité des besoins de ses clients.

Les nacelles élévatrices sont des machines automotrices, à bras ou à ciseaux, conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur (jusqu'à 43 mètres), pouvant être commandées du sol ou du poste de commandes intégré au panier.

En complément de ses nacelles, Accès Industrie a ajouté progressivement de nouvelles gammes :

- des chariots télescopiques, conçus pour soulever de lourdes charges (jusqu'à 5 tonnes) à hauteur de travail (jusqu'à 21 mètres),
- des chariots industriels pour décharger ou déplacer des palettes sur le chantier,
- des nacelles « araignées » conçues pour travailler en hauteur (jusqu'à 23 mètres) sur des sites encombrés ou difficiles d'accès et des surfaces irrégulières.

L'extension de la gamme de machines permet de créer une synergie de clientèle, de moyens techniques et logistiques employés, et positionne Accès Industrie plus en amont des chantiers.

Cela a également pour effet de densifier le réseau dans des zones géographiques à potentiel plus restreint, favorisant ainsi des économies importantes d'échelle et de coûts de transport.

L'élargissement du parc permet à ACCES INDUSTRIE de rester en adéquation avec les besoins de sa clientèle tout en étant parfaitement adaptable.

Fin 2011, le parc d'Accès Industrie comprenait **plus de 5 500 machines.**

Pour la fourniture de ses nacelles, Accès Industrie a choisi de faire confiance aux trois plus grands constructeurs mondiaux : JLG (US), Genie (US), ATN (France). Pour ses chariots télescopiques, nos fournisseurs sont les spécialistes du secteur : Manitou (France), Caterpillar (US), JCB (UK), et JLG (US).



L'Atelier Central

L'Atelier Central de Tonneins : un outil stratégique au service de la sécurité, la rentabilité et la qualité de notre parc de machines !

Le parc de machines, qui compte plus de 5 500 unités pour une valeur à neuf de plus de 200 millions d'euros, est l'objet de toutes les attentions de la part des 150 experts techniques d'Accès Industrie qui, en agences et au Siège, ont pour mission essentielle d'en garantir un état irréprochable afin de satisfaire pleinement nos Clients.

La stratégie d'Accès Industrie repose notamment sur le maintien en parfait état de ce parc au-delà des durées de vie « classiques » en cours dans la profession, et ceci pour en tirer pleinement partie et rentabiliser cet important actif, sans aucune concession à la qualité et à la sécurité, credo de l'entreprise.

Pour conduire cette stratégie, un outil industriel de rénovation des machines a été mis en place au Siège de Tonneins : l'Atelier Central.

Unique en son genre dans la profession, sa mission est de « redonner une nouvelle jeunesse » à des machines après quelques années de service : à l'instar des « grandes visites avion » du domaine aérien, les machines sont démontées et auscultées dans leurs moindres détails, les organes principaux et sécurités sont changés si nécessaire, elles sont ensuite repeintes et entièrement testées avant leur « remise en ligne » pour une nouvelle tranche de vie en pleine forme.

Ce sont des machines « comme neuves » qui sortent de l'Atelier Central. Leur durée de vie en est ainsi considérablement augmentée pour un investissement parfaitement maîtrisé et adapté à chaque cas.

Installé à Tonneins près du Siège de l'entreprise sur un site de 25 000 m², l'Atelier Central permet la rénovation complète de 35 à 40 machines chaque mois. Les 25 experts techniques qui assurent cette mission disposent de moyens lourds d'atelier, d'une chaudronnerie complète, et de moyens de peinture performants. Ces moyens peuvent également être utilisés pour assurer des réparations lourdes de machines qui ne pourraient être réalisées en agence.

En 2012, l'Atelier Central va être étendu pour permettre d'accroître sa capacité de production à 50 machines par mois. A cette occasion, 10 techniciens supplémentaires seront recrutés sur les 12 prochains mois.

**L'Atelier Central est
clairement un atout
stratégique pour
Accès Industrie !**



ZOOM

sur la région Ile de France

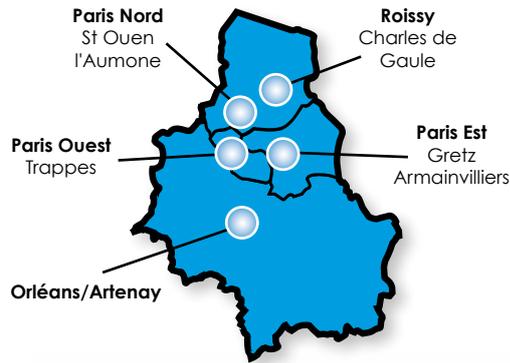
La région représente 24% du Chiffre d'Affaires total Accès Industrie réalisé sur 2011, soit 13 004 K€ en progression de 14 %. Elle est composée de 5 agences qui assurent une forte présence sur toute l'Ile de France avec plus de 1 000 machines mobiles. Les équipes parisiennes constituées de 60 personnes, et menées en synergie par un chef de région charismatique, Rizqui KARIOUCH, continuent de prendre des parts de marché...

Une région en plein essor

- En juillet 2011, l'ouverture d'une 5^{ème} agence à Roissy Charles de Gaulle, a permis de répondre à la demande de nombreux chantiers sur cette zone.
- Sous l'impulsion de la région, Accès Industrie a investi en 2011 dans le nouveau segment des nacelles araignées. Le développement de ce marché spécifique sur toute la région parisienne, a été confié à un technico-commercial dédié.

"Chaque jour est une somme de combats qui nous permet d'avancer un peu plus."

Rizqui KARIOUCH
chef de région Ile de France



Une équipe commerciale musclée

Dotée d'un portefeuille client très atomisé, le 1^{er} client réalisant 1% du Chiffre d'Affaires de la région, l'équipe commerciale parisienne se compose de 22 personnes. Elle s'est renforcée en 2011 avec l'arrivée de 4 commerciaux ayant pour mission principale la prospection de nouveaux clients. Les résultats sont au rendez-vous :

- près de 250 nouveaux clients recrutés en 2011 (+12%)
- chaque membre de l'équipe suit régulièrement 80 contacts en moyenne

Des services support experts

- La région disposant d'une Plateforme Transport avec un parc de 11 camions, a réalisé sur l'année 2011 près de 18 000 transports.
- Les équipes techniques parisiennes associées à la Plateforme Téléphonique SAV, ont permis d'accomplir cette année, plus de 3 000 interventions dont 1 000 préventives.

Quelques exemples de chantiers en 2011

- 100 machines de Paris Nord sur le chantier du Centre Commercial Millénaire d'Aubervilliers
- 50 machines de Paris Est sur le chantier World of Disney de Disneyland Paris
- 120 machines de Paris Ouest sur le chantier du Centre Commercial de Chambourcy et 50 autres sur la prison de Fleury Mérogis
- 32 machines d'Artenay sur le chantier d'une usine d'emballage LGR à Orléans



Le service CREDIT CLIENTS, basé au siège social à TONNEINS (47400) est composé d'une équipe de neuf personnes : huit gestionnaires placés sous la responsabilité d'un crédit manager.

Il a pour principale fonction d'avoir la maîtrise des capitaux qu'ACCES INDUSTRIE laisse à la disposition de ses clients. Le service Crédit Clients, en travaillant en étroite collaboration avec la force de vente, doit limiter préventivement les risques d'impayés en évaluant la capacité financière de nos clients à respecter leurs engagements contractuels. Il a la maîtrise de la politique de crédit mise en place par l'entreprise.

Sa collaboration avec les équipes commerciales permet au service Crédit Client de contribuer à améliorer le financement et le développement de la société ainsi qu'à mettre en place un échange financier satisfaisant et pérenne entre les clients et ACCES INDUSTRIE.

La gestion du risque client par le service Crédit Clients contribue à :

- protéger le résultat économique de l'entreprise,
- valoriser l'image professionnelle de l'entreprise,
- se donner de nouvelles opportunités commerciales en intégrant une sécurité financière,
- réduire les coûts de financement et accélérer ainsi les flux de trésorerie.

Le service Crédit Clients est un lien externe important. Afin de mener à bien sa mission, il valorise l'approche commerciale avec les clients et établit une relation de confiance avec eux.

Ainsi, le Crédit Manager représente un lien interne important en transmettant la réalité commerciale aux financiers et la réalité financière aux commerciaux.



Les applications métiers

La Gesloc

Notre outil informatique de gestion des locations (GESLOC) permet à chacune de nos 30 agences sur le Territoire National ainsi qu'à nos 9 Agences de nos filiales, de superviser et administrer leur parc locatif. Ce logiciel, conçu par notre Service informatique, est en constante évolution pour être toujours en adéquation avec les besoins de notre métier. Il constitue un outil de pilotage pour les Chefs d'Agence qui gèrent ces Centres de Profit que sont les agences.

Il est au cœur de nos applications et est interconnecté avec les autres applications métiers.

Il s'articule autour des pôles suivants :

- le CRM pour la gestion de la relation client,
- le progiciel KIMOCE pour la gestion technique du parc
- le CRC pour la gestion du crédit client
- et le progiciel de comptabilité SAGE pour la facturation

LOCATION

- o Etablissement et Suivi des devis et contrats de location. Un système d'automatisation de la tarification location et transport piloté par une cellule PRICING permet de faciliter la réalisation de ces documents tout en respectant notre politique commerciale et les accords conclus avec nos différents partenaires.
- o Visibilité sur la disponibilité des machines : l'actualisation des données en temps réel permet une connaissance parfaite des possibilités de location.

TRANSPORT

- o Organisation et suivi de l'ensemble des livraisons et récupérations des matériels réalisées par notre flotte de camion ou par des entreprises sous traitantes.

REMISE EN ETAT

- o Informatisation du suivi des états des lieux des machines pour préserver le parfait état de fonctionnement de notre parc, gestion de la refacturation des interventions sur chantier et des éventuelles détériorations.

TECHNIQUE

- o Gestion de l'attribution des machines sur les contrats et suivi du parcours de mise à disposition des machines : vérification, visite périodique générale (VGP), révision constructeur, panne dans le parfait respect des préconisations de sécurité.

Ce logiciel a permis, en 2011, en France, la création et le suivi de 38 500 contrats de location représentant 599 779 jours de location ce qui représente une moyenne de 1 283 contrats par agence et par an.



Outils pricing

Le service pricing est créé depuis mars 2010 avec comme mission d'optimiser nos prix.

La mise en place d'indicateurs clés de contrôle conjuguée à la diffusion dans notre entreprise, de la culture "pricing" soit, de reconsidérer nos prix au regard de la création de valeur pour nos clients et pour notre entreprise, a permis d'augmenter significativement nos prix.

Nous avons intégré en février 2011 la notion de yield management avec le concept de vendre les bons produits au bon client, au bon moment et au bon prix ... en fonction de nos taux d'utilisation.

La combinaison de ces deux facteurs nous ont conduit à une belle remontée de nos prix et ainsi, d'obtenir à fin 2011, un prix de location moyen supérieur au prix de location moyen facturé sur l'année 2008.

CRM

Le CRM (Customer Relationship Management) est un logiciel dédié à la gestion de la relation client. Cet outil créé par nos développeurs informatiques en 2005, est en constante amélioration afin d'être en adéquation avec les évolutions et les besoins spécifiques de notre métier.

Il permet de cibler, de recruter et de fidéliser notre clientèle, grâce à une qualification de profils cibles, dans le but d'adapter notre mix produits / services et le type de suivi à chaque client.

Système de communication central reliant le siège et les agences sur l'activité commerciale et administrative.

C'est une véritable base interactive commune qui permet une collaboration transversale entre les différents services supports siège et les équipes en agence au travers d'un partage d'information immédiat.

Base de Données exhaustive clients / prospects

Elle permet de constituer un véritable historique en stockant toutes les informations depuis la création du client dans le système. Le but est de personnaliser l'échange avec le client à chaque fois qu'il est sollicité par un membre du réseau commercial.

Moyen d'action de communication directe

Dans chaque fiche client/prospect sont répertoriés des contacts bien identifiés : fonctions, coordonnées et informations spécifiques. Ces données permettent de piloter du CRM des actions de communication « complètes » via différents leviers (téléphone, e-mailing et courrier). Ainsi on ne « lâche » aucun client grâce à un système de suivi adapté au potentiel de ce dernier.

Quelques chiffres de l'activité CRM en 2011 :

- 2 500 prospects créés
- 5 500 qualifications de prospects/clients
- 7 500 infos chantiers traitées
- 9 200 contacts touchés par des actions commerciales téléphoniques (prospection, actions promos, vérification coordonnées,...)
- 20 000 infos réseau traitées
- 99 000 contacts touchés lors des campagnes e-mailing

L'HUMAIN, Toujours, au cœur de la stratégie d'entreprise

ACCES INDUSTRIE a la conviction que l'implication et le développement de ses collaborateurs sont les bases essentielles d'une croissance durable et profitable.

C'est pourquoi lors de chaque intégration, les nouveaux salariés bénéficient d'un parcours constitué de 120 heures de formation et permettant la découverte de l'entreprise et du métier.

En 2011, ACCES INDUSTRIE a poursuivi sa politique formation mise en place depuis 2006 en l'axant désormais sur l'individualisation et la professionnalisation des parcours de formation des salariés dans l'objectif de répondre à l'évolution et à l'épanouissement de chacun.

Quelques chiffres :

Effectif

Groupe :	450 salariés
	France 363 salariés
	Espagne 43 salariés
	Portugal 28 salariés
	Maroc 16 salariés

Moyenne d'âge de l'effectif ACCES INDUSTRIE France :

34 ans

Formation

En France :

17 536	heures dispensées
492	salariés formés
12	contrats d'apprentissage
3	contrats de professionnalisation



DONNÉES BOURSIÈRES

Relations avec les actionnaires et investisseurs

L'information financière relative à la société ACCES INDUSTRIE est transmise au travers :

- du rapport financier annuel
- des communiqués de presse et avis financiers
- du site Internet du groupe : www.acces-industrie.com

Contacts ACCES INDUSTRIE

Relation analyste et investisseur institutionnel

Eric LACOMBE

Directeur Financier

ACCES INDUSTRIE

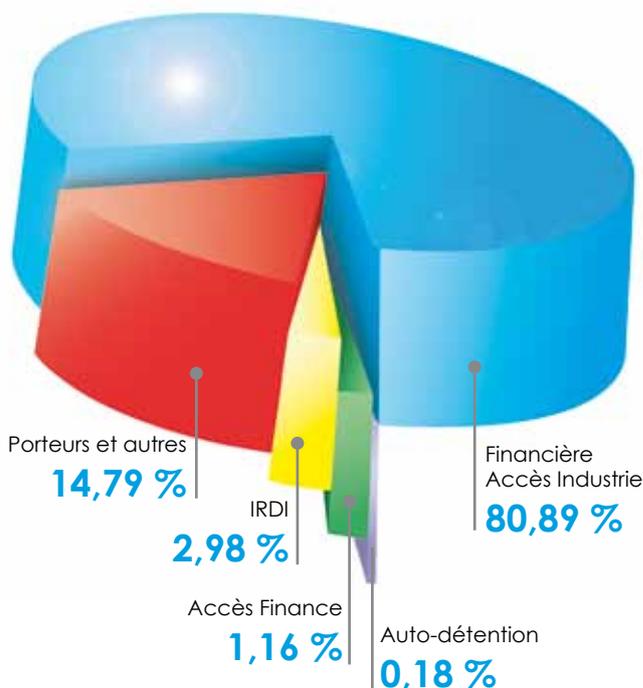
2, rue du Pont de Garonne 47400 Tonneins

Tél. +33 (0) 5 53 88 27 98

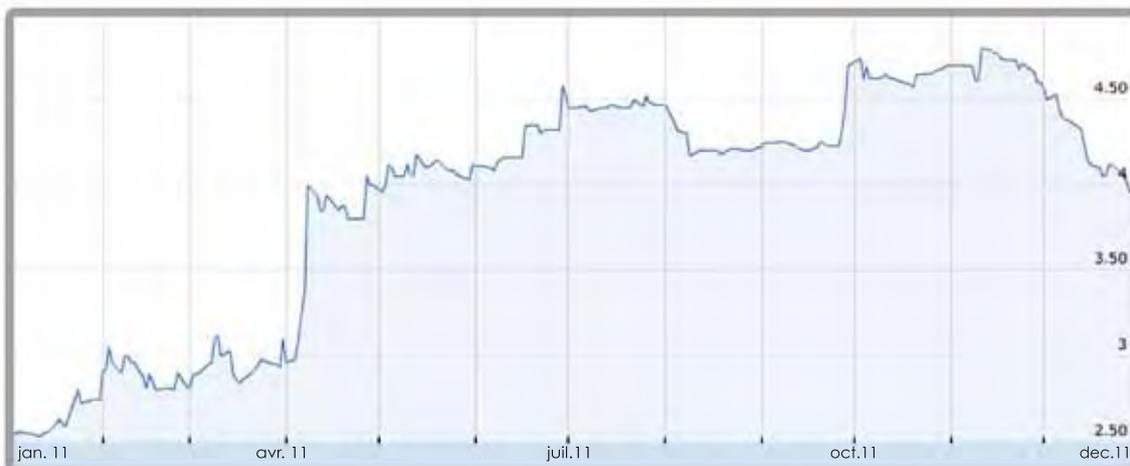
Fax +33 (0) 5 53 88 30 90

finances@acces-industrie.com

Actionnariat au 31 décembre 2011



Cours de l'action Accès Industrie en 2011

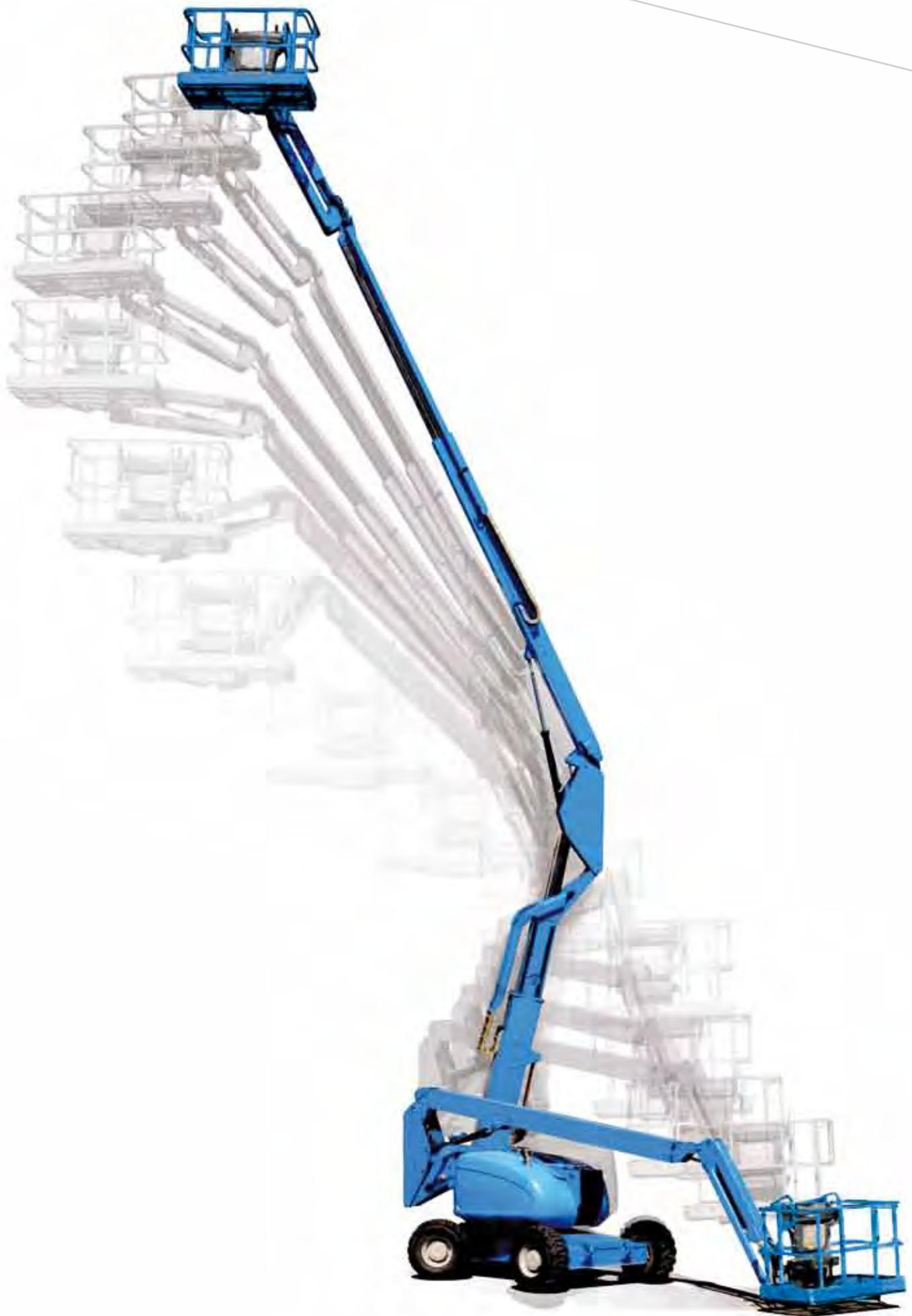


Code ISIN	FR 0010567032
Mnémonique	ACI
Nombre d'actions	
au 31 décembre 2011	5 794 081
Dernier cours de bourse	
au 31 décembre 2011	4,00 €
Capitalisation boursière	
au 31 décembre 2011	23,18 M€
Secteur d'activité	Services d'appui professionnels
Marché	Alternext Paris
Place de cotation	Alternext Paris (France)

Calendrier prévisionnel 2012

Chiffre d'Affaires 2011	10 février 2012
Communiqué Résultats 2011	06 avril 2012
Chiffre d'Affaires	
du 1 ^{er} Trimestre 2012	09 mai 2012
Assemblée générale	25 mai 2012
Chiffre d'Affaires	
1 ^{er} Semestre 2012	03 sept 2012
Chiffre d'Affaires	
3 ^{ème} Trimestre 2012	29 oct 2012
Chiffre d'Affaires	
4 ^{ème} Trimestre 2012	29 mars 2013

Vous voulez une information financière ou recevoir notre dernier rapport alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous sur notre site <http://www.acces-industrie.com> - rubrique Finance - Contact





Sommaire

Rapport Financier Annuel

Page 25	Attestation de l'émetteur
Page 27	Rapport de gestion
Page 65	Comptes et annexe consolidés au 31 décembre 2011
Page 111	Comptes et annexe sociaux au 31 décembre 2011
Page 138	Rapports des Commissaires aux Comptes
Page 142	Modalités de mise à disposition du rapport financier annuel





Attestation de l'émetteur

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes clos le 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

Fait à Tonneins, le 30 mars 2012

Daniel Duclos
Président du Directoire





Rapport de Gestion du directoire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- ACCES INDUSTRIE,
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA,
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, S.A.
- MAROC ELEVATION.

1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'exercice 2011 le Groupe ACCES INDUSTRIE a confirmé la reprise de la croissance de son chiffre d'affaires amorcée au cours du premier semestre 2010 ; la progression de ce chiffre d'affaires est de + 8 % en 2011 par rapport à 2010.

- En France, les prix de location retrouvent un niveau comparable à ceux de l'année 2008 et une nouvelle agence a été ouverte au nord est de Paris.
- Au Maroc, le parc de machines s'est stabilisé et le chiffre d'affaires a doublé par rapport à l'exercice précédent.
- En Espagne, deux agences ont été fermées début 2011 et 140 machines transférées en France ; l'effort pour enrayer la baisse des prix s'est poursuivi. Cette politique de prix élevé par rapport à la concurrence et un parc machine réduit ont entraîné une forte réduction du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2010 (contraction de 18,6 % hors négoce de machines) mais ont permis une très nette amélioration de la rentabilité : le résultat net de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA s'est établi à - 314 K€ au 31 décembre 2011 contre - 1.291 K€ au 31 décembre 2010. Un abandon de créances commercial a été consenti par ACCES INDUSTRIE à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA à hauteur de 1 400 K€. Cet abandon a été comptabilisé dans les capitaux propres par ACCES INDUSTRIE ESPAÑA.
- Pour ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, le chiffre d'affaires est resté stable (+ 0,3 % par rapport à 2010) ; un abandon de créance d'un montant de 325 K€ de la part de ACCES INDUSTRIE a permis à ACCES INDUSTRIE Portugal S.A. d'atteindre un résultat net à l'équilibre (+ 52 K€). La situation économique du pays est fragile et il y a peu de chantiers. Afin d'alléger son parc, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL a renvoyé, en septembre 2011, des machines vers la France et le Maroc.

Le nombre de machines du Groupe est resté relativement stable au cours de l'exercice 2011, mais des mouvements significatifs sont intervenus entre les sociétés du Groupe :

- le parc de la France a bénéficié de l'acquisition de quelques machines neuves, de la remise en parc de machines inactives et du rapatriement de machines en provenance d'Espagne et du Portugal ; malgré l'envoi de machines au Maroc, il a augmenté, en net, de près de 200 machines.
- le parc du Maroc a été augmenté au premier semestre de machines en provenance de France et au second semestre de quelques machines en provenance du Portugal ;
- le parc de l'Espagne a diminué en début d'exercice du fait du renvoi de machines vers la France ;
- le parc du Portugal a été réduit par l'expédition de machines vers la France et le Maroc ;
- enfin, le nombre de machines inactives a diminué grâce à la montée en puissance de l'atelier de réparations.

Le Groupe ACCES INDUSTRIE a remboursé 16 630 K€ d'emprunts existants tout en utilisant partiellement la tranche revolving du crédit syndiqué ; le montant de la partie revolving restant dû au 31/12/2011 s'élève à 9 000 K€. Par ailleurs, des crédits-baux de 1.908 K€ ont été mis en place en 2011, à la fois pour financer l'acquisition de machines et pour refinancer des machines existantes.

Par ailleurs, le référentiel comptable d'établissement des comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE a été modifié : les normes internationales (IFRS) ont été abandonnées au profit des normes françaises (règlement du CRC n° 99-02) (point 1.5).

SYNTHESE DES RESULTATS 2011 ET PRINCIPAUX INDICATEURS

Le chiffre d'affaires s'élève à 63,4 M€ au 31 décembre 2011 contre 58,7 M€ au 31 décembre 2010.

Le résultat d'exploitation s'élève à 9,2 M€ au 31 décembre 2011 contre 7,4 M€ au 31 décembre 2010.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 3,9 M€ au 31 décembre 2011 contre 2,3 M€ au 31 décembre 2010.

Financement des machines et du matériel de transport :

Depuis la signature, le 8 octobre 2007, du contrat de crédit syndiqué, ACCES INDUSTRIE finance ses acquisitions de machines par l'emprunt et l'autofinancement. Cependant, compte tenu de l'utilisation de la totalité de la partie « emprunt moyen terme » du crédit syndiqué et du contexte de réduction de chiffre d'affaires, les investissements réalisés en 2011 ont été très faibles. Leur montant (immobilisations corporelles) s'est élevé à 1 734 K€.

La modification des règles internes d'immobilisation des coûts de rénovation :

Le 01/01/2011, les règles internes d'activation des coûts de rénovation ont été modifiées : les réparations des machines sont réputées prolonger leur durée d'utilisation à la double condition :

- que les coûts de rénovation soient supérieurs à 5 % de la valeur neuve (OEV) de la machine,
- que les travaux de rénovation soient effectués après que la machine ait dépassé 60 % de sa durée de vie initialement prévue.

Les travaux de rénovation augmentent la durée de vie de la machine de 2 ans (pour les machines amorties sur 10 à moins de 15 ans) ou 3 ans (pour les machines amorties sur 15 à 18 ans).

Ces nouvelles règles ont abouti, en 2011, à immobiliser 592 K€ de plus que le montant qui aurait été immobilisé en l'absence de changement de règles. Parallèlement, la valeur nette comptable des composants mis au rebut suite à ces coûts immobilisés supplémentaires a été plus élevée de 78 K€. L'impact net sur le résultat avant impôt 2011 des nouvelles règles de rénovation s'est donc élevé à 514 K€.

1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 63,4 M€ en hausse de 8 % par rapport à l'exercice 2010.

ACCES INDUSTRIE tire son chiffre d'affaires principalement des montants facturés aux clients pour la location de nacelles élévatrices et de chariots télescopiques, incluant la refacturation de services accessoires (assurance, transport, carburant) et la facturation de réparations imputables au client.

1.2.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

Valeurs en K€	31.12.2011		31.12.2010		Evolution du CA
	CA 99-02	CA en %	CA 99-02	CA en %	
France	53 552	84,47%	48 896	83,29%	9,5%
Espagne	4 356	6,87%	5 412	9,22%	-19,5%
Portugal	3 148	4,97%	3 157	5,38%	-0,3%
Maroc	2 339	3,69%	1 241	2,11%	88,5%
TOTAL GROUPE	63 395	100,00%	58 706	100,00%	8,0%

1.2.2 Localisation des agences

Le Groupe a ouvert une nouvelle agence à Paris Roissy en juin 2011.

En France, les agences :

- Paris Est – Pontault Combault (77) sis ZAC de la croix saint –Claude a été transférée à Gretz Armainvilliers (77) ZAC Gilbert Pillet 77220 et,
- Orthez -Biron (64) sis ZA de la plaine des bois de Biron a été transférée à Orthez (64) Lotissement Louis – Lieudit Quartier de Rontun, dans des nouvelles agences construites sur mesure pour ACCES INDUSTRIE.

En Espagne, les agences de Valence et de Gérone ont été fermées en janvier 2011 suite à l'application du nouveau plan de restructuration initié en fin d'année 2010.

Au 31 décembre 2011, le Groupe compte ainsi 39 agences dont 30 en France, 5 en Espagne, 2 au Portugal, et 2 au Maroc contre 40 au 31 décembre 2010.

1.3 RESULTATS CONSOLIDES 2011

1.3.1 Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat est présenté sous le référentiel 99-02 pour 2011 et 2010.

en milliers d'euros	31.12.2011	En % du CA	31.12.2010	En % du CA	Evolution en %
Ventes de marchandises / Produits	12	0,02%	208	0,33%	94,23%
Prestations de services	63 383	99,98%	58 498	99,65%	8,35%
Chiffre d'affaires	63 395	100,00%	58 706	100,00%	7,99%
Reprises amort et prov d'exploitation	526	0,83%	706	1,20%	25,50%
Achats consommés	-3 622	-5,71%	-3 381	-5,76%	7,13%
Charges externes	-20 500	-32,34%	-18 758	-31,95%	9,29%
Charges de personnel	-18 054	-28,48%	-17 307	-29,48%	4,32%
Impôts et taxes	-1 308	-2,06%	-1 507	-2,57%	13,21%
"Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)"	-12 619	-19,91%	-11 443	-19,49%	10,28%
Autres produits	1 655	2,61%	733	1,25%	125,78%
Autres charges	-268	-0,42%	-313	-0,53%	14,38%
Résultat opérationnel courant	9 205	14,52%	7 436	12,67%	23,79%
Produits financiers	50	0,08%	92	0,16%	45,65%
Charges financières	-2 986	-4,71%	-4 166	-7,10%	28,32%
Résultat financier	-2 936	-4,63%	-4 074	-6,94%	27,93%
Résultat courant avant impôt	6 269	9,89%	3 362	5,73%	86,47%
Produits exceptionnels	138	0,22%	1 088	1,85%	87,32%
Charges exceptionnelles	-1 018	-1,61%	-2 242	-3,82%	54,59%
Résultat exceptionnel	-880	-1,39%	-1 154	-1,97%	23,74%
Impôts	-1 433	-2,26%	130	0,22%	1202,31%
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 956	6,24%	2 338	3,98%	69,20%

1.3.2 Analyse du résultat

1.3.2.1 Chiffre d'affaires

La part du chiffre d'affaires « Location et services associés » est passée de 58 706 K€ en 2010 à 63 395 K€ en 2011, soit une progression de + 8,0 %.

Cette augmentation a été réalisée avec un parc de machines stable et principalement grâce à un prix moyen en hausse de 8 % ainsi qu'à de meilleurs taux d'utilisation ; le nombre de jours loués a progressé de 2 % entre 2010 et 2011 et retrouve un niveau voisin de celui de 2008 :

Nombre de jours loués en 2009 = 659 425

Nombre de jours loués en 2010 = 729 670

Nombre de jours loués en 2011 = 745 482

1.3.2.2 Achats consommés

Achats consommés : ce poste comprend les coûts liés aux pièces et fournitures utilisées pour la réparation et la rénovation des machines louées, ainsi que pour le matériel de transport.

A l'intérieur de ce poste les charges qui expliquent l'augmentation sont :

- les pièces de rechange,
- les lubrifiants machines
- le carburant machines,
- la peinture pour machines,

Soit toutes les charges directement liées à l'utilisation des machines.

La forte augmentation de la consommation de pièces et fournitures machines provient de:

- l'augmentation du nombre de jours loués (cf point 1.3.2.1) ;
- le vieillissement du parc de machines ; les machines étant plus anciennes nécessitent davantage de travaux d'entretien et de maintenance ;
- certains travaux (remplacement des flexibles des machines) qui étaient auparavant sous-traités sont maintenant assurés par les techniciens de ACCES INDUSTRIE, ce qui a pour effet de minorer la rubrique de charges externes « entretiens et réparations » et d'augmenter la rubrique « Achats de pièces détachées ».

D'une manière générale, la hausse des consommations de pièces est générée par le développement sur 2011 de la politique de rénovation et d'entretien de machines effectué par l'atelier.

1.3.2.3 Charges externes

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2011	% CA	2010	% CA	Evolution des charges externes en %
Achats sous-traitance	473	0,75%	524	0,89%	-9,73%
Achats non stockés - Matériels et Fournitures	2 844	4,49%	2 735	4,66%	3,99%
Sous traitance	136	0,21%	136	0,23%	0,00%
Redevances et charges locatives	7 242	11,42%	5 799	9,88%	24,88%
Entretien et réparations	1 823	2,88%	1 906	3,25%	-4,35%
Primes d'assurance	964	1,52%	1 075	1,83%	-10,33%
Services extérieurs - Divers	68	0,11%	45	0,08%	51,11%
Personnel extérieur	82	0,13%	89	0,15%	-7,87%
Honoraires	991	1,56%	993	1,69%	-0,20%
Publicité	257	0,41%	265	0,45%	-3,02%
Transports	2 937	4,63%	2 798	4,77%	4,97%
Déplacements, missions & réceptions	1 413	2,23%	1 368	2,33%	3,29%
Frais postaux & télécommunications	573	0,90%	608	1,04%	-5,76%
Services bancaires	103	0,16%	85	0,14%	21,18%
Autres services	832	1,31%	679	1,16%	22,53%
Transfert de charges	-237	-0,37%	-348	-0,59%	-31,90%
TOTAL DES CHARGES EXTERNES	20 501	32,34%	18 758	31,95%	9,29%

Ces charges comprennent les coûts directs, tels que les locations de nacelles en « Operating Lease », les coûts de carburant, de transport, d'assurance, de maintenance et de rénovation ordinaire des machines ainsi que les coûts administratifs. Les coûts directs sont soit facturés au client, soit compris dans les tarifs de location à la journée, en fonction des accords passés avec les clients.

Les postes significatifs ont connu les évolutions suivantes :

o **Achats sous-traitance** : dans ce poste figurent les visites périodiques, en France, de certification des machines. Il varie proportionnellement à l'évolution du parc de machines en France. Le parc moyen de 2011 ne s'est pas accru par rapport au parc moyen de 2010. La réduction de ce poste a été obtenue en faisant effectuer le plus possible de visites périodiques sur les machines dans les agences et pas sur les chantiers.

o **Achats non stockés de matières et fournitures** : ce poste reste stable

o **Redevances et charges locatives** :

- Les locations mobilières augmentent :
 - du fait de la location par ACCES INDUSTRIE, d'un nombre plus important de machines destinées à la location.
 - Du fait du financement en location pure du parc de véhicules alors que précédemment ceux-ci étaient inscrits en immobilisation.
- Les locations immobilières :
 - augmentent en France : ouverture d'une agence
 - Augmentent au Maroc : loyer de l'agence de Tanger en année pleine en 2011 et révision à la hausse du loyer de l'agence de Casablanca.

o **Entretien et réparations** : La diminution de ce poste provient des efforts d'économie de charges réalisés par ACCES INDUSTRIE Espagne.

o **Assurances** : les primes d'assurance diminuent grâce à la réduction des coûts de l'assurance crédit :

- En France où les bons résultats en matière de sinistralité clients ont permis de renégocier le contrat avec la SFAC.
- En Espagne où un contrat d'assurance a été résilié.

o **Honoraires** : les honoraires restent stables.

o **Publicité** : les coûts publicitaires et de communication ont continué à être réduits :

- grâce à la quasi suppression des opérations de « portes ouvertes »,
- et à la réduction des achats d'objets publicitaires.

o **Transports** : ce poste ne concerne que le transport externe ; celui-ci est utilisé en partie pour absorber les fortes périodes d'activité durant lesquelles notre propre flotte se révèle insuffisante. L'évolution de ce poste est liée à celle du chiffre d'affaires.

o **Déplacements, missions et réceptions** : ce poste reste stable.

o **Frais postaux et télécommunications** : La diminution de ces coûts a pour origine, la renégociation des contrats ainsi que la rationalisation des lignes téléphoniques.

o **Autres services** : ce poste augmente en raison des coûts de recrutement, eux-mêmes liés au fort turnover constaté en 2011.

1.3.2.4 Charges de personnel

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2011	% CA	2010	% CA	Evolution des charges de personnel en %
"Rémunérations du personnel (hors intéressement)"	12 866	20,29%	12 718	21,66%	1,16%
Intéressement	694	1,09%	176	0,30%	294,32%
Participation des salariés	94	0,15%	0	0,00%	
Charges sociales	5 192	8,19%	4 840	8,24%	7,27%
Production immobilisée	-560	-0,88%	-230	-0,39%	143,48%
Remboursements de frais de formation	-232	-0,37%	-197	-0,34%	17,77%
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	18 054	28,48%	17 307	29,48%	4,32%

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la rénovation des nacelles.

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

L'augmentation des charges de personnel est principalement imputable à :

- A l'ouverture d'une agence en France dans le nord est parisien.
- Au développement de la filiale marocaine qui a eu pour effet un accroissement de l'effectif moyen de 7 personnes et de l'effectif de clôture de 5 personnes.
- Au recrutement de techniciens réseau afin de répondre au besoin croissant d'entretien des machines, les équipes de techniciens en agence ont été renforcées en France et au Portugal.
- Compte tenu de l'amélioration des résultats, le montant de l'intéressement est passé de 176 K€ en 2010 à 694 K€ en 2011.
- La hausse des primes notamment sur la France.

Ces variations sont compensées par la progression des charges de personnel reclassées en production immobilisée. La hausse de la production immobilisée (charges de personnel) est principalement liée à la hausse des rénovations de nacelles sur la période 2011 et l'application du changement d'estimation sur l'activation des coûts de rénovations.

1.3.2.5 Impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Ce poste comprend principalement ces taxes.

Les frais de CCI constituent une part importante de la CFE et ceux-ci ont été fortement réduits en 2011.

1.3.2.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Les dotations aux amortissements concernent l'amortissement du parc machines d'ACCES INDUSTRIE, y compris les machines financées par des crédits-baux. Les machines sont amorties selon la méthode linéaire sur 10 ans à 18 ans selon le type de machines, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle évaluée à 10 % ou 15 % ; ceci reflète au mieux la durée de vie économique de ses machines.

Les amortissements comprennent par ailleurs l'amortissement des actifs incorporels, à savoir les logiciels et les droits au bail. Les provisions comprennent les provisions pour stocks et créances douteuses ainsi que les provisions pour risques et charges.

La hausse de 1 176 K€ constatée sur cette ligne du compte de résultat a pour origine les principales variations suivantes :

- Immobilisations incorporelles : Les principaux développements internes de logiciels, en cours depuis plusieurs années, ont été mis en exploitation en 2011, déclenchant ainsi des dotations aux amortissements plus importantes.
- En 2010, des reprises de provisions (sur la marque « ACCES INDUSTRIE » et sur immobilisations corporelles) avaient été inscrites en diminution des dotations aux amortissements et provision.
- Les dotations aux provisions sur les comptes clients ont augmenté significativement :
 - En France, compte tenu des défaillances constatées en fin d'exercice
 - Au Portugal et en Espagne en raison de la persistance de la crise qui fragilise les acteurs économiques
 - Au Maroc en raison des importants retards de règlement des clients

1.3.2.7 Autres charges / produits

Les autres produits sont principalement constitués de plus-values de cessions de machines à des tiers.

1.3.2.8 Résultat financier

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Autres produits financiers		
Revenu des créances	30	12
Gains de change	12	34
Autres produits financiers	8	46
TOTAL	50	92
Coût de l'endettement financier net		
Emprunts bancaires	-2 234	-3 564
Intérêts sur emprunt obligataire	-456	-456
Intérêts sur crédit-bail	-57	22
Autres charges financières		
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-222	-159
Variation des provisions	0	0
Pertes de chance	-15	-5
Autres charges financières	-2	-4
TOTAL	-2 986	-4 166
RESULTAT FINANCIER	-2 936	-4 074

L'amélioration du résultat financier est essentiellement due à la diminution des frais financiers sur emprunts bancaires :

- Réduction de l'endettement
- Baisse du taux de couverture : 0,95 % et 1,25 % en 2011 contre 1,5 % en 2010.
- Diminution du taux de marge des prêteurs

1.3.2.9 Autres charges et produits exceptionnelles / opérationnelles

Compte tenu de leur montant, ainsi que de leur caractère anormal, inhabituel et peu fréquent, certaines charges ont été classées en « autres produits et charges exceptionnels » :

Les autres produits et charges exceptionnels sont :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Produits exceptionnels		
Produit de cession d'immobilisations	0	675
Produits de contentieux	10	7
Rentrées sur créances amorties	13	5
Régularisation comptes de tiers	0	5
Reprise de prov exceptionnelle- loyers de locaux innocupés	0	203
Reprise de prov exceptionnelle- remise en état des locaux	0	59
Reprise de prov exceptionnelle - dépréciation machines	28	0
Reprise provision pour impôts	18	0
Reprise provision prud'hommes	46	62
Reprise provision autres	23	72
TOTAL	138	1 088
Charges exceptionnelles		
VNC des immobilisations sorties	0	-902
Dotation aux prov exceptionnelles - dépréciation machines	-84	0
Restructuration Espagne	0	-438
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-85	-15
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-198	-222
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-38	0
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d' Espagne en France	-104	0
Loyers de locaux innocupés	0	-173
Remises en état des locaux restitués	0	-112
Amendes fiscales et pénales	-18	-16
Autres pénalités	-64	-10
Condamnation prud'homale	0	-25
Dotation aux provisions/ risque prud'homal	-54	-25
Indemnités de licenciement	-368	-219
Charges sur projet immobilier abandonné	0	-66
Divers	-5	-19
TOTAL	-1 018	-2 242
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-880	-1 154

Les résultats sur cessions d'immobilisations liées à l'exploitation (machines et véhicules) sont inscrits en « Autres produits et charges d'exploitation » pour leur montant net.

Les résultats sur sorties d'immeubles quant à eux, sont inscrits en résultat exceptionnel : en produit exceptionnel pour le prix de cession et en charge exceptionnelle pour la valeur nette comptable des immobilisations sorties.

Les postes « produits de cession d'immobilisations » pour + 675 K€ et « VNC des immobilisations sorties » pour - 902 K€ dans les comptes 2010 retraités correspondent donc à des sorties de biens immobiliers.

- Restructurations Espagne :

* **restructuration 2008** : étant donnée la forte réduction de l'activité en général et du secteur du bâtiment en particulier en Espagne, 247 machines situées en 2008 en Espagne ont été transférées en France, Portugal et Maroc. Compte tenu de leur mauvais état général, toutes ces machines ont été révisées et réparées par l'atelier central de réparation d'ACCES INDUSTRIE avant d'être expédiées vers leur nouvelle agence d'affectation. Durant l'exercice 2010, il y a encore eu des coûts relatifs aux machines nécessitant les réparations les plus importantes.

* **restructuration 2011** : malgré le précédent plan de restructuration, la filiale espagnole a continué à générer d'importantes pertes. Un nouveau plan de restructuration a donc été mis en place entre fin 2010 et début 2011, dont les différents volets sont :

- une recapitalisation par incorporation de créance afin de reconstituer les fonds propres de la société ; cette recapitalisation est intervenue en novembre 2010.
- la fermeture des agences de Valence et Gérone en janvier 2011 et le licenciement du personnel de ces agences
- la restitution à ACCES INDUSTRIE du nombre de machines utilisées par ces 2 agences (soit 140 machines) début 2011.
- le licenciement, en janvier 2011 d'une partie du personnel du siège social de Barcelone.

Les coûts liés à cette seconde restructuration ont été constatés ou provisionnés en 2010.

- Indemnités de licenciement :
Compte tenu de leur caractère important et inhabituel, les indemnités de licenciement ont été considérées comme étant des charges exceptionnelles.

1.3.2.10 Impôts sur les résultats

Situation fiscale du Groupe et de chaque société le composant

Au 31/12/2011, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

- ACCES INDUSTRIE : les résultats constatés en 2010 et les prévisions pluriannuelles des plans d'affaires approuvés par la Direction, avaient permis, en 2010, d'activer l'impôt correspondant aux reports déficitaires. Le résultat fiscal 2011 largement positif à + 5 815 K€ conforte les prévisions de récupération de ces reports déficitaires. Les résultats se traduisent généralement une charge d'impôt différé.
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 6 125 K€ au 31/12/2011. Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. Compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé ; cette position a été maintenue pour les exercices 2010 et 2011, eux aussi déficitaires.
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. : le bénéfice fiscal 2011 de 88 K€ permet d'absorber le reliquat de déficit fiscal restant de l'exercice 2009.

- MAROC ELEVATION : Les reports fiscaux déficitaires antérieurs n'avaient pas eu pour effet la constatation d'un actif d'impôt différé. Le résultat fiscal positif de 2011 de 1 125 KDhs ne génère donc une charge d'impôt différé que pour sa partie excédent le report déficitaire.

1.4 GESTION DES RISQUES

1.4.1 Risques liés à l'endettement d'Accès Industrie

Taux moyen de financement par emprunt en 2011 : 3,394 % (rappel : 4,294 % en 2010)

Durée moyenne des financements :

7 ans à l'origine, les montants restant dus étant remboursables dans les 4 prochaines années

Le Groupe a levé la totalité des tranches A (crédit moyen terme) et B (crédit confirmé) du crédit syndiqué mis en place en 2007 et l'endettement financier net du Groupe s'élève à 76 311 K€ au 31/12/2011. Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc continuer à décroître durant les prochains exercices.

1.4.2 Dépendance à l'égard des taux de financement

Le crédit syndiqué Natixis mis en place en novembre 2007 a permis le refinancement d'une partie importante du parc existant à taux variable. Les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Le montant en principal restant dû au titre de cet emprunt s'élève à 57 000 K€ au 31/12/2011.

Durant l'exercice, plusieurs contrats de garantie de taux ont été appliqués :

- Un contrat portant sur les montants de 32 000 K€ du 07/01/2011 au 07/05/2011 de 28 000 K€ du 07/05/2011 au 07/11/2011 de 24 000 K€ du 07/11/2011 au 07/01/2012 au taux de 0,95 %.
- Un contrat portant sur les montants de 32 000 K€ du 07/01/2011 au 07/05/2011 de 28 000 K€ du 07/05/2011 au 07/11/2011 de 24 000 K€ du 07/11/2011 au 07/01/2012 au taux de 1,25 %.

La société n'est donc soumise à aucun risque de taux sur son endettement moyen et long terme. Ce risque ne porte que sur sa trésorerie passive à hauteur de 6 252 K€, soit 8,2 % de son endettement financier net.

1.4.3 Exposition au risque de change

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ces coûts d'approvisionnement. Cependant, ce risque est encore plus limité par le fait que le nombre de machines acquises en devises sur l'exercice 2010 est nul.
- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le chiffre d'affaires du Groupe est marginal (3,7 % du CA consolidé en 2011) et le risque est donc limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

1.4.4 Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de sa politique de financement à court terme, le Groupe dispose de contrat d'affacturage (société ACCES INDUSTRIE MAROC), de lignes d'escompte (ACCES INDUSTRIE ESPAÑA) et d'une ligne de crédit réutilisable dans le cadre du crédit syndiqué Natixis.

La société n'utilise pas la totalité du montant disponible dans le cadre de ce contrat.

Les lignes d'affacturage et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime.

Les politiques mises en œuvre pour limiter le risque de liquidité portent sur les axes suivants :

- limitation des investissements
 - * minimisation des acquisitions de machines, achat de machines d'occasion ;
 - * achat de matériel de transport d'occasion ou utilisation de matériel neuf en location ;
 - * pas d'ouverture d'agence.
- mise en place de lignes de financement externes dans les filiales : le montant des besoins de trésorerie des filiales comblés par ACCES INDUSTRIE s'est réduit au cours de l'exercice 2011. Au Maroc, mise en place d'un contrat d'affacturage et refinancement d'une partie du parc de machines auprès d'un organisme de crédit bail. Au Portugal, mise en place d'une ligne d'escompte et d'une ligne de découvert.
- optimisation des prix de location
 - * poursuite de la mise en place d'une politique tarifaire de « Yield management »
 - * poursuite d'un contrôle, de la part des services centraux, des prix de location appliqués par les agences
- réduction des charges
Au Portugal : un premier plan de réduction du parc de machines a été réalisé en septembre 2011 pour le transfert de machines vers la France et le Maroc. Un second lot de machines sera transféré vers la France début 2012.

Ces objectifs sont définis et leur réalisation est suivie au moyen de plans d'affaires revus régulièrement.

1.4.5 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,14 % du chiffre d'affaires et le solde du client hors groupe le plus élevé au 31/12/2011 s'élève à 301 K€.
- le paiement d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance
- un service crédit-management performant composé de huit personnes
- le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients
- la couverture de ce risque par une assurance crédit
- pour les clients non couverts, la demande de garanties aux clients (chèques de caution, garantie de paiement de la part de la maison mère du client...)
- la sensibilisation de l'équipe commerciale aux aspects risque client et délais de recouvrement

Le risque est mesuré mensuellement au moyen de tableaux de bord faisant apparaître le DSO, le montant des dossiers contentieux, le coût de la gestion du poste client ; des objectifs annuels sont fixés pour ce niveau de coût.

Les actifs financiers, quant à eux, sont peu élevés ; ils sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés en garantie des locations immobilières des locaux des agences ou des locations de matériel de transport. Ces dépôts et cautionnements sont nombreux et d'un montant unitaire peu élevé. Le risque portant sur ces éléments est donc dilué et très faible.

Les actifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme et le Groupe ne détient aucun autre actif financier échu, impayé et non déprécié.

1.4.6 Activité en matière de recherche et de développement

Néant.

1.5 PASSAGE AUX NORMES CRC 99-02 (NORMES FRANCAISES)

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

Les actions de la société ACCES INDUSTRIE étaient admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext depuis 2001. Depuis 2003, les obligations attachées aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé ont considérablement évolué, en particulier à la suite des transpositions des directives Prospectus, transparence, Abus de marché et de l'application des normes IFRS.

Ces nouvelles obligations réglementaires constituent pour la société ACCES INDUSTRIE de lourdes contraintes en termes à la fois humain et financier.

Par ailleurs, la société ACCES INDUSTRIE, du fait de sa taille, de sa capitalisation boursière et des volumes d'échange de ses titres, aurait eu vocation à être cotée sur Alternext si ce marché avait existé au moment de son introduction en bourse.

L'assemblée générale du 25/05/2010 a autorisé le directoire à transférer la cotation des titres d'ACCES INDUSTRIE du marché Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext. Ce transfert a été effectif le 10/08/2010.

La société ACCES INDUSTRIE n'est donc plus tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS et a opté pour un changement de référentiel comptable et l'application du règlement du CRC n° 99-02. L'exercice 2011 est l'exercice de première application du règlement du CRC n° 99-02.

Les méthodes préférentielles prévues au § 300 du règlement CRC n° 99-02 ainsi qu'au règlement CRC n° 2004-06 ont été retenues afin de maintenir une bonne information, d'assurer une continuité de traitement comptable et de favoriser la comparabilité des comptes.

Les comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 25 mai 2012.

1.6 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2012

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige en cours ou potentiel, d'arbitrage ou de fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Concernant la société ACCES INDUSTRIE des actions devant les juridictions prud'homales sont en cours au 31 décembre 2011 et ont donné lieu à la constitution de provisions à hauteur de 90 K€.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Du point de vue financier, la priorité des actions du Groupe sera le respect de ses engagements relatifs au crédit syndiqué : respect des ratios semestriels, remboursement des échéances de 8 000 K€ chacune au 7 mai et au 7 novembre. Dans cette optique, les investissements seront encore limités durant l'exercice 2012. Les filiales ont pour objectif, en 2012, de réduire leur dette financière envers ACCES INDUSTRIE.

Les efforts réalisés en matière de maintien du parc en bon état de fonctionnement seront donc poursuivis.

Le chiffre d'affaires du Groupe sera optimisé avec, en France, la poursuite de la mise en place de la politique de « yield management » (optimisation des capacités disponibles du Groupe) initiée en 2010, ainsi que l'envoi de machines supplémentaires au Maroc.

Le Groupe va s'efforcer de maintenir une activité satisfaisante pendant l'exercice en cours.

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'année 2011 à 55 985 K€ contre 51 829 K€ pour l'année 2010, soit une hausse de 8,00 %.

Il se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Ventes de marchandises	299	255
Production vendue de biens	0	0
Production vendue de services	55 685	51 573
Chiffre d'affaires nets	55 985	51 829

Le Chiffre d'Affaires des locations a augmenté de 7,97 %

La hausse des prix (+ 6,7 %) a compensé la faible amélioration du taux d'utilisation (+4,1 %).

2.2 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Principes, règles et normes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général et aux principes comptables généralement admis en France.

L'exercice 2011 ne fait pas l'objet d'un changement comptable.

2.3 RESULTAT DE L'ACTIVITE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 5 147 861,65 €. Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice 5 147 861,65 €

Affectation :

- Apurement préalable du report à nouveau débiteur, d'un montant de 2 754 861,66 € :

5 147 861,65 €
(2 754 861,66 €)

Soit un solde créditeur de 2 392 999,99 €

- Sur ce solde :

o Dotation de la réserve légale à hauteur d'environ 5,25%, soit 125 607,76 €, dont le montant sera ainsi porté de 48 214,67 € à 173 822,43 €, la réserve légale étant ainsi dotée en totalité,

o Le solde, soit 2 267 392,23 € étant affecté au report à nouveau pour ce montant.

2.4 DIVIDENDES

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.5 MONTANT DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

Le montant des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à la clôture de l'exercice à 57 084 €. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société.

2.6 DELAIS DE PAIEMENT

En application de la loi, ACCES INDUSTRIE a mis en place les procédures nécessaires pour assurer le paiement de ses fournisseurs à 45 jours fin de mois.

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2011 est la suivante, en € :

En €	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu de 60 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	420 042	1 026 164	349 145	120 883	196 518
Fournisseurs - effets à payer	0	818 444	49 752	21 146	0
Fournisseurs d'immobilisations	0	129 243	65 165	20 574	24 487
TOTAL GROUPE	420 042	1 973 851	464 063	162 603	221 004

Cette décomposition était la suivante au 31/12/2010 :

En €	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu de 60 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	1 168 042	153 686	25 348	11 829	146 103
Fournisseurs - effets à payer	290 236	0	0	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	42 322	36 021	0	0	0
TOTAL GROUPE	1 500 599	189 707	25 348	11 829	146 103

2.7 ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

2.8 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Selon point 1.7

2.9 SITUATION DE LA SOCIETE AU REGARD DE L'ENDETTEMENT

Les machines financées précédemment par crédit-bail ont été refinancées par une ligne de crédit syndiqué de 100 M€ (dont 10 M€ de revolving), arrangé par la banque Natixis. Au 31 décembre 2008, la banque Natixis avait débloqué la totalité du prêt (hors partie revolving, non utilisée à cette date).

Durant l'exercice, la société n'a souscrit à aucun nouvel emprunt et a effectué pour 16 049 K€ de remboursement d'emprunts existants. La tranche C du crédit syndiqué (10 M€ de revolving) est utilisée à hauteur de 9 000 K€ au 31/12/2011.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont donc passés de 70 563 K€ en début d'exercice à 57 014 K€ en fin d'exercice.

2.10 PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 8 % sur 2011. Après une reprise lente après la période estivale, la société a poursuivi sa croissance sur le 2nd semestre. Les efforts quant à la maîtrise des prix de location et la mise en place de contrôles de rentabilité et d'une politique de « yield management » (optimisation des capacités disponibles de la société) ont continué de produire leurs effets.

2.11 GESTION DES RISQUES

Cf. paragraphe 1.4 du rapport de gestion de Groupe.

2.12 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats des filiales d'ACCES INDUSTRIE sont présentés ci-dessous :

2.12.1 Accès Industrie España

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA est une société anonyme de droit espagnol au capital de 408 948,00 € créée en mars 1998. Elle a pour activité la location de matériel auxiliaire pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,99 % du capital social de la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au 31 décembre 2011.

Le Chiffre d'Affaires s'établit à 4 488 K€ en diminution de - 26 % par rapport à 2010 6 009 K€.

Le résultat net s'établit à -314 K€ en 2011 contre -1 291 K€ en 2010.

En début d'exercice 2011, les agences de Gérone et Valence ont été fermées et 140 machines, soit 22 % du parc ont été transférées vers la France. Cet ajustement du parc explique la réduction du chiffre d'affaires.

Compte tenu des fermetures d'agences et de la réduction du nombre de salariés du siège social, l'effectif moyen est passé de 59 personnes en 2010 à 44 personnes en 2011 et l'effectif de clôture de 60 personnes au 31/12/2010 à 42 personnes au 31/12/2011.

Ces mesures ont permis à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA d'améliorer sensiblement son résultat sans toutefois atteindre l'équilibre.

Nous assistons à un ajustement de l'offre de machines au marché : exportation de machines (vers la France, les pays d'Europe de l'Est, d'Amérique latine, d'Afrique du Nord), obsolescence du parc. Cet ajustement de l'offre devrait permettre une amélioration des taux d'occupation et des prix de location d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA.

En 2012, cette progression du chiffre d'affaires accompagnée d'un maintien des charges à leur niveau de 2011 vont amener le résultat de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA près de l'équilibre.

2.12.2 Accès Industrie Portugal, S.A.

ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, S.A. est une société anonyme de droit portugais au capital de 900 000 € créée en 2001. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,92 % du capital social d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL au 31 décembre 2011.

En 2011, les principaux indicateurs d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL sont restés stables par rapport à 2010 :

- Le chiffre d'affaires au 31/12/2011 s'élève à 3 188 K€ contre 3 179 K€ au 31/12/2010.
- Le nombre de machines s'élève à 404 au 31/12/2011 contre 412 au 31/12/2010.
- L'effectif de clôture demeure inchangé avec 28 personnes.
- Le résultat net s'élève à 52 K€ au 31/12/2011 contre 68 K€ au 31/12/2010.

Cependant, le résultat d'exploitation s'est sensiblement dégradé et le résultat net n'a pu être maintenu que grâce à un abandon de créance commerciale de 325 K€ consenti par ACCES INDUSTRIE FRANCE.

Compte tenu de l'absence de perspectives de redressement du marché, il a été décidé de transférer vers la France une cinquantaine de machines (soit 20 % du parc de machines hors mini-pelles) afin de retrouver dès 2012 un résultat d'exploitation positif.

2.12.3 Maroc Elévation

MAROC ELEVATION est une société anonyme de droit marocain au capital de 5 000 000 dirhams créée en 2008. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

Le capital de MAROC ELEVATION est détenu à hauteur de 99,99 % par ACCES INDUSTRIE.

Durant ce troisième exercice, une seconde agence, localisée sur Tanger, a vu le jour. Sa véritable montée en puissance s'est effectuée sur le 4ème trimestre 2011.

L'exercice 2011 a vu une augmentation du Chiffre d'Affaires de 90 % pour s'établir à 2 339 K€ (soit 26 380 KDhs) contre 1 241 K€ (soit 13 887 K Dhs) en 2010.

Le résultat net de Maroc Elevation à fin décembre 2011 correspond à un déficit de 258 K€ versus un bénéfice de 52 K€ au 31 décembre 2010.

En 2011, afin de développer son parc de machines destinées à la location, la société MAROC ELEVATION a continué à acheter des machines d'occasion à sa société mère, ACCES INDUSTRIE et à sa société sœur ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.

Entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011, l'effectif de clôture de MAROC ELEVATION est passé de 11 à 16 salariés et son parc de machines destinées à la location de 165 à 213 machines.

La dégradation du résultat net a deux origines principales :

- le refinancement d'une partie du parc (43 machines en crédit-bail. En vertu de ce contrat de crédit-bail, d'un montant de 10 311 KDhs, un premier loyer de 30 % de la valeur des machines a été versé. La charge de crédit-bail de l'exercice s'est donc élevée à 3 442 KDhs (soit 305 K€).
- les reports déficitaires antérieurs ayant été absorbés en quasi-totalité en 2010, la charge d'impôt sur les sociétés de 2011 s'est élevée à 30 K€.

La concurrence est devenue active, et la seconde tranche du chantier « Renault » de Tanger qui a démarré au second semestre 2011 est moins importante que la première tranche. Cependant, les nombreux chantiers en cours et annoncés laissent espérer de bonnes perspectives d'activité pour la société. Le parc de machines destinées à la location devrait se stabiliser et la croissance du chiffre d'affaires devrait devenir modérée (alors qu'il avait quasiment doublé entre 2009 et 2010 puis à nouveau entre 2010 et 2011).

2.13 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2012

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige en cours ou potentiel, d'arbitrage ou de fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

RESSOURCES HUMAINES

3.1 INFORMATION SOCIALES ACCES INDUSTRIE

3.1.1 Effectif et embauches

3.1.1.1 Effectif total au 31 décembre 2011

L'effectif total du Groupe d'Accès Industrie était 450 personnes au 31 décembre 2011 dont 363 en France.

3.1.1.2 Nouvelles initiatives de recrutement

ACCES INDUSTRIE a effectué 95 embauches dont 6 étaient des cadres.

Sur les 95 embauches, 64 ont été faites pour des remplacements et 31 sont liées à des créations de postes.

ACCES INDUSTRIE poursuit et renforce ses initiatives auprès des jeunes diplômés de gestion et d'universités, et ceux issus d'autres formations (techniques...) en leur proposant des stages en entreprise afin de leur permettre de découvrir les diverses facettes des métiers et de réfléchir sur le sens du travail, de se trouver en situation d'autonomie, en dehors de l'établissement scolaire. Les valeurs recensées lors de ces stages peuvent faire l'objet de futurs recrutements.

ACCES INDUSTRIE continue à développer son partenariat avec les différents CFAI. Cette collaboration permet à Accès Industrie d'employer, en 2011, 12 contrats d'apprentissage et 3 contrats de professionnalisation.

3.1.1.3 Sorties chez ACCES INDUSTRIE

Sur l'année 2011, 103 personnes ont quitté l'entreprise ; les motifs des sorties sont les suivants :

Motifs	Nombre de sorties
Démission	20
Fin Contrat Apprentissage	6
Fin CDD	11
Rupture période d'essai (employeur)	11
Rupture période d'essai (salarié)	9
Licenciement	16
Licenciement économique	2
Licenciement faute grave	3
Mutation (autre société groupe)	2
Rupture contrat apprentissage/ CDD employeur	
Rupture contrat apprentissage /CDD salarié	1
Rupture contrat d'apprentissage / CDD (commun accord)	2
Rupture Conventionnelle	18
Licenciement Inaptitude	1
Fin Contrat Pro	1
Total	103

3.1.1.4 Recours aux heures supplémentaires

Hormis les heures supplémentaires effectuées entre les 36 et 39^{ème} heures avec l'application du repos compensateur de 25 % suite à la loi des 35 heures, il n'y a pas d'heures supplémentaires effectuées au sein d'ACCES INDUSTRIE au delà de la 39^{ème} heure.

3.1.1.5 Recours à l'intérim

En 2011, ACCES INDUSTRIE a eu recours à 3 920 heures d'intérim soit l'équivalent d'environ 1.93 salarié à temps complet.

3.1.2 Informations relatives aux plans de réductions des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Il n'y a pas eu chez ACCES INDUSTRIE de plan de réduction des effectifs en 2011.

3.1.3 Organisation du travail en France

ACCES INDUSTRIE applique les conventions collectives départementales et nationales de la Métallurgie.

3.1.3.1 Horaires

L'horaire hebdomadaire moyen affiché pour les salariés ETAM à temps pleins est de 39 heures.

Les cadres ont des contrats de travail en forfait jours (soit 218 jours de travail par an).

Pour répondre à la demande de certains clients travaillant le soir ou les fins de semaine, ACCES INDUSTRIE a mis en place un régime d'astreintes validé par le comité d'entreprise en octobre 2009.

3.1.3.2 Durée du travail des salariés à temps partiel

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel se retrouvent dans les catégories Employés, ouvriers et Agents de maîtrise.

Sur un effectif de 7 collaborateurs à temps partiel, la grande majorité travaille à 4/5ème, principalement dans le cadre de congés parentaux ou d'absences le mercredi.

La répartition des salariés à temps partiel est la suivante

France	Cadres	Maîtrises	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Hommes	0	0	0	1	0	1
Femmes	0	1	5	0	0	6
Total	0	1	5	1	0	7

3.1.3.3 Absentéisme par motif - France :

	Total en % de la masse salariale
Maladie	1,98 %
Accident de travail - trajet	0,51 %
Maternité/Paternité	0,67 %
Autres absences	0,17 %
Total	3,32 %

3.1.4 Evolution de l'emploi, des qualifications et de la formation en 2011 en France

3.1.4.1 Evolutions des carrières

Elles sont au nombre de 20 courant 2011 et ont abouti aux changements suivants :

- 1 Assistante Commerciale => Commerciale Siège
- 9 Techniciens => Chefs d'Atelier
- 1 Chef d'Atelier => Animateur Technique
- 3 Chauffeurs => Exploitants logistique
- 1 Agent d'exploitation => Responsable plate-forme Transport
- 1 Analyste programmeur => Assistant Maîtrise d'ouvrage
- 2 Technico- Commerciaux => Chefs d'Agence
- 1 Animateur Technique => Responsable Support Réseau plate forme technique
- 1 Assistante commerciale => Gestionnaire Crédit Client

3.1.4.2 Les contrats de travail

France	Apprentis	Contrats Pro	Cadres	Maîtrises	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Contrats à durée indéterminée		2	55	66	93	55	68	339
Contrats à durée déterminée					4	3	2	9
Contrats d'apprentissage	12							12
Contrats de professionnalisation		3						3
TOTAL	12	5	55	66	97	58	70	363

ACCES INDUSTRIE a eu recours aux contrats à durée déterminée pour accroissement d'activité ou remplacement de salariés en congés maternité ou maladie.

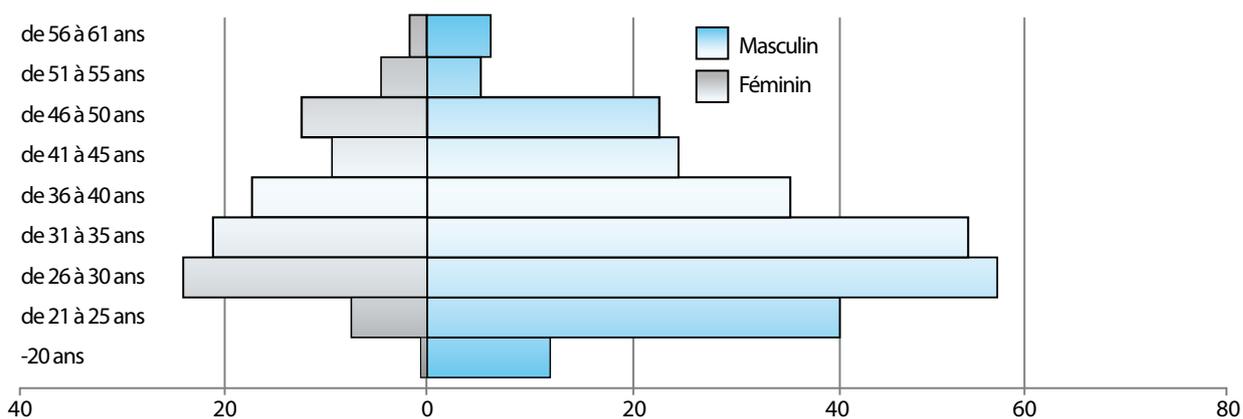
3.1.4.3 Situation comparée des Hommes et des Femmes

Effectif

France	Cadres		Maîtrises		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Contrats à durée déterminée					2		4		2	1					9
Contrats à durée indéterminée	44	11	55	11	67	1	25	68	50	5	2				339
Contrats d'apprentissage													11	1	12
Contrats de professionnalisation							0	0			1	2			3
TOTAL	44	11	55	11	69	1	25	72	52	6	3	2	11	1	363

Pyramide des âges

France	Cadres		Maîtrises		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrats Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<21 ans					3		2		2			1	5		13
De 21 à 25 ans			4		21		7	5		1	3	1	6	1	49
De 26 à 30 ans	6	1	18	2	18		6	22	9						82
De 31 à 35 ans	15		19	4	9	1	4	19	7						76
De 36 à 40 ans	10	4	5	4	8		5	8	8	2					54
De 41 à 45 ans	7	2	3		2		1	7	12	1					35
De 46 à 50 ans	4	2	2	3	7			7	9	2					36
De 51 à 55 ans	2		2	1	1			4							10
De 56 à 61 ans		2	1						5						8
TOTAL	44	11	55	11	69	1	25	72	52	6	3	2	11	1	363



Durée et organisation du travail

France	Hommes	Femmes	TOTAL
Contrats à durée déterminée	4	5	9
Contrats à durée indéterminée	243	96	339
Contrats d'apprentissage	11	1	12
Contrats de Professionnalisation	1	2	3
TOTAL	259	104	363

3.1.5 Politique de rémunération

3.1.5.1 Charges salariales

La masse des salaires bruts d'ACCES INDUSTRIE est de 10 697 K€ au 31 décembre 2011.

3.1.5.2 Charges patronales

Le montant annuel des charges patronales 2011 était de 4 644 K€ ce qui représente une progression de 8,52 % par rapport à l'année précédente. L'évolution des charges est notamment due :

- à la modification du calcul de l'exonération « Loi Fillon »
- à l'évolution des cotisations sociales sur la prime d'intéressement et la participation :
 - o la base est de 694 K€ en 2011 vs 176 K€ en 2010
 - o le taux de cotisation est de 8% en 2011 vs 6% en 2010.

Nous pouvons également noter que la mise en place de la portabilité des droits à la mutuelle et à la prévoyance, en juillet 2009, a eu un impact sur l'évolution des charges patronales. En effet, la société ACCES INDUSTRIE continue à cotiser à la mutuelle et à la prévoyance pour les salariés licenciés, demandeurs d'emploi, le souhaitant et ce jusqu'à concurrence de 9 mois (selon l'ancienneté du salarié) à compter de leur date de sortie.

Pour l'année 2011, 17 salariés ont souhaité bénéficier de la portabilité des droits Mutuelle et Prévoyance ce qui représente une cotisation supplémentaire d'environ 7300,00 euros pour l'entreprise.

3.1.5.3 Application du titre IV du livre IV du Code du Travail

Intéressement

L'intéressement est un dispositif encadré par la loi mais à caractère facultatif. Il a été mis en place dans le cadre d'un accord d'entreprise pour la France. Accès Industrie a signé un accord d'intéressement le 8 Juin 2006, modifié par l'avenant du 29 Juin 2006.

ACCES INDUSTRIE a signé un nouvel accord d'intéressement en juin 2009 pour les années 2009, 2010 et 2011, modifié par avenant du 30 Avril 2010.

Les résultats de la société en 2011 et l'application de la nouvelle méthode de calcul permettent de dégager un intéressement de 599 480,70 euros brut. Cette prime d'intéressement sera versée au mois de Juillet 2012.

Participation

Conformément à l'Article L.444-2 du Code du Travail, visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, la société est tenue de faire participer ses salariés aux résultats de l'entreprise. La participation est liée aux résultats de l'entreprise; elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive. Un accord de participation a été signé au mois de Juin 2006. Un avenant à cet accord a été signé le 30 Avril 2010 donnant la possibilité à chaque bénéficiaire de disposer directement de sa participation, ou de la placer sur le Plan Epargne Entreprise

ACCES INDUSTRIE versera 94 408,00 euros de participation au titre de l'année 2011. Cette prime sera versée au mois d'Avril 2012.

Plan Epargne d'Entreprise

Un avenant au plan d'épargne entreprise ouvert auprès d'une organisation bancaire le 16 avril 2007, a été effectué le 19 mai 2008 avec pour objet de modifier les modalités de gestion des sommes provenant de l'intéressement et de la participation.

Un second avenant a été signé le 30 Avril 2010 afin de rajouter dans nos choix de placement un Fond Commun de Placement Entreprise « Solidaire ». De ce fait, notre PEE est constitué de quatre Fonds Communs de Placement Entreprise (FCPE)

3.1.6 Relations professionnelles

De nouvelles élections professionnelles concernant le renouvellement des membres du Comité d'Entreprise ont eu lieu au mois de mai 2011. La composition de celui-ci a été modifiée suite au départ d'un membre. Au 31 décembre 2011, la composition est la suivante :

Composition du Comité d'Entreprise en 2011

Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens (Titulaires)	2
Employés / Ouvriers (Titulaires)	2
Nombre de représentants titulaires	5
Nombre de représentants suppléants	4

Nombre de réunions du Comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise chez ACCES INDUSTRIE s'est réuni 10 fois courant 2011.

3.1.6.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

La démarche Santé/Sécurité s'inscrit dans une démarche d'ensemble, conduite en étroite collaboration avec les médecins du travail et le CHSCT. Dans cette optique, ACCES INDUSTRIE se réunit avec le CHSCT une fois tous les trimestres pour faire une étude sur les accidents du travail du trimestre écoulé, établir un programme de travail pour le trimestre à venir et de ce fait, faire évoluer le document unique.

La préservation de la santé repose sur la prévention des risques et fait partie intégrante de la politique humaine et sociale.

La société ACCES INDUSTRIE a investi en 2011 :

- 35 120, 56 euros pour des équipements en bacs de rétention de certains sites
- 24 443,78 euros pour l'achat de gants, chaussures, combinaisons, protections auditives, ... etc.

Soit un montant global de 59 564,34 euros.

3.1.7 Formation

3.1.7.1 Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue en 2011

Montant consacré à la formation (en €)	353 269
% de la masse salariale	3,30 %

3.1.7.2 Nombre de personnes formées

En 2011, le nombre de personnes formées s'élève à 492 personnes, ce qui représente 136 %.

3.1.7.3 Nombre d'actions de formation

En 2011, le nombre d'actions de formation est au nombre de 179.

3.1.7.4 Nombre d'heures de formation

En 2011, le nombre d'heures de formation s'élève à 17 536 heures.

3.1.8 Emploi des travailleurs handicapés

ACCES INDUSTRIE s'inscrit depuis longtemps dans une démarche d'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. Relativement à l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail, elle a employé, en 2011, 11 personnes déclarées « travailleur handicapé ».

La société ACCES INDUSTRIE a créé un poste adapté en catégorie employé, pour un salarié ayant une fonction de chaudronnier, reconnu travailleur handicapé suite à un accident de vie privée.

Cette mise en place de ce poste a été encadrée par un ergonome de la MDPH.

Deux autres postes de salariés ayant une reconnaissance ont été aménagés après conseil de l'ergonome de la MDPH, de ce fait la société a bénéficié pour ces aménagements d'aides de l'AGEFIPH.

L'entreprise a par ailleurs participé, comme les autres années, au Forum Cap Emploi, permettant de rencontrer des personnes handicapées en recherche d'emploi et de mieux appréhender le problème de réinsertion, tout en leur permettant de passer des entretiens avec des professionnels.

La société Accès Industrie a la volonté, à chaque besoin de recrutement, de considérer la possibilité d'engager une personne handicapée. Elle reçoit sur le SIÈGE, régulièrement des stagiaires de l'ADAPT de VIRAZEIL et travaille également avec l'ESAT de CASTILLE à CLAIRAC (47400).

INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

4.1 LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES

Monsieur Daniel DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Président Directeur Général Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Directoire Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
A.T.J.	SAS	Président
A.T.N.	SA	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
SCI DE PESSELSIS	SCI	Gérant
EURL IMMO AD	SARL	Gérant

Monsieur Pascal MEYNARD

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
A.T.N.	SA	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Administrateur
SCI SOLANI	SCI	Gérant
SCI THARI	SCI	Gérant
SCI MIRHA	SCI	Gérant

Monsieur Eric LACOMBE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	Société étrangère	Administrateur
A.T.N.	SA	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Représentant permanent de la société ACCES INDUSTRIE, membre du Conseil d'administration
ROUTABOUL	SARL	Gérant
SCI D'ARQUES	SCI	Gérant

Monsieur Marc CHEMINEAU

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire

Monsieur Maël DE LA LANDE DE CALAN

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ANOV EXPANSION	SAS	Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Pierre COSTES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
VSSA HOLDING	SAS	Membre du Conseil de surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Administrateur
PRESS INDEX	SA	Représentant permanent de BCP
OSIATIS	SA	Représentant permanent de la société WBFP
OSIATIS France	SA	Représentant permanent de la société WBFP
TENDANCES MANAGEMENT	SAS	Représentant permanent de BCP
ADIT	SA	Administrateur
ANOV France	SAS	Administrateur
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Représentant BCP

Madame Françoise DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Vice-Présidente du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
QUAI 36	SARL	Gérante
EURL IMMO FD	SARL	Gérante

BUTLER CAPITAL PARTNERS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Président
COLFILM	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Président
FINANCIERE SERNAM	SAS	Membre du Conseil de surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Membre du Conseil de surveillance
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Administrateur
PRESS INDEX	SA	Administrateur
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance
VSSA HOLDING	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
MANAGERS SERNAM 2	SAS	Président
TENDANCES MANAGEMENT	SAS	Président
ADIT	SA	Administrateur
ANOV FRANCE	SAS	Administrateur
ANOV EXPANSION	SAS	Administrateur
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Walter BUTLER

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
AMSTAR ENTREPRISES	SARL	Gérant
BUTLER CAPITAL PARTNERS	SA	Président-Directeur général Membre du Conseil d'administration
ADIT	SA	Administrateur
COLFILM	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Représentant permanent de BCP,
OSIATIS	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
OSIATIS FRANCE	SA	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Conseil de Surveillance
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 30 ALBERT 1er	SCI	Gérant
VIRGIN STORES	SA	Représentant permanent de BCP,
VSSA HOLDING	SAS	Représentant permanent de BCP,
GROUPE PARTOUCHE	SA	Membre du Conseil de Surveillance
ANOV EXPANSION	SAS	Président
ANOV FRANCE	SAS	Représentant permanent de BCP,
WB FINANCE ET PARTENAIRES	SA	Président-Directeur général, Administrateur

IRDI – INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE MIDI-PYRENEES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
EADS COMPOSITES AQUITAINE	SA	Administrateur
FAM	SA	Administrateur
INTELLAGRI	SA	Administrateur
LDL TECHNOLOGY	SA	Membre du Conseil de surveillance
LIBRAGEN	SA	Membre du Conseil de surveillance
MP CROISSANCE	SA	Administrateur
PALUMED	SA	Administrateur

Mademoiselle Dorothée WATINE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de la société IRDI,

4.2 REMUNERATION ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

4.2.1 Directoire

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et des actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Mandataire social	Exercice 2011	Exercice 2010
Daniel DUCLOS Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	335 250€	270 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Pascal MEYNARD Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	169 500€	144 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Eric LACOMBE Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	169 500 €	144 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Marc CHEMINEAU Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	147 750 €	125 633 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Mandataire social	Exercice 2011	Exercice 2010
Daniel DUCLOS Président du Directoire		
Rémunération fixe	251 250 €	240 000 €
Rémunération variable	84 000 €	30 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	335 250 €	270 000 €
Pascal MEYNARD Membre du directoire		
Rémunération fixe	127 500 €	120 000 €
Rémunération variable	42 000 €	24 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	169 500 €	144 000 €
Eric LACOMBE Membre du directoire		
Rémunération fixe	127 500 €	120 000 €
Rémunération variable	42 000 €	24 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	169 500 €	144 000 €
Marc CHEMINEAU Membre du directoire		
Rémunération fixe	123 750 €	118 333 €
Rémunération variable	24 000 €	7 300 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
Total	147 750 €	125 633 €

Tableau 3 : Jetons de Présence

Les dirigeants mandataires sociaux n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

Tableau 4 : Options de souscription ou achat d'actions attribuées durant l'exercice

Sur l'année 2011, il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites de la société.

Tableau 5 : Options de souscription ou achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Il n'a pas été levé d'options de souscription ou d'achat au cours de l'exercice par les dirigeants mandataires sociaux.

Par ailleurs, le programme d'option de souscription ou d'achat d'actions voté le 3 mai 2001 a pris fin le 2 mai 2011 sans qu'aucune option n'ait été levée.

Tableau 6 : Actions de performance et Tableau 7 : Actions de performance disponibles

La société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux dirigeants mandataires en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantage en nature	Retraite supplémentaire et autre avantage
Daniel DUCLOS	Président du Directoire	Président	251 250 €	84 000 €	Néant	14 915.70 €
Pascal MEYNARD	Membre du Directoire	Directeur développement commercial	127 500 €	42 000 €	Néant	8 755.92 €
Eric LACOMBE	Membre du Directoire	Directeur financier	127 500 €	42 000 €	Néant	8 755.92 €
Marc CHEMINEAU	Membre du Directoire	Directeur des Opérations	123 750 €	24 000 €	Néant	7 450.92 €
Total			630 000 €	192 000 €	Néant	39 878.46 €

En cas de révocation de sa fonction de Président du Directoire, Monsieur Daniel DUCLOS percevra le versement d'une indemnité forfaitaire égale à la somme des rémunérations brutes perçues par lui au titre des vingt-quatre derniers mois précédant sa révocation sans que cette indemnité puisse être inférieure à cinq cent dix mille euros.

En cas de licenciement par la société, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront le versement d'une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre des douze derniers mois précédant leur licenciement sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent trente mille euros pour Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE et à cent vingt cinq mille euros pour Monsieur Marc CHEMINEAU.

En cas de révocation de leurs fonctions de Directeurs Généraux, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront également une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre de leur contrat de travail et au cours des douze derniers mois précédant leur révocation en qualité de Directeur généraux sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent trente mille euros pour Messieurs Pascal MEYNARD et Eric LACOMBE et à cent vingt cinq mille euros pour Monsieur Marc CHEMINEAU.

4.2.2 Le Conseil de surveillance

Mandataires	Rémunérations fixe brute en €	Rémunérations variables en €	Jetons de présence en €	Avantages en nature en €
Pierre COSTES	0	0	-	-
Françoise DUCLOS	13 287.69 €		-	-
Walter BUTLER (BCP)	0	0	-	-
Maël DE LA LANDE DE CALAN	0	0	-	-
Dorothée WATINE (IRDI)	0	0	-	-

Nous vous précisons qu'aucun membre du conseil de surveillance n'est attributaire de stock-option.

4.3 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous présentons un état récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621.18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice :

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET A L'ACTIONNARIAT

5.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social, au 31 décembre 2011, s'élève à 1 738 224,30 €, divisé en 5 794 081 actions d'un nominal de 0,30 €.

5.2 HISTORIQUE DES VARIATIONS DU CAPITAL SOCIAL

Date	Opération	Variations de capital	Capital après opération	Nb actions après opération	Nominal de l'action
15/12/98	Création de la Société	F 250 000	F 250 000	2 500	F 100
12/10/99	Augmentation de capital suite à apport partiel d'actif	F 29 750 000	F 30 000 000	300 000	F 100
23/12/99	Augmentation de capital en numéraire	F 5 928 800	F 35 928 800	359 288	F 100
29/12/00	Augmentation de capital suite à exercice de bons en numéraire	F 4 071 200	F 40 000 000	400 000	
	Augmentation de capital en numéraire	F 2 000 000	F 42 000 000	420 000	
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission et augmentation de valeur nominale	F 2 080 310	F 44 080 310	420 000	
29/12/00	Conversion de la valeur nominale en euros	NA	€ 6 720 000,00	420 000	€ 16
06/04/01	Division de la valeur nominale par 16	NA	€ 6 720 000,00	6 720 000	€ 1
03/05/01	Emission de 1 300 000 actions mises à la disposition du public dans le cadre de l'introduction au second marché	€ 1 300 000,00	€ 8 020 000,00	8 020 000	€ 1
05/06/01	Exercice par le Crédit Lyonnais de bons de souscription d'actions	€ 222 750,00	€ 8 242 750,00	8 242 750	€ 1
29/03/06	Réduction du capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre de rachats d'actions	€ -509 382,00	€ 7 733 368,00	7 733 368	€ 1
07/04/06	Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions	€ -7 578 700,64	€ 154 667,36	7 733 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à FAI)	€ 748 000,00	€ 902 667,36	45 133 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 587 383,12	€ 1 490 050,48	74 502 524	€ 0,02
10/07/06	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 42 083,30	€ 1 532 133,78	76 606 689	€ 0,02
04/01/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 21 883,16	€ 1 554 016,94	77 700 847	€ 0,02
21/05/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 67 385,34	€ 1 621 402,28	81 070 114	€ 0,02
23/07/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 113 185,14	€ 1 734 587,42	86 729 371	€ 0,02
18/12/07	Augmentation du capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 0,58	€ 1 734 588,00	86 729 400	€ 0,02
18/12/07	Regroupement des actions	€ 0,00	€ 1 754 704,80	5 781 960	€ 0,30
25/07/08	Augmentation du capital par attribution d'actions gratuites	€ 20 116,80	€ 1 754 704,80	5 849 016	€ 0,30
25/08/10	Annulation d'actions dont l'affectation initiale est devenue caduque	€ 16 480,50	€ 1 738 224,30	5 794 081	€ 0,30

5.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option.

Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	06-avr-01
Date d'attribution des options	03-mai-01
Nature des options	Souscription
Nombre d'options maximal à émettre (avant regroupement)	350 000
Nombre d'options émises et attribuées (avant regroupement)	134 800
Nombre d'options émises et attribuées (après regroupement)	8 987
dont aux mandataires sociaux	743
dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	533
Début de la période d'exercice des options	03-mai-04
Fin de la période d'exercice des options	02-mai-11
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option (avant regroupement)	9,97 €
Prix d'exercice d'une option (après regroupement)	149,55 €
Nombre d'options non exerçables (salariés ayant quitté définitivement la société ou les sociétés qui lui sont liées)	8 987
Nombre d'options exerçables au 31/12/2011	0
Nombre d'options souscrites au 31/12/2011	0

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 149,55 € (après regroupement), soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2011. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,03 % (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 13.4 des comptes de l'annexe consolidée) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4 des comptes de l'annexe consolidée). La période d'exercice de ces options de souscription a pris fin le 2 mai 2011.

5.4 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Plan d'attribution 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'acquisition des 268 221 actions gratuites une charge d'exploitation de plus de 3,3 M€.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010.
- La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse et de la formule suivante :

$(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions}$

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29-mars-06
Date d'attribution des actions	16-juin-06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre d'actions ne remplissant plus les conditions d'émission	50 291
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2011 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.4 des comptes de l'annexe consolidée) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.3 des comptes de l'annexe consolidée).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

Il y a 50 291 actions qui ne remplissent plus les conditions car le bénéficiaire n'est plus présent dans le Groupe.

Plan d'attribution 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2010 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2012 ;
- La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2013 ;
- La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2014.
- La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2020.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction de la formule suivante :

$(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions}$

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25-mai-10
Date d'attribution des actions	16-juin-10
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2011 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.4 des comptes de l'annexe consolidée) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.3 des comptes de l'annexe consolidée).

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

5.5 CONDITIONS STATUTAIRES AUXQUELLES SONT SOUMISES LES MODIFICATIONS DU CAPITAL ET DES DROITS SOCIAUX

Outre les déclarations de franchissements de seuils prévus par l'article L. 233-7 du Code de Commerce, toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, directement ou indirectement au sens des articles L. 233-9 et L. 233-10 du Code de commerce, un nombre de titres représentant une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du jour où chacun des seuils est atteint, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

L'obligation déclarative ci-dessus s'entend pour toute fraction de 2,5 % du capital à compter du premier seuil de 2,5 % et cesse d'être exigée au-delà d'une participation de 33 1/3 % du capital.

A défaut d'avoir été régulièrement déclaré dans les conditions qui précèdent, et si la demande en est faite (et consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale) par un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % au moins du capital social ou des droits de vote, les actions dont la détention aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions fixées par la loi.

5.6 IDENTITE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

Principaux actionnaires au 31/12/2011	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89 %	86,88 %
IRDI	2,98 %	3,20 %

5.7 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, introduit par la loi n°2006-387 du 31 mars 2006, nous vous exposons certains éléments qui seraient susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

5.7.1 Structure du capital de la société au 31 décembre 2011

Répartition du capital au 31/12/2011	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89 %	86,88 %
Accès Finance	1,16 %	1,25 %
Accès Investissement	4,13 %	2,22 %
IRDI	2,98 %	3,20 %
Auto détention	0,18 %	0 %
Management	0,87 %	0,93 %
Autres nominatifs	0,32 %	0,34 %
Porteurs	9,47 %	5,08 %

5.7.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions

Néant.

5.7.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du code de commerce

Néant.

5.7.4 Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Néant.

5.7.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

5.7.6 Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

5.7.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les membres du Directoire sont révocables par l'assemblée générale sur proposition du conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance donne son avis sur toutes propositions de modifications statutaires (sauf celles légalement requises ou rendues nécessaires pour recapitaliser la société).

5.7.8 Pouvoirs du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Le directoire est doté des pouvoirs prévus par la loi.

5.7.9 Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Néant.

5.7.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Cf. note 5.2

INFORMATIONS DIVERSES

6.1 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte que l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2011, est inférieure à 3 %.

6.2 OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée lors de la précédente assemblée générale ordinaire du 27 mai 2011 d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 10 237 (0,18 %) actions de la société étaient détenues par notre société au 31 décembre 2011.

Bilan du programme de rachat d'actions au 31 décembre 2011

Informations	Montants
Pourcentage de capital auto détenu :	0,18 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	54 935
Nombre de titres détenus en portefeuille :	10 237

6.3 RENOUVELLEMENT D'AUTORISATIONS DIVERSES

Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler les diverses autorisations préalablement données.

6.4 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

6.5 DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE

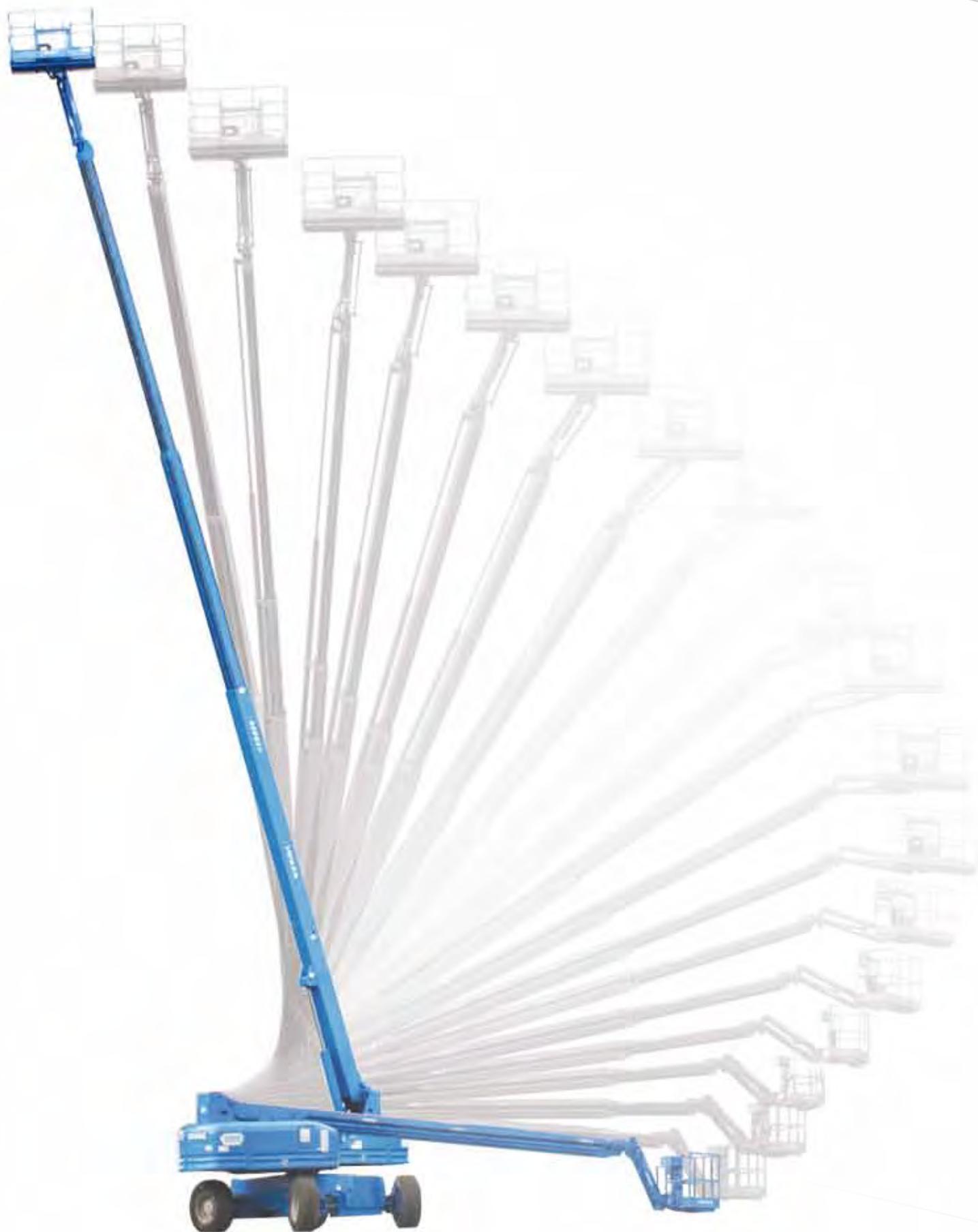
Le tableau figure en Annexe 2 du présent rapport.

* * * * *

Fait à Tonneins
le 30 mars 2012

Le Directoire







Comptes

et annexe consolidés

au 31 décembre 2011

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Actifs immobilisé - actifs non courants				
Ecart d'acquisition		0	0	0
Immobilisations incorporelles	7	2 286	2 290	2 290
Immobilisations financées par crédit bail	6	2 479	988	988
Autres Immobilisations corporelles	5	99 294	110 835	109 028
Actifs financiers non courants				986
Immobilisations financières	8	1 189	1 189	
Créances d'impôt sur les résultats				3 328
Total immobilisé - Actifs non courants		105 248	115 302	116 620
Créances diverses - actifs courants				
Actifs financiers courants				203
Stocks et en-cours		2 016	1 721	1 721
Clients et autres débiteurs	9	22 495	19 346	19 541
Créances d'impôt sur les résultats	14	4 953	5 652	1 714
Comptes de régularisation		1 684	2 026	
Trésorerie	10	4 416	2 226	2 226
Actifs circulants - actifs courants		35 564	30 971	25 405
TOTAL DES ACTIFS		140 812	146 273	142 025

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Capitaux propres				
Capital	11	1 738	1 738	1 738
Primes d'émission	11	14 809	14 809	14 809
Actions propres	11	-45	-29	-29
Réserves consolidées	11	25 082	22 736	21 636
Ecart de conversion		-2	-4	-3
Résultat de l'exercice	11	3 956	2 338	2 132
Intérêts minoritaires	11	1	1	1
Total capitaux propres	11	45 539	41 589	40 284
Dettes - Passifs non courants				
Provisions				152
Dettes financières				61 028
Total passifs non courants				61 180
Dettes - Passifs courants				
Provisions		231	249	96
Dettes financières	12	80 727	92 984	29 013
Fournisseurs et autres créditeurs	13	13 406	11 266	11 267
Dettes d'impôt sur les résultats	14	909	185	185
Total passifs courants				40 561
Total dettes		95 273	104 684	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		140 812	146 273	142 025



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Ventes de marchandises / Produits		12	208	208
Prestations de services		63 383	58 498	58 475
Chiffre d'affaires		63 395	58 706	58 683
Reprises amort.et prov.d'exploitation		526	706	
Autres produits		1 655	733	682
Achats consommés		-3 622	-3 381	-3 381
Autres achats et charges externes	15	-20 500	-18 758	-18 740
Charges de personnel	16	-18 054	-17 307	-17 199
Impôts et taxes		-1 308	-1 507	-957
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	-12 619	-11 443	-10 322
Autres charges	18	-268	-313	-20
Résultat d'exploitation - opérationnel courant		9 205	7 436	8 746
Autres charges opérationnelles	20			-1 310
Résultat opérationnel				7 436
Produits financiers	19	50	92	17
Coût de l'endettement financier net	19			-3 998
Charges financières	19	-2 986	-4 166	-1 043
Résultat financier	19	-2 936	-4 074	-5 024
Résultat courant avant impôt		6 269	3 362	
Produits exceptionnels	20	138	1 088	
Charges exceptionnelles	20	-1 018	-2 242	
Résultat exceptionnel	20	-880	-1 154	
Résultat avant impôt				2 412
Impôts	14	-1 433	130	-309
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 956	2 338	2 103
Dont attribuable au Groupe		3 956	2 338	2 103
Dont Intérêts minoritaires		0	0	0
Résultat net par action en euros	21	0,684	0,404	0,369
Résultat net par action dilué en euros	21	0,736	0,457	0,421
Autres éléments du résultat global				29
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE				2 132

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital émis	Réserves liées au capital	Totres autodétenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31/12/2009 publié	1 755	15 106	-316	28 700	-7 189	38 056	1	38 057
Affectation du résultat 2009				-7 189	7 189	0		0
Résultat 2010					2 132	2 132		2 132
Attribution d'actions gratuites		-36		134		98		98
Acquisition/cession d'actions propres			8	-8		0		0
Réduction de capital par élimination d'actions propres	-17	-261	278			0		0
Divers			1	-4		-3		-3
Au 31/12/2010 publié	1 738	14 809	-29	21 633	2 132	40 283	1	40 284
Retraitements changement de norme	0	0	0	1 099	206	1 305	0	1 305
Au 31/12/2010 retraité	1 738	14 809	-29	22 732	2 338	41 588	1	41 589
Affectation du résultat 2010				2 338	-2 338	0		0
Résultat 2011					3 956	3 956		3 956
Acquisition/cession d'actions propres			-16	9		-7		-7
Divers				1		1		1
Au 31/12/2011	1 738	14 809	-45	25 080	3 956	45 538	1	45 539



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Résultat net des sociétés intégrées		3 956	2 338	2 132
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions	17	11 084	10 214	9 506
+/- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur				-99
+/- charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés				98
+/- autres charges et produits calculés				551
+/- plus ou moins values de cession, nettes d'impôt		-1 540	-333	-333
+/- variation des impôts différés	14	1 423	-139	-264
+ coût de l'endettement financier net				4 000
Marge brute d'autofinancement		14 923	12 080	15 591
+/- variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-1 653	-1 498	-1 016
Flux net de trésorerie généré par l'activité		13 270	10 582	14 575
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 et 6	-2 276	-2 441	-2 441
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 et 6	3 358	1 910	1 910
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	8.1	-114	-273	-273
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	8.1	114	162	162
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		1 082	-642	-642
+ augmentation de capital		0	0	0
+/- rachat et revente d'actions propres	11.1	-7	-6	-6
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts	12.1	4 408	6 502	6 502
- remboursements d'emprunts	12.1	-16 892	-16 629	-16 629
+ coût de l'endettement financier net				-4 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-12 491	-10 133	-14 133
+/- incidence des variations des cours des devises				7
Variation de trésorerie		1 861	-193	-193
Trésorerie d'ouverture		-3 697	-3 503	-3 503
Trésorerie de clôture (1)		-1 836	-3 696	-3 696

(1) cf. note 10 sur la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

NOTE 1

Informations relatives au Groupe

Faits marquants de l'exercice

Lors de l'exercice 2011 le Groupe ACCES INDUSTRIE a confirmé la reprise de la croissance de son chiffre d'affaires amorcée au cours du premier semestre 2010 ; la progression de ce chiffre d'affaires est de + 8 % en 2011 par rapport à 2010.

- En France, les prix de location retrouvent un niveau comparable à ceux de l'année 2008 et une nouvelle agence a été ouverte au nord est de Paris.
- Au Maroc, le parc de machines s'est stabilisé et le chiffre d'affaires a doublé par rapport à l'exercice précédent.
- En Espagne, deux agences ont été fermées début 2011 et 140 machines transférées en France ; l'effort pour enrayer la baisse des prix s'est poursuivi. Cette politique de prix élevé par rapport à la concurrence et un parc machine réduit ont entraîné une forte réduction du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2010 (contraction de 18,6 % hors négoce de machines) mais ont permis une très nette amélioration de la rentabilité : le résultat net de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA s'établit à - 294 K€ au 31 décembre 2011 contre - 1.291 K€ au 31 décembre 2010.
- Pour ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A., le chiffre d'affaires est resté stable (+ 0,3 % par rapport à 2010) ; un abandon de créance de la part de ACCES INDUSTRIE a permis à ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. d'atteindre un résultat net à l'équilibre (+ 52 K€). La situation économique du pays est fragile et il y a peu de chantiers. Afin d'alléger son parc, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL a renvoyé, en septembre 2011, des machines vers la France et le Maroc.

Le nombre de machines du Groupe est resté relativement stable au cours de l'exercice 2011, mais des mouvements significatifs sont intervenus entre les sociétés du Groupe :

- le parc de la France a bénéficié de l'acquisition de quelques machines neuves, de la remise en parc de machines inactives et du rapatriement de machines en provenance d'Espagne et du Portugal ; malgré l'envoi de machines au Maroc, il a augmenté, en net, de près de 200 machines.
- le parc du Maroc a été augmenté au premier semestre de machines en provenance de France et au second semestre de quelques machines en provenance du Portugal ;
- le parc de l'Espagne a diminué en début d'exercice du fait du renvoi de machines vers la France ;
- le parc du Portugal a été réduit par l'expédition de machines vers la France et le Maroc ;
- enfin, le nombre de machines inactives a diminué grâce à la montée en puissance de l'atelier de réparations.

Le Groupe ACCES INDUSTRIE a remboursé 16 630 K€ d'emprunts existants tout en utilisant partiellement la tranche revolving du crédit syndiqué ; le montant de la partie revolving restant dû au 31/12/2011 s'élève à 9 000 K€. Par ailleurs, des crédits-baux de 1.908 K€ ont été mis en place en 2011, à la fois pour financer l'acquisition de machines et pour refinancer des machines existantes.

Par ailleurs, le référentiel comptable d'établissement des comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE a été modifié : les normes internationales (IFRS) ont été abandonnées au profit des normes françaises (règlement du CRC n° 99-02).



NOTE 2

Principes et méthodes comptables

2.1 Principes de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

Les actions de la société ACCES INDUSTRIE étaient admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext depuis 2001. Depuis 2003, les obligations attachées aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé ont considérablement évolué, en particulier à la suite des transpositions des directives Prospectus, transparence, Abus de marché et de l'application des normes IFRS.

La société ACCES INDUSTRIE a de plus en plus de difficultés à répondre à ces nouvelles obligations réglementaires, en termes à la fois humain et financier. Par ailleurs, la société ACCES INDUSTRIE, du fait de sa taille, de sa capitalisation boursière et des volumes d'échange de ses titres, aurait eu vocation à être cotée sur Alternext si ce marché avait existé au moment de son introduction en bourse.

L'assemblée générale du 25/05/2010 a autorisé le directoire à transférer la cotation des titres d'ACCES INDUSTRIE du marché Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext. Ce transfert a été effectif le 10/08/2010.

La société ACCES INDUSTRIE n'est donc plus tenue d'établir des comptes consolidés en normes IFRS et a opté pour un changement de référentiel comptable et l'application du règlement du CRC n° 99-02. L'exercice 2011 est l'exercice de première application du règlement du CRC n° 99-02.

Les méthodes préférentielles prévues au § 300 du règlement CRC n° 99-02 ainsi qu'au règlement CRC n° 2004-06 ont été retenues afin de maintenir une bonne information, d'assurer une continuité de traitement comptable et de favoriser la comparabilité des comptes.

2.2 Principes comptables

2.2.1 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Concernant MAROC ELEVATION, la filiale marocaine du Groupe, celle-ci dispose d'une autonomie économique et financière et est donc considérée comme étant autonome du point de vue des critères généraux de conversion. Sa monnaie fonctionnelle est donc celle dans laquelle elle tient ses comptes localement : le Dirham (MAD).

La méthode de conversion appliquée est celle du cours de clôture :

- Conversion du bilan : tous les éléments d'actif et de passif de la filiale marocaine sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- La filiale étant une société issue d'une création organique, il n'y a pas d'écart d'acquisition ni d'écart d'évaluation.
- Conversion du compte de résultat : le résultat et les éléments du compte de résultat de la filiale marocaine sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les écarts constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont comptabilisés en capitaux propres :
 - pour la part revenant au Groupe, sur une ligne distincte intitulée « Ecarts de conversion »,
 - pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

2.2.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation à l'actif sont satisfaits. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

Nature de biens	Durée d'amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
- Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
- Menuiseries extérieures	25 ans	Non
- Chauffages collectifs	25 ans	Non
- Chauffages individuels	15 ans	Non
- Etanchéités	15 ans	Non
- Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
- Electricités	25 ans	Non
- Plomberies sanitaires	25 ans	Non
- Ascenseurs	15 ans	Non
- Matériels destinés à la location	10 à 18 ans	Oui (10% ou 15% Valeur Brute)
- Autres matériels et outillages	5 ans	Non
- Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
- Matériel de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
- Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des nacelles (catégorie « Matériels destinés à la location »), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif ; le résultat de cette décomptabilisation est inscrit aux postes « Autres produits » ou « Autres charges » du compte de résultat consolidé selon que ce résultat se traduit par un gain ou par une perte.

L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans à 18 ans et sur 85% ou 90 % de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% ou 10 % de la valeur brute en fin de période d'amortissement).

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières.

2.2.2.2 Ecarts d'acquisition

A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont initialement évalués à leur coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et des passifs éventuels identifiables (dès lors que ceux-ci existaient avant l'opération).

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

2.2.2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût d'achat. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation.

Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Logiciels et progiciels 3 à 5 ans
- Marque non amortie (durée de vie indéfinie)

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

2.2.2.4 Perte de valeur

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon un plan d'affaires ne comprenant pas d'augmentation de capacités ni de restructurations futures.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriée compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement dépréciés), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué.

Cette appréciation est réalisée à partir des critères suivants :

- pour l'appréciation de la marque : la valeur de la marque est déterminée à partir des cash-flows de l'année en cours et des 9 années suivantes. Ces cash-flow sont évalués à 0,20 % du chiffre d'affaires pour 2011 : il s'agit du chiffre d'affaires constaté de 2011 à 2017 : c'est le chiffre d'affaires figurant dans le plan d'affaires de 2018 à 2020 : il s'agit du chiffre d'affaires 2017 selon le plan d'affaires augmenté de 2% par an. Le plan d'affaires mentionné ci-dessus est approuvé par la direction. La juste valeur de la marque est égale à l'actualisation de ces cash-flows au taux des OAT 10 ans, soit 3,15 % au 31/12/2011.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.2.3 Actifs financiers

Sont considérés comme étant des éléments financiers :

- les immeubles de placement et les fonds sur contrats de liquidités, regroupés dans le poste « créances financières »,
- les prêts accordés,
- les dépôts et cautionnements.

2.2.4 Actions propres

Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2.2.5 Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2.6 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

2.2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

2.2.8 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales.

Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, lorsqu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôts différés lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôts différés.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.2.9 Avantages au personnel

Les seuls avantages au personnel du Groupe ACCES INDUSTRIE portent sur les engagements de retraites. Ces derniers sont d'un montant peu significatif et le Groupe ne dispose pas d'actifs en couverture de ces engagements.

2.2.9.1 Indemnités de fin de carrière :

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- Départ à l'initiative du salarié.
- Âge de départ à la retraite : selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation (67 ans).
- Rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour les cadres et de 2 % pour les non cadres.
- Taux de charges sociales : 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres
- Turn-over : fort pour les cadres et fort pour les non cadres.
- Table de mortalité : Insee 2010.
- Taux actualisation : taux des OAT sur 10 ans, soit 3,15 % au 31/12/2011
- Convention collective : métallurgie

2.2.9.2 Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire, à l'initiative de l'employeur :

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

2.2.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé en produit uniquement si le remboursement est quasi-certain.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.2.11 Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

2.2.12 Produits des activités ordinaires

L'activité du Groupe ACCES INDUSTRIE consiste en la location de nacelles élévatrices. Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurance, entretien et réparation, carburant).

2.2.13 Résultat par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, hors actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par ACCES INDUSTRIE.

2.3 Retraitements effectués dans le cadre du changement de norme comptable

Le Groupe ACCES INDUSTRIE avait adopté le référentiel IFRS pour la présentation de ses comptes consolidés en 2005. Les retraitements réalisés afin de revenir aux normes françaises l'ont été de manière rétrospective, c'est-à-dire comme si ce référentiel avait toujours été appliqué. Les règles et méthodes comptables françaises appliquées sont celles en vigueur à la date de clôture de la période de changement, soit le 30 juin 2011. Les ajustements en résultant ont été comptabilisés en capitaux propres à la date d'ouverture de l'exercice précédant celui du changement de référentiel, soit le 01^{er} janvier 2010.

Les principaux traitements comptables susceptibles d'être impactés par le changement de référentiel sont les suivants :

2.3.1 Obligations Convertibles en Actions (O.C.A.) – présentation au bilan :

- en normes IFRS, conformément à la note IAS 32.15, le montant des OCA émises (minoré des coûts liés à leur émission) a été ventilé en une composante « dette » et en une composante « capitaux propres » pour la partie excédant la valeur de la composante « dette ». Cette dernière a été déterminée en utilisant le taux moyen de financement des crédits-baux constaté durant l'exercice 2006 d'émission des OCA et s'élevait à 11.689 K€. La partie reclassée au poste « Capitaux Propres » s'était élevée, quant à elle, à 3.677 K€.
- en normes françaises, le montant nominal des OCA est constaté en dette.

2.3.2 Obligations Convertibles en Actions (O.C.A.) – frais d'émission :

- en normes IFRS, les coûts d'émission des OCA, d'un montant de 254 K€ avaient été inscrits en diminution de la partie « dette ».
- en normes françaises, ces coûts auraient été constatés en totalité en charge lors de leur engagement.

2.3.3 Obligations Convertibles en Actions (O.C.A.) – actualisation

- en normes IFRS, la partie dette est actualisée afin de prendre en compte l'impact lié au coût amorti. Le résultat financier, hors effet d'impôt différés, issu de ces actualisations s'est élevé à :

- 42 K€	en 2006
- 1 542 K€	en 2007
+ 394 K€	en 2008
- 508 K€	en 2009
- 551 K€	en 2010
- 615 K€	en 2011.

- en normes françaises, seuls les intérêts des O.C.A. impactent le résultat financier.

2.3.4. Attribution d'Actions gratuites

- en normes IFRS, une charge (sans impact d'impôt différé) liée aux actions attribuées et représentative du coût du service que l'entreprise reçoit est constatée dans les comptes sur toute la période d'attribution. Un premier plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en place en 2006 et un second en 2010. Les charges comptabilisées au titre de ces deux plans d'attribution se sont élevées à :

585 K€	en 2006
25 K€	en 2007
284 K€	en 2008
234 K€	en 2009
98 K€	en 2010
16 K€	en 2011.

- en normes françaises, les actions gratuites ne donnent lieu à comptabilisation qu'au moment de leur émission.

2.3.5 Juste valeur des couvertures de taux

- en normes IFRS, les instruments dérivés de taux sont évalués à leur juste valeur au bilan. Dans la mesure où ils ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments de couverture de taux dans le résultat financier du Groupe ACCES INDUSTRIE s'est élevé à :

- 291 K€	en 2008
+ 183 K€	en 2009
+ 99 K€	en 2010
- 182 K€	en 2011.

- en normes françaises, la notion de juste valeur n'existe pas et les instruments de couverture ne donnent pas lieu à comptabilisation d'un résultat financier.

2.3.6 Frais d'augmentation de capital

- en normes IFRS, ces frais sont reclassés en diminution des capitaux propres ; un montant de 2.232 K€ de frais a ainsi été imputé sur les capitaux propres en 2006.
- en normes françaises, les frais d'augmentation de capital peuvent être inscrits en frais d'établissement ou en charge (méthode préférentielle). L'application de cette dernière option, aurait eu pour effet de les faire figurer dans les capitaux propres au 01/01/2010. Les traitements en norme IFRS et en norme française ont donc le même impact sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2010.

2.3.7 Coûts d'emprunt et honoraires de refinancement du crédit syndiqué

- en normes IFRS, les coûts d'emprunt et les honoraires de refinancement sont imputés en diminution de l'emprunt puis repris dans les charges financières selon un calcul actuariel et sur la durée de l'emprunt. Pour le crédit syndiqué de ACCES INDUSTRIE, les coûts d'emprunt d'un montant total de 2.574 K€ et les honoraires de refinancement d'un montant total de 441 K€, ont été rapportés aux charges financières pour les montants suivants :

93 K€ en 2007
532 K€ en 2008
492 K€ en 2009
454 K€ en 2010
420 K€ en 2011.

- en normes françaises, les coûts d'emprunt, d'un montant de 2.574 K€ sont inscrits en charges à répartir. Ces charges à répartir font l'objet d'un plan d'amortissement identique au plan de remboursement de l'emprunt. Les montants amortis des charges à répartir s'élèvent à :

0 K€ en 2007
57 K€ en 2008
229 K€ en 2009
458 K€ en 2010
458 K€ en 2011.

- en norme française, les honoraires de refinancement, d'un montant de 441 K€ auraient été imputés en charge financière en totalité dès leur engagement.

2.3.8 Frais d'acquisition des immobilisations financées par GE Capital Equipment Finance

- en normes IFRS, les coûts de résiliation, en 2007, du financement de GE Capital Equipment Finance, d'un montant de 3.310 K€, ont été constatés en charges financières.
- en normes françaises, ces coûts auraient été intégrés au coût d'entrée des immobilisations.

L'amortissement de ces machines aurait donc été majoré des montants suivants :

53 K€ en 2007
624 K€ en 2008
582 K€ en 2009
540 K€ en 2010
416 K€ en 2011.

Compte tenu des sorties de machines intervenues sur la période, les majorations d'amortissements sont ramenées à :

53 K€ en 2007
621 K€ en 2008
579 K€ en 2009
251 K€ en 2010
237 K€ en 2011.

2.3.9 Dettes protocolées

- en normes IFRS, ces dettes font l'objet d'une actualisation.
- en normes françaises, ces dettes sont inscrites au passif pour leur montant nominal.

Toutes les dettes protocolées étaient remboursées au 31/12/2009 et les traitements différents de chacune des deux normes ont le même impact sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2010.

2.3.10 Abandons de créances avec Clauses de Retour à Meilleure Fortune

- en normes IFRS, en cas d'abandon de créance conditionné, il n'est pas constaté de produit financier et la dette est conservée au passif.
- en normes françaises, les abandons de créances (conditionnés ou non) sont constatés en produits financiers.

Au 31/12/2009, tous les abandons de créances dont a bénéficié ACCES INDUSTRIE avec Clause de Retour à meilleure Fortune ont été soit finalement abandonnés sans conditions, soit remboursés par ACCES INDUSTRIE. Les deux traitements comptables ont donc un impact identique sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2010.

2.3.11 Retraitements de la C.V.A.E. : reclassement en Impôt sur le résultat, prise en compte d'un impôt différé au titre de la CVAE et d'un impôt différé d'impôt société

- en normes IFRS, la société ACCES INDUSTRIE a opté pour le reclassement de la C.V.A.E. en impôt sur le résultat. Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E. en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice 2009, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé, d'un montant de 1 335 K€ a été présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présentée sur cette même ligne.
- Les montants reclassés en impôt sur le résultat se sont élevés à :
 - 567 K€ en 2010
 - 662 K€ en 2011
- Les montants d'impôts différés de CVAE constatés sont de :
 - 1.335 K€ en 2009 générant un Impôt différé actif de + 445 K€
 - + 73 K€ en 2010 générant un impôt différé actif de - 24 K€
 - + 137 K€ en 2011 générant un impôt différé actif de - 46 K€
- en norme françaises, la C.V.A.E. est classée, au même titre que l'était la taxe professionnelle, en impôt d'exploitation et ne génère pas d'imposition différée.

2.3.12 Reclassements divers

Un certain nombre de postes donnent lieu à reclassement en normes IFRS :

Postes	Classement en normes IFRS	Reclassement en normes françaises
Escomptes accordés	En déduction du chiffre d'affaires	En charges financières
Reprises de provisions pour créances douteuses	En diminution des dotations aux provisions d'exploitation	En reprise de provisions d'exploitation
Perte sur créances irrécouvrables	En augmentation des provisions pour dépréciation des clients	En autres charges
Reprises de provisions sur stocks	En diminution des dotations aux provisions sur stocks	En reprise de provisions d'exploitation
Subventions d'exploitation	En diminution des charges d'opérations courantes	En autres produits d'exploitation
Résultat sur cession d'actifs : immobilier	En autres produits	En résultats exceptionnels
Résultat sur cession d'actifs : machines, véhicules, outillages...	En autres produits	En autres produits d'exploitation
Autres produits et charges exceptionnels	En charges et produits d'opérations courantes	En charges et produits exceptionnels
Transferts de charges	En diminution des charges d'opérations courantes	En diminution des charges concernées
Production immobilisée	En diminution des charges d'opérations courantes	En diminution des charges concernées

2.4 Etats financiers comparatifs de passage des normes IFRS aux normes françaises

Les états financiers ci-dessous permettent de mesurer les impacts du changement de normes comptables sur la présentation des comptes consolidés du Groupe :

- Comptes au 31/12/2009, passage des normes IFRS aux normes françaises
 - Bilan
 - Tableau de variation des capitaux propres
- Comptes au 31/12/2010, passage des normes IFRS aux normes françaises
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau de variation des capitaux propres
- Comptes au 31/12/2011, passage des normes IFRS aux normes françaises
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau de variation des capitaux propres

2.4.1 Comptes au 31/12/2009

Eléments du bilan ACTIF en norme IFRS	Au 31/12/09 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/09 en normes françaises	Eléments du bilan ACTIF en règles françaises
Actifs non courants					Actifs immobilisé
Ecart d'acquisition	0			0	Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles	2 037			2 037	Immobilisations incorporelles
Immobilisations financées par crédit bail	1 193			1 193	Immobilisations financées par crédit bail
Autres Immobilisations corporelles	118 079		2 057	120 136	Autres Immobilisations corporelles
Actifs financiers non courants	801	-801			
		1 037		1 037	Immobilisations financières
Créances d'impôt sur les résultats	4 695	-4 695			
Total actifs non courants	126 805	-4 459	2 057	124 403	Total actif immobilisé
Actifs courants					Actif circulant
Actifs financiers courants	236	-236			
Stocks et en-cours	1 439			1 439	Stocks et en-cours
Clients et autres débiteurs	17 012	-148		16 864	Clients et autres débiteurs
Créances d'impôt sur les résultats	77	4 695	736	5 508	Créances d'impôt sur les résultats
		148	2 289	2 437	Comptes de régularisation
Trésorerie	2 835			2 835	Trésorerie
Total actifs courants	21 599	4 459	3 025	29 083	Total actif circulant
TOTAL DES ACTIFS	148 404	0	5 082	153 486	TOTAL ACTIF

Éléments du bilan PASSIF en norme IFRS	Au 31/12/09 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/09 en normes françaises	Éléments du bilan PASSIF en règles françaises
Capitaux propres					Capitaux propres
Capital	1 755			1 755	Capital
Primes d'émission	15 106			15 106	Primes d'émission
Actions propres	-316			-316	Actions propres
Réserves consolidées	28 699		1 196	29 895	Réserves consolidées
Ecart de conversion	1			1	Ecart de conversion
Résultat de l'exercice	-7 189			-7 189	Résultat de l'exercice
Intérêts minoritaires	1			1	Intérêts minoritaires
Total capitaux propres	38 057	0	1 196	39 253	Total capitaux propres
Passifs non courants					
Provisions	241	-241			
Dettes financières	76 519	-76 519			
Fournisseurs et autres cré- diteurs	17	-17			
Dettes d'impôt sur les résultats	179	-179			
Total passifs non courants	76 956				
Passifs courants					Dettes
Provisions	369	241		610	Provisions
Dettes financières	23 402	76 519	3 886	103 807	Dettes financières
Fournisseurs et autres créditeurs	9 620	17		9 637	Fournisseurs et autres créditeurs
Dettes d'impôt sur les résultats	0	179		179	Dettes d'impôt sur les résultats
Total passifs courants	33 391	0	3 886	114 233	Total dettes
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	148 404	0	5 082	153 486	TOTAL PASSIF

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consoli- dées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minori- taires	Total capitaux propres
Au 31/12/2009 publié	1 755	15 106	-316	28 700	-7 189	38 056	1	38 057
Attribution d'Actions Gratuites						0		0
Part capitaux propres des OCA				-2 452		-2 452		-2 452
Actualisation des OCA				1 132		1 132		1 132
Étalement honoraires / OCA				-78		-78		-78
Juste valeur des couvertures de taux				72		72		72
Honoraires / crédit syndiqué				-294		-294		-294
Frais du crédit syndiqué				554		554		554
Coûts de résiliation du financement GE / VO machines				2 207		2 207		2 207
Coûts de résiliation du financement GE / amortismt machines				-835		-835		-835
Impôt différé CVAE				1 335		1 335		1 335
Impôt différé / ID CVAE				-445		-445		-445
Au 31/12/2009 retraité	1 755	15 106	-316	29 896	-7 189	39 252	1	39 253

2.4.2 Comptes au 31/12/2010

Éléments du bilan ACTIF en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements cumulés au 31/12/09	Retraitements 2010	Au 31/12/10 en normes françaises	Éléments du bilan ACTIF en règles françaises
Actifs non courants						Actifs immobilisé
Ecart d'acquisition	0				0	Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles	2 290				2 290	Immobilisations incorporelles
Immobilisations financées par crédit bail	988				988	Immobilisations financées par crédit bail
Autres Immobilisations corporelles	109 028		2 057	-250	110 835	Autres Immobilisations corporelles
Actifs financiers non courants	986	-986				
		1 189			1 189	Immobilisations financières
Créances d'impôt sur les résultats	3 328	-3 328				
Total actifs non courants	116 620	-3 125	2 057	-250	115 302	Total actif immobilisé
Actifs courants						Actif circulant
Actifs financiers courants	203	-203				
Stocks et en-cours	1 721				1 721	Stocks et en-cours
Clients et autres débiteurs	19 541	-195			19 346	Clients et autres débiteurs
Créances d'impôt sur les résultats	1 714	3 328	736	-126	5 652	Créances d'impôt sur les résultats
		195	2 289	-458	2 026	Comptes de régularisation
Trésorerie	2 226				2 226	Trésorerie
Total actifs courants	25 405	3 125	3 025	-584	30 971	Total actif circulant
TOTAL DES ACTIFS	142 025	0	5 082	-834	146 273	TOTAL ACTIF

Éléments du bilan PASSIF en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements cumulés au 31/12/09	Retraitements 2010	Au 31/12/10 en normes françaises	Éléments du bilan PASSIF en règles françaises
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital	1 738				1 738	Capital
Primes d'émission	14 809				14 809	Primes d'émission
Actions propres	-29				-29	Actions propres
Réserves consolidées	21 636		1 196	-96	22 736	Réserves consolidées
Ecart de conversion	-3			-1	-4	Ecart de conversion
Résultat de l'exercice	2 132			206	2 338	Résultat de l'exercice
Intérêts minoritaires	1				1	Intérêts minoritaires
Total capitaux propres	40 284	0	1 196	109	41 589	Total capitaux propres
Passifs non courants						
Provisions	152	-152				
Dettes financières	61 028	-61 028				
Fournisseurs et autres créditeurs						
Dettes d'impôt sur les résultats						
Total passifs non courants	61 180					
Passifs courants						Dettes
Provisions	96	152		1	249	Provisions
Dettes financières	29 013	61 028	3 886	-943	92 984	Dettes financières
Fournisseurs et autres créditeurs	11 267			-1	11 266	Fournisseurs et autres créditeurs
Dettes d'impôt sur les résultats	185				185	Dettes d'impôt sur les résultats
Total passifs courants	40 561	0	3 886	-943	104 684	Total dettes
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	142 025	0	5 082	-834	146 273	TOTAL PASSIF

Éléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/10 en normes françaises	Éléments du compte de résultat en règles françaises
Ventes de marchandises / Produits	208			208	Ventes de marchandises / Produits
Prestations de services	58 475	23		58 498	Prestations de services
Chiffre d'affaires	58 683	23	0	58 706	Chiffre d'affaires
		706		706	Reprises amort.et prov.d'exploitation
Autres produits	682	51		733	Autres produits
Achats consommés	-3 381			-3 381	Achats consommés
Autres achats et charges externes	-18 740	-18		-18 758	Autres achats et charges externes
Charges de personnel	-17 199	-206	98	-17 307	Charges de personnel
Impôts et taxes	-957	-550		-1 507	Impôts et taxes
Dotations aux amortissements et aux provisions	-10 322	-413	-708	-11 443	Dotations aux amortissements et aux provisions
Autres charges	-20	-293		-313	Autres charges
Résultat opérationnel courant	8 746	-700	-610	7 436	Résultat d'exploitation
Autres charges opérationnelles	-1 310	1 310			
Résultat opérationnel	7 436	610			
Produits financiers	17	75		92	Produits financiers
Coût de l'endettement financier net	-3 998	3 998			Coût de l'endettement financier net
Charges financières	-1 043	-4 066	943	-4 166	Charges financières
Résultat financier	-5 024	7	943	-4 074	Résultat financier
			333	3 362	Résultat courant avant impôt
		1 088		1 088	Produits exceptionnels
		-2 242		-2 242	Charges exceptionnelles
			0	-1 154	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt	2 412	-537	333	2 208	Résultat avant impôt
Impôts	-309	566	-127	130	Impôts
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 103	29	206	2 338	RESULTAT DE L'EXERCICE

Éléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/10 en normes françaises	Éléments du compte de résultat en règles françaises
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 103	29	206	2 338	RESULTAT DE L'EXERCICE
Attribuable aux :					Attribuable aux :
Groupe	2 103		235	2 338	Groupe
Intérêts minoritaires	0			0	Intérêts minoritaires
Résultat net par action en euros	0,369			0,404	Résultat net par action en euros
Résultat net par action dilué en euros	0,421			0,457	Résultat net par action dilué en euros
Autres éléments du résultat global	29	-29			
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	2 132	0			

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31/12/2010 publié	1 738	14 809	-29	21 633	2 132	40 283	1	40 284
Attribution d'Actions Gratuites				-97	97	0		0
Part capitaux propres des OCA				-2 452		-2 452		-2 452
Actualisation des OCA				1 132	368	1 500		1 500
Étalement honoraires / OCA				-78	24	-54		-54
Juste valeur des couvertures de taux				72	-66	6		6
Honoraires / crédit syndiqué				-294		-294		-294
Frais du crédit syndiqué				554	-2	552		552
Coûts de résiliation du financement GE / VO machines				2 207		2 207		2 207
Coûts de résiliation du financement GE / amortismt machines				-835	-167	-1 002		-1 002
Impôt différé CVAE				1 335	-72	1 263		1 263
Impôt différé / ID CVAE				-445	24	-421		-421
Au 31/12/2010 retraité	1 738	14 809	-29	22 732	2 338	41 588	1	41 589

2.4.3 Comptes au 31/12/2011

Éléments du bilan ACTIF en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements cumulés au 31/12/10	Retraitements 2011	Au 31/12/11 en normes françaises	Éléments du bilan en règles françaises
Actifs non courants						Actifs immobilisé
Ecart d'acquisition	0				0	Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles	2 286				2 286	Immobilisations incorporelles
Immobilisations financées par crédit bail	2 479				2 479	Immobilisations financées par crédit bail
Autres Immobilisations corporelles	97 735		1 807	-248	99 294	Autres Immobilisations corporelles
Actifs financiers non courants	1 040	-1 040				
		1 189			1 189	Immobilisations financières
Créances d'impôt sur les résultats	3 201	-3 201				
Total actifs non courants	106 741	-3 052	1 807	-248	105 248	Total actif immobilisé
Actifs courants						Actif circulant
Actifs financiers courants	149	-149				
Stocks et en-cours	2 016				2 016	Stocks et en-cours
Clients et autres débiteurs	22 804	-309			22 495	Clients et autres débiteurs
Créances d'impôt sur les résultats	1 421	3 201	610	-279	4 953	Créances d'impôt sur les résultats
		309	1 831	-456	1 684	Comptes de régularisation
Trésorerie	4 416				4 416	Trésorerie
Total actifs courants	30 806	3 052	2 441	-735	35 564	Total actif circulant
TOTAL DES ACTIFS	137 547	0	4 248	-983	140 812	TOTAL ACTIF

Éléments du bilan PASSIF en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements cumulés au 31/12/10	Retraitements 2011	Au 31/12/11 en normes françaises	Éléments du bilan PASSIF en règles françaises
Capitaux propres						Capitaux propres
Capital	1 738				1 738	Capital
Primes d'émission	14 809				14 809	Primes d'émission
Actions propres	-45				-45	Actions propres
Réserves consolidées	23 793		1 306	-17	25 082	Réserves consolidées
Ecart de conversion	-1		-1		-2	Ecart de conversion
Résultat de l'exercice	3 666			290	3 956	Résultat de l'exercice
Intérêts minoritaires	1				1	Intérêts minoritaires
Total capitaux propres	43 961	0	1 305	273	45 539	Total capitaux propres
Passifs non courants						
Provisions	149	-149				
Dettes financières	46 710	-46 710				
Fournisseurs et autres crédateurs	9	-9				
Dettes d'impôt sur les résultats	79	-79				
Total passifs non courants	46 947					
Passifs courants						Dettes
Provisions	81	149	1		231	Provisions
Dettes financières	32 328	46 710	2 943	-1 254	80 727	Dettes financières
Fournisseurs et autres crédateurs	13 396	9	-1	2	13 406	Fournisseurs et autres crédateurs
Dettes d'impôt sur les résultats	834	79		-4	909	Dettes d'impôt sur les résultats
Total passifs courants	46 639	0	2 943	-1 256	95 273	Total dettes
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	137 547	0	4 248	-983	140 812	TOTAL PASSIF

Éléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Éléments du compte de résultat en règles françaises
Ventes de marchandises / Produits	12			12	Ventes de marchandises / Produits
Prestations de services	63 362	21		63 383	Prestations de services
Chiffre d'affaires	63 374	21	0	63 395	Chiffre d'affaires
		526		526	Reprises amort.et prov.d'exploitation
Autres produits	1 656	10	-11	1 655	Autres produits
Achats consommés	-3 623		1	-3 622	Achats consommés
Autres achats et charges externes	-20 503	3		-20 500	Autres achats et charges externes
Charges de personnel	-18 073	3	16	-18 054	Charges de personnel
Impôts et taxes	-646	-662		-1 308	Impôts et taxes
Dotations aux amortissements et aux provisions	-11 686	-238	-695	-12 619	Dotations aux amortissements et aux provisions
Autres charges	-19	-249		-268	Autres charges
Résultat opérationnel courant	10 480	-586	-689	9 205	Résultat d'exploitation
Autres charges opérationnelles	-825	825			
Résultat opérationnel	9 655	239			
Produits financiers	50			50	Produits financiers
Coût de l'endettement financier net	-2 748	2 748			Coût de l'endettement financier net
Charges financières	-1 468	-2 772	1 254	-2 986	Charges financières
Résultat financier	-4 166	-24	1 254	-2 936	Résultat financier
			565	6 269	Résultat courant avant impôt
		138		138	Produits exceptionnels
		-1 018		-1 018	Charges exceptionnelles
			0	-880	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt	5 489	-665	565	5 389	Résultat avant impôt
Impôts	-1 820	662	-275	-1 433	Impôts
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 669	-3	290	3 956	RESULTAT DE L'EXERCICE

Éléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Éléments du compte de résultat en règles françaises
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 669	-3	290	3 956	RESULTAT DE L'EXERCICE
Attribuable aux :					Attribuable aux :
Groupe	3 669		287	3 956	Groupe
Intérêts minoritaires	0			0	Intérêts minoritaires
Résultat net par action en euros	0,634			0,684	Résultat net par action en euros
Résultat net par action dilué en euros	0,686			0,736	Résultat net par action dilué en euros
Autres éléments du résultat global	-3	3			
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	3 666	0			

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31/12/2011 en IFRS	1 738	14 809	-45	23 792	3 666	43 960	1	43 961
Attribution d'Actions Gratuites				-16	16	0		0
Part capitaux propres des OCA				-2 452		-2 452		-2 452
Actualisation des OCA				1 500	410	1 910		1 910
Étalement honoraires / OCA				-54	24	-30		-30
Juste valeur des couvertures de taux				6	121	127		127
Honoraires / crédit syndiqué				-294		-294		-294
Frais du crédit syndiqué				552	-25	527		527
Coûts de résiliation du financement GE / VO machines				2 207		2 207		2 207
Coûts de résiliation du financement GE / amortissement machines				-1 002	-165	-1 167		-1 167
Impôt différé CVAE				1 262	-137	1 125		1 125
Impôt différé / ID CVAE				-421	46	-375		-375
Au 31/12/2011 en CRC 99-02	1 738	14 809	-45	25 080	3 956	45 538	1	45 539

2.5 Changement d'estimation

Le 01/01/2011, les règles internes d'activation des coûts de rénovation ont été modifiées : les réparations des machines sont réputées prolonger leur durée d'utilisation à la double condition :

- que les coûts de rénovation soient supérieurs à 5 % de la valeur neuve (OEV) de la machine,
- que les travaux de rénovation soient effectués après que la machine ait dépassé 60 % de sa durée de vie initialement prévue.

Les travaux de rénovation augmentent la durée de vie de la machine de 2 ans (pour les machines amorties sur 10 à moins de 15 ans) ou 3 ans (pour les machines amorties sur 15 à 18 ans).

Ces nouvelles règles ont abouti, en 2011, à immobiliser 592 K€ de plus que le montant qui aurait été immobilisé en l'absence de changement de règles.

Parallèlement, la valeur nette comptable des composants mis au rebut suite à ces coûts immobilisés supplémentaires a été plus élevée de 67 K€. L'impact net sur le résultat avant impôt 2011 des nouvelles règles de rénovation s'est donc élevé à 514 K€.

2.6 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.



NOTE 3

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Sociétés	31.12.2011			31.12.2010		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI España	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
AI Portugal	99,92%	99,92%	IG	99,92%	99,92%	IG
Maroc Elévation	99,99%	99,99%	IG	99,87%	99,87%	IG

IG : Intégration Globale

Malgré des notions de périmètre de consolidation différentes entre les normes IFRS et les normes françaises, dans le cas du Groupe ACCES INDUSTRIE, le changement de normes ne modifie pas le périmètre de consolidation.

L'augmentation des pourcentages d'intérêt et de contrôle de la société MAROC ELEVATION s'explique par le fait que seul ACCES INDUSTRIE a souscrit à l'augmentation de capital qu'a réalisé cette filiale en juin 2011.

NOTE 4

Information sectorielle

Le Groupe considère n'exercer qu'une seule activité et par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Maroc / Portugal.

Indicateurs sectoriels :

Indicateurs sectoriels	France	Espagne	Maroc	Portugal	Nacelles entrées au cours du dernier mois	Nacelles inactives	TOTAL
Au 31 décembre 2010							
Nombre d'agences	29	7	2	2	-	-	40
Nombre de nacelles	4 064	630	165	412	4	305	5 580
Effectif salarié	372	60	11	28			471
Chiffre d'affaires	48 896	5 412	1 241	3 157			58 706
Au 31 décembre 2011							
Nombre d'agences	30	5	2	2	-	-	39
Nombre de nacelles	4 259	490	213	404	15	240	5 621
Effectif salarié	363	42	16	28			449
Chiffre d'affaires	53 552	4 356	2 339	3 148			63 395



NOTE 5

Immobilisations corporelles nettes (hors crédit-bail)

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours - Avances et acomptes	TOTAL
Au 1er janvier 2011, net des amortissements cumulés et dépréciations	3 676	101 958	5 042	159	110 835
Acquisitions	156	1 036	392	104	1 688
Cessions	-9	-5 974	-678		-6 661
Amortissements cumulés des cessions	1	4 276	507		4 784
Dotation aux amortissements de l'exercice	-155	-8 988	-882		-10 025
Dotation/Reprises de provisions de l'exercice		-57			-57
Transfert et divers (montants nets)		-1 257	1	-14	-1 270
Au 31 décembre 2011, net des amortissements cumulés et dépréciations	3 669	90 994	4 382	249	99 294
Au 1er janvier 2011					
Valeur d'origine	3 967	183 671	8 954	159	196 751
Amortissements cumulés et dépréciation	-291	-81 713	-3 912	0	-85 916
Valeur nette comptable	3 676	101 958	5 042	159	110 835
Au 31 décembre 2011					
Valeur d'origine	4 113	177 200	8 669	249	190 231
Amortissement cumulés et dépréciation	-444	-86 206	-4 287		-90 937
Valeur nette comptable	3 669	90 994	4 382	249	99 294

Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail)

Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à la sortie des actifs de machines âgées et de matériel de transport obsolète.

- Les acquisitions :

Les investissements sont restés faibles, l'essentiel de la trésorerie étant affectée au remboursement de la dette.

- Terrains et constructions :

156 K€ se décomposant en :

- agencement des terrains 60 K€
- divers aménagements des constructions existantes 96 K€

- Installations techniques, matériels et outillages :

1 036 K€ correspondant à :

- des acquisitions de machines neuves destinées à la location 0 K€
- l'acquisition de machines destinées à la location d'occasion 17 K€
- l'acquisition de divers accessoires et outillages 170 K€
- l'inscription à l'actif des coûts de rénovation de machines 849 K€

Les coûts de rénovation sont immobilisés lorsqu'ils ont pour effet de prolonger la durée de vie économique des machines. Ce poste augmente significativement pour 3 raisons :

- l'augmentation de l'âge moyen du parc de machines
- l'accroissement des capacités de l'atelier de réparation du Groupe : l'atelier de réparation a été déménagé en 2010 dans des locaux plus vastes et mieux adaptés. Cela a permis, fin 2010 et en 2011 de développer les capacités de l'atelier : recrutement de techniciens, installation de nouveaux équipements (ponts roulants...). Ainsi, le nombre de machines mensuel réparées par l'atelier s'est fortement accru à partir de la fin de l'année 2010.
- La modification des règles internes d'immobilisation des coûts de rénovation :

- Autres immobilisations corporelles : 392 K€ s'analysant ainsi :

- réalisation d'agencements pour les agences 228 K€
- achat de matériels de transports 101 K€
- achat de matériels informatiques et de bureau 59 K€
- achat de mobilier et divers 4 K€

- Immobilisations en cours

Les principaux postes d'immobilisations en cours concernent :

- l'immobilier à hauteur de 224 K€ pour l'aménagement des nouvelles agences, la construction du futur SAV et l'extension du siège social.
- divers autres postes pour 20 K€

- Les sorties de l'actif :

- Terrains et constructions : les sorties d'actifs s'élèvent à 9 K€

- Installations techniques, matériels et outillages : les sorties d'actif pour 5 974 K€ portent sur des nacelles obsolètes cédées ou mises au rebut ainsi que des nacelles cédées à un tiers. Ainsi, sur l'exercice, sont intervenues notamment :

- cession de machines à un tiers 4 344 K€
- autres cessions et mises au rebut 1 630 K€

- Autres immobilisations corporelles : les sorties d'un montant de 679 K€ se répartissent en :

- sortie d'agencement et installation pour 90 K€
- sortie de matériels de transports pour 586 K€
- sortie de matériels informatiques et de bureau pour 3 K€

- Les dépréciations :

Les dépréciations sont constatées lorsque la diminution de la valeur de marché des actifs ou leur dégradation physique excède les seuls effets attendus du passage du temps ou de leur utilisation normale.



NOTE 6

Immobilisations financées par crédit bail

En milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
Au 1er janvier 2011, net des amortissements cumulés et dépréciation	372	0	616	0	988
Acquisitions		46			46
Cessions			-1 174		-1 174
Amortissements cumulés des cessions			1 174		1 174
Dotations aux amortissements de l'exercice	-8	-132	-196		-336
Transfert et divers (montants nets)		1 781			1 781
Au 31 décembre 2011, net des amortissements cumulés et dépréciations	364	1 695	420	0	2 479
Au 1er janvier 2011					
Valeur d'origine	381		3 112		3 493
Amortissements cumulés et dépréciations	-9		-2 496		-2 505
Valeur nette comptable	372	0	616	0	988
Au 31 décembre 2011					
Valeur d'origine	381	2 106	1 938		4 425
Amortissements cumulés et dépréciations	-17	-411	-1 518		-1 946
Valeur nette comptable	364	1 695	420	0	2 479

Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

Les immobilisations corporelles inscrites en « constructions » correspondent à un bâtiment utilisé pour les besoins de l'activité d'ACCES INDUSTRIE.

Au cours de l'exercice 2011, plusieurs contrats de crédit-bail mobilier ont été mis en place afin d'assurer le financement de machines neuves ou le refinancement de machines d'occasion.

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière inscrites en « autres immobilisations corporelles » sont constituées de matériels de transports.

Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

- Les acquisitions :

Les investissements de 46 K€ portent sur 1 machine neuve.

- **Les sorties de l'actif** : représentent la vente de matériels de transport obsolètes et entièrement amortis

- **Les transferts** correspondent à des refinancements de machine par lease-back en France pour 29 machines et au Maroc pour 43 machines.

NOTE 7

Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Brevets et licences	Marque	Immobilisations incorporelles	TOTAL
Coût au 1er janvier 2011, net des amortissements et dépréciation cumulés	440	1 524	326	2 290
Augmentations	51		177	228
Sorties de l'actif	-16			-16
Amortissements cumulés des cessions	12			12
Dotations aux amortissements de l'exercice	-228			-228
Reprises de provisions de l'exercice				0
Transfert (montants nets)	445		-445	0
Valeur nette au 31 décembre 2011	704	1 524	58	2 286
Au 1er janvier 2011				
Valeur d'origine	1 283	1 524	326	3 133
Amortissement cumulés et dépréciation	-843		0	-843
Valeur nette comptable	440	1 524	326	2 290
Au 31 décembre 2011				
Valeur d'origine	1 763	1 524	58	3 345
Amortissement cumulés et dépréciation	-1 059			-1 059
Valeur nette comptable	704	1 524	58	2 286

Description des immobilisations incorporelles

- La marque « ACCES INDUSTRIE » a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.
- les développements informatiques : les coûts internes de production des logiciels sont immobilisés.

Le montant de ces coûts internes s'est élevé à 445 K€ en 2011.



NOTE 8

Actifs financiers

8.1 Analyse de la variation des actifs financiers

en milliers d'euros	Créances financières	Prêts au personnel	Dépôts et cautionnements versés	TOTAL
Montant au 1er janvier 2011, net des dépréciations cumulées	15	35	1 139	1 189
Augmentations		18	97	115
Diminutions	-7	-26	-82	-115
Variation des dépréciations				0
Transferts et divers (montants nets)				0
Valeur nette au 31 décembre 2011	8	27	1 154	1 189
Valeur nette au 1er janvier 2011				
Valeur comptable brute	15	35	1 139	1 189
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette comptable	15	35	1 139	1 189
Valeur nette au 31 décembre 2011				
Valeur comptable brute	8	27	1 154	1 189
Dépréciation	0	0	0	0
Valeur nette comptable	8	27	1 154	1 189

8.2 Analyse des actifs financiers par échéance

En milliers d'euros	Total	A moins d'un an	A plus d'un an
Au 31/12/2010			
Dépôts et cautionnements versés	1 139	168	971
Prêts au personnel	35	20	15
Créance financière	15	15	0
Total immobilisations financières	1 189	203	986
Au 31/12/2011			
Dépôts et cautionnements versés	1 154	122	1 032
Prêts au personnel	27	19	8
Créance financière	8	8	0
Total immobilisations financières	1 189	149	1 040

NOTE 9

Clients et autres débiteurs

Analyse des créances par nature

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Valeur brute des créances clients	19 476	17 661
Dépréciation des créances clients	-2 110	-1 178
Avances et acomptes	7	910
Créances sociales	34	32
Créances fiscales (hors IS)	898	697
Compte courant	79	76
Créances sur cession d'immobilisations	2 489	889
Débiteurs divers	1 622	259
TOTAL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	22 495	19 346

NOTE 10

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	31.12.11	31.12.2010
Banques	4 103	1 919
Valeurs mobilières de placement	313	307
Total Trésorerie Active	4 416	2 226
Affacturation	-5 230	-5 149
Effets escomptés	-674	-769
Concours bancaires	-348	-4
Total Trésorerie Passive	-6 252	-5 922
TOTAL TRESORERIE	-1 836	-3 696

Les éléments constitutifs de la trésorerie passive (affacturation et concours bancaires) font partie du poste de bilan « Dettes financières ».



NOTE 11

Capital émis

11.1 Montant du capital au 31/12/2011

	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 794 081	5 794 081
Valeur nominale des actions (en euro)	0,30 €	0,30 €
Capital (en euros)	1 738 224	1 738 224

	31.12.2011	31.12.2010
Actions d'autocontrôle (en nombre)	10 237	10 501
Pourcentage d'autocontrôle	0,18%	0,18%

11.2 Analyse de la variation du nombre d'actions

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (en €)
Situation initiale	31/12/10	5 794 081	0,30 €	1 738 224
Situation de clôture	31/12/11	5 794 081	0,30 €	1 738 224

11.3 Attribution d'actions gratuites en 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

Compte tenu du fait que les conditions de performance n'ont pas été atteintes à l'issue de la troisième échéance du 16 juin 2010, aucune action gratuite n'a été attribuée au titre de cette échéance. Les actions attribuables au titre de la seconde et de la troisième échéance ont donc été reportées.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2011 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites 2010 (note 11.4) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.3).

11.4 Attribution d'actions gratuites en 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25-mai-10
Date d'attribution des actions	16-juin-10
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 30 juin 2011 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 11.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.3).



NOTE 12

Dettes financières

Le crédit syndiqué est pour ACCES INDUSTRIE la principale dette financière.

12.1 Analyse de la variation de la dette

En milliers d'euros	Emprunts Obligataires convertibles	Contrats de crédit-baux immobilier et mobiliers	Crédit syndiqué	Autres dettes auprès des établisst de crédit	Découverts et concours bancaires	Autres (inté-rêts courus, cautions versées...)	TOTAUX
Dette au 01 janvier 2011	15 550	673	70 500	63	5 923	275	92 984
Augmentations - souscriptions		1 908	2 500				4 408
Diminutions - remboursements		-824	-16 000	-49		-18	-16 891
Variation des intérêts courus						-103	-103
Autres variations					329		329
Transferts - reclassements							0
Dette au 31 décembre 2011	15 550	1 757	57 000	14	6 252	154	80 727

12.2 Analyse des dettes par échéance de remboursement

En milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	15 550	342	15 208	
Dettes sur contrats de location-financement	1 757	435	1 322	
Crédit syndiqué	57 000	25 000	32 000	
Autres dettes auprès des établissements de crédit	14	14		
Concours Bancaires et découverts	6 252	6 252		
Autres (intérêts courus, cautions versées...)	154	154		
TOTAL	80 727	32 197	48 530	0

12.3 Emprunt obligataire convertible en actions

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Taux de rémunération des OCA	3,00%
Début de la période de conversion des OCA	07-avr-06
Fin de la période de conversion des OCA	07-avr-13
Prix d'émission d'une OCA	1,89
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Nombre d'actions auxquelles les OCA émises donnent droit avant regroupement	8 046 648
Nombre d'actions auxquelles les OCA émises donnent droit après regroupement	536 443
Nombre d'OCA converties au 31/12/2011	0
Nombre d'OCA non exercées au 31/12/2011	8 046 648

La dilution potentielle éventuelle à provenir de la conversion des OCA en actions est de 9,27 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 30 juin 2011 et dans l'hypothèse d'une conversion de 100% des OCA) et hors incidence des attributions gratuites d'actions 2006 (note 11.3) et des attributions gratuites d'actions 2010 (notes 11.4).

12.4 Gestion du risque de taux

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêt, le Groupe a mis en place depuis l'exercice 2008 des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque. Il provient de son endettement financier à taux variable.

La répartition de la dette du Groupe entre taux fixe et taux variable en tenant compte des instruments financiers de couverture est la suivante :

31.12.2010

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
Emprunt obligataire convertible			15 208	342	15 550
Dettes sur contrats de location-financement			673		673
Crédit syndiqué		70 500			70 500
Autres dettes auprès des établis de crédit			63		63
Concours Bancaires et découverts	5 923				5 923
Autres (intérêts courus, cautions versées...)			28	247	275
TOTAL	5 923	70 500	15 972	589	92 984

31.12.2011

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
Emprunt obligataire convertible			15 208	342	15 550
Dettes sur contrats de location-financement			1 757		1 757
Crédit syndiqué	9 000	48 000			57 000
Autres dettes auprès des établis de crédit			14		14
Concours Bancaires et découverts	6 252				6 252
Autres (intérêts courus, cautions versées...)			10	144	154
TOTAL	15 252	48 000	16 989	486	80 727



NOTE 13

Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Fournisseurs et autres créditeurs		
Fournisseurs	4 283	3 323
Avances et acomptes reçus	245	250
Dettes sociales	4 498	4 086
Dettes fiscales (hors IS)	4 031	3 178
Fournisseurs d'immobilisations	313	188
Autres dettes	36	241
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	13 406	11 266



NOTE 14

Impôts sur les résultats

14.1 Situation fiscale de chacune des sociétés du Groupe :

- ACCES INDUSTRIE : les résultats constatés en 2010 et les prévisions pluriannuelles des plans d'affaires approuvés par la Direction, avaient permis, en 2010, d'activer l'impôt correspondant aux reports déficitaires. Le résultat fiscal 2011 largement positif à + 5 815 K€ conforte les prévisions de récupération de ces reports déficitaires. Les résultats se traduisent génèrent une charge d'impôt différé.
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 6 125 K€ au 31/12/2011. Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. Compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé ; cette position a été maintenue pour les exercices 2010 et 2011, eux aussi déficitaires.
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. : le bénéfice fiscal 2011 de 88 K€ permet d'absorber le reliquat de déficit fiscal restant de l'exercice 2009.
- MAROC ELEVATION : Les reports fiscaux déficitaires antérieurs n'avaient pas eu pour effet la constatation d'un actif d'impôt différé. Le résultat fiscal positif de 2011 de 1 125 KDhs ne génère donc une charge d'impôt différé que pour sa partie excédent le report déficitaire.

14.2 Détail des créances et dettes d'impôt :

Les créances et dettes d'impôt sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010
Créances d'impôt	0	0
Impôt différé actif	4 953	5 652
Total des créances d'impôt sur le résultat	4 953	5 652
Dettes d'impôt	631	0
Impôt différé passif	278	185
Total des dettes d'impôt sur le résultat	909	185

14.3 Crédits d'impôt non utilisés :

en milliers d'euros	Accès Industrie	Accès Industrie España	Accès Industrie Portugal	Maroc Elevation	Totaux
Résultats fiscaux de l'exercice	5 815	-313	88	141	5 731
Déficits fiscaux antérieurs activés	-3 889	-898	-85		-4 872
Déficits fiscaux antérieurs non activés		-4 913		-41	-4 954
Résultat fiscal taxable	1 926	0	3	100	2 029
Solde des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'un impôt différé	0	-5 226	0	0	-5 226
Taux d'imposition	33,33%	30,00%	26,50%	30,00%	
Crédits d'impôt non utilisés	0	-1 568	0	0	-1 568

14.3 Preuve d'impôt :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Résultat net consolidé de l'exercice	3 956	2 338	2 132
Impôt sur les sociétés (produits)		131	258
Impôt sur les sociétés (charges)	-1 433		
Résultat consolidé avant impôt	5 389	2 207	1 874
Taux d'impôt de la société mère	33,33%	33,33%	33,33%
Charges (-) ou produits (+) d'impôt sociétés théorique	-1 796	-736	-625
Reclassement de la CVAE en impôt sur le résultat			-567
Charges (-) ou produits (+) d'impôt sur le résultat théorique	-1 796	-736	-1 192
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	0	288	288
Déficits ne donnant pas lieu à activation d'impôt	-94	-387	-387
Bénéfices fiscaux constatés sans impôt	432	1 021	1 021
Impôt constaté en social et IFA	0	0	0
Variations des taux d'impôts	47	-37	-37
Différences permanentes	-55	-46	-28
Produits sans impôt	0	0	0
Charges sans impôt	0	33	0
CVAE différée			73
IS sur CVAE			-24
Autres	33	-6	-23
Charges/Produits d'impôt de la période	-1 433	130	-309



NOTE 15

Autres achats et charges externes

Ce poste se décline comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Achats sous-traitance	473	524	524
Achats non stockés-matériels et fournitures	2 844	2 735	2 735
Sous traitance	136	136	136
Redevances et charges locatives	7 242	5 799	5 768
Entretien et réparations	1 823	1 906	1 902
Primes d'assurance	964	1 075	1 075
Services extérieurs - Divers	68	45	45
Personnel extérieur	82	89	89
Honoraires	991	993	878
Publicité	257	265	266
Transport	2 936	2 798	2 930
Déplacements, missions & réceptions	1 413	1 368	1 368
Frais postaux & télécommunications	573	608	608
Services bancaires	103	85	85
Autres services	832	679	679
Transfert de charges	-237	-348	-348
Total des charges externes de la période	20 500	18 758	18 740

NOTE 16**Charges de personnel et effectifs****16.1 Ventilation de l'effectif**

Effectif de clôture des périodes :

	31.12.2011	31.12.2010
Cadres	56,0	64,5
Non cadres	399,2	399,6
Effectif moyen	455,24	464,06

Effectif moyen :

	31.12.2011	31.12.2010
Cadres	57	65
Non cadres	392	406
Effectif de clôture	449	471

16.2 Frais de personnel

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Rémunérations du personnel	12 866	12 718	12 444
Intéressement	694	176	176
Participation des salariés	94	0	0
Charges sociales	5 192	4 840	4 884
Production immobilisée (logiciels internes et rénov. machines)	-560	-230	-229
Transfert de charges	-232	-197	-76
Total des charges de personnel de la période	18 054	17 307	17 199

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.



NOTE 17

Dotations aux amortissements et aux provisions et reprises

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Dotation aux amortissements sur immobilisations	-10 578	-10 648	-10 397
Dotation aux provisions sur immobilisations	0		
Reprise de provisions sur immobilisations		263	
Variation des provisions sur immobilisations			490
Dotation aux provisions sur stocks	-60	-6	
Variation des provisions sur stocks			37
Dotation aux provisions sur actif circulant	-1524	-597	
Variation des provisions sur actif circulant			-455
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0	0
Dotation aux amortissements pour charges à répartir	-457	-458	
Dotation aux provisions d'indemnités de départ en retraite		3	3
Variation des provisions d'indemnités de départ en retraite	0		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-12 619	-11 443	-10 322

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Reprise de provisions sur immobilisations		228	
Reprise de provisions sur stocks		43	
Reprise de provisions sur actif circulant	519	435	
Reprise provisions d'indemnités de départ en retraite	7		
Reprises d'amortissements et de provisions	526	706	0



NOTE 18

Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Résultat sur cession d'immobilisations	1 520	611	610
Rembt d'assurance sur machines sorties	22		
Subventions d'exploitation	34	51	
Récupération sur clients irrécouvrables	53	62	57
Divers	26	9	15
Autres produits	1 655	733	682
Résultat sur cession d'immobilisations	-2		
Pertes sur créances irrécouvrables	-265	-312	
Divers	-1	-1	-20
Autres charges	-268	-313	-20

NOTE 19

Charges / Produits financiers

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Autres produits financiers			
Revenu des créances	30	12	8
Actualisation des créances			5
Gains de change	12	34	
Autres produits financiers	8	46	4
Total des produits financiers	50	92	17
Coût de l'endettement financier net			
Emprunts bancaires	-2 234	-3 564	-3 565
Intérêts sur emprunt obligataire	-456	-456	-456
Intérêts sur crédit-bail	-57	22	23
Total du coût de l'endettement financier net			-3 998
Autres charges financières			
Impact lié au coût amorti			-551
Juste valeur des instruments de couverture de taux			99
Frais liés aux financements			-491
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-222	-159	-138
Pertes de change	-15	-5	
Variation des provisions			41
Autres charges financières	-2	-4	-3
Total des autres charges financières	-2 986	-4 166	-1 043
RESULTAT FINANCIER DE LA PERIODE	-2 936	-4 074	-5 024



NOTE 20

Charges et produits exceptionnels / Charges et produits opérationnels

20.1 – Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Produit de cession d'immobilisations	0	675	
Produits de contentieux	10	7	
Rentrées sur créances amorties	13	5	
Régularisation comptes de tiers	0	5	
Reprise de provision exceptionnelle - loyers de locaux innocupés	0	203	
Reprise de provision exceptionnelle - remises en état des locaux	0	59	
Reprise de provision exceptionnelle - dépréciation machines	28	0	
Reprise provision pour impôt	18	0	
Reprise provision prud'hommes	46	62	
Reprise provision autres	23	72	
Produits exceptionnels	138	1 088	0

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
VNC des immobilisations sorties	0	-902	
Dotation aux provisions exceptionnelles - dépréciation machines	-84	0	
Restructuration Espagne	0	-438	
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-85	-15	
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-198	-222	
Restructuration Portugal - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-38	0	
Restructuration Portugal - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-104	0	
Loyers de locaux innocupés	0	-173	
Remises en état des locaux restitués	0	-112	
Amendes fiscales et pénales	-18	-16	
Autres pénalités	-64	-10	
Condamnation prud'homale	0	-25	
Dotation aux provisions / risque prud'homal	-54	-25	
Indemnités de licenciement	-368	-219	
Charges sur projet immobilier abandonné	0	-66	
Divers	-5	-19	
Charges exceptionnelles	-1 018	-2 242	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-880	-1 154	0

Les résultats sur cessions d'immobilisations liées à l'exploitation (machines et véhicules) sont inscrits en « Autres produits et charges d'exploitation » (note 18) pour leur montant net.

Les résultats sur sorties d'immeubles quant à eux, sont inscrits en résultat exceptionnel : en produit exceptionnel pour le prix de cession et en charge exceptionnelle pour la valeur nette comptable des immobilisations sorties.

Les postes « produits de cession d'immobilisations » pour + 675 K€ et « VNC des immobilisations sorties » pour - 902 K€ dans les comptes 2010 retraités correspondent donc à des sorties de biens immobiliers.

20.2 – Charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Autres produits opérationnels	0	0	0
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France			-16
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France			-222
Restructuration Espagne - indemnités de licenciement			-223
Restructuration Espagne - autres charges			-215
Indemnités de licenciement			-207
Coûts de fermeture d'agences			-279
Coûts engagés sur un projet immobilier abandonné			-50
Charge pour attribution d'actions gratuites			-98
Autres charges opérationnelles	0	0	-1 310
RESULTAT OPERATIONNEL	0	0	-1 310



NOTE 21

Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Résultat aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	3 956	2 338	2 132
Nombre d'actions (en milliers)			
- Nombre d'actions en début d'exercice	5 794	5 849	5 849
- Nombre d'actions propres en début d'exercice		-64	-65
- Nombre pondéré d'actions propres détenues durant la période	-8	-1	
- Nombre pondéré d'actions gratuites attribuées	0	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 786	5 784	5 784
Résultat de base par action (€ par action)	0,684	0,404	0,369

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	3 956	2 338	2 132
Frais financiers liés aux OCA	456	456	456
Effet d'impôt différé sur les frais financiers liés aux OCA	-152	-152	-152
Résultat net dilué	4 260	2 642	2 436
Nombre moyen d'actions (en milliers)	5 786	5 782	5 784
Actions ordinaires potentiellement dilutives			
- options de souscriptions d'actions	0	0	0
- actions gratuites	0	0	0
- obligations convertibles en actions	0	0	0
Nombre d'actions à retenir pour le résultat dilué par action	5 786	5 782	5 784
Résultat dilué par action (€ par action)	0,736	0,457	0,421

NOTE 22

Informations relatives aux mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations allouées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées s'est élevé à :

en milliers d'euros	Exercice 2011	Exercice 2010
Membres du Directoire - rémunérations dues au titre de l'exercice	822 000	683 633
Membres du Directoire - retraite supplémentaire et autres avantages	39 878	32 012
Membres du Directoire - jetons de présence	0	0
Membres du Conseil de Surveillance - rémunérations dues au titre de l'exercice	13 288	1 566

NOTE 23

Engagements hors bilan

23.1 – Sûretés réelles accordées

En milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Nantissement du fonds de commerce au profit de NATIXIS	120 000	120 000	120 000
Nantissement des actions (valeur nominale) au profit de NATIXIS			
- Accès Industrie Portugal SA	898	898	898
- Accès Industrie España	4 088	4 088	5 608
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-baux contractés pour les financer.			
- Capital restant dû des emprunts bancaires garantis (Atelier Européen)	262	317	317
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance "homme clé" Alter Ego au profit de NATIXIS	5 000	5 000	5 000
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Accès Industrie España	27	27	27
Garantie de paiement de loyer pour l'agence de Papiol accordée par Banco Sabadell	9	9	9
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Maroc Elévation	indéfinie	indéfinie	indéfinie
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de Maroc Elévation en location longue durée	indéfinie	indéfinie	indéfinie
Lettre de confort à BBVA en garantie de la ligne d'escompte d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	300		
Lettre de confort à Banco Comercial Português (BCP) en garantie des lignes de crédit d'ACCES INDUSTRIE Portugal S.A.	638		
Lettre de confort à BMCI leasing en garantie de paiement des loyers du crédit-bail de 43 machines	624		

23.2 – Engagements reçus

en milliers d'euros	31.12.2011	31.12.2010 retraité	31.12.2010 publié
Garanties à première demande accordées par Accès Finance à BPQA	14	129	129



NOTE 24

Litiges

24.1 – Litiges sociaux

Concernant la société ACCES INDUSTRIE, des actions devant les juridictions prud'homales sont en cours au 31 décembre 2011 ; ces actions ont donné lieu à la constitution de provisions à hauteur de 90 K€.

24.2 – Litiges fiscaux

Aucun litige fiscal n'est en cours au 31/12/2011.

24.3 – Autres litiges

Aucun autre litige n'est en cours au 31/12/2011.



NOTE 25

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé.





Comptes

et annexe Sociaux

au 31 décembre 2011

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF en K€		Brut	Amortis- sements	Net (N) 31/12/11	Net (N-1) 31/12/10
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	0	0	0	0
	Frais de développement	990	370	619	344
	Concession, brevets et droits similaires	2 266	661	1 605	1 613
	Fonds commercial	3 201	0	3 201	3 201
	Autres immobilisations incorporelles	51	0	51	324
	Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
	Total	6 508	1 031	5 477	5 482
	Immobilisations corporelles				
	Terrains et aménagements	2 258	259	1 998	2 035
	Constructions	1 841	183	1 659	1 628
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	112 506	35 473	77 033	85 027
	Autres immobilisations corporelles	7 385	3 480	3 905	4 452
	Immobilisations en cours	245	0	245	150
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Total	124 235	39 395	84 839	93 292
	Immobilisations financières				
	Autres participations	6 953	5 558	1 394	925
	Créances rattachées à des participations	1 674	0	1 674	598
	Autres titres immobilisés	46	0	46	29
Prêts	27	0	27	35	
Autres immobilisations financières	1 006	2	1 004	956	
Total	9 706	5 561	4 145	2 544	
Total actif immobilisé	140 449	45 987	94 461	101 318	
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours				
	Matières premières et approvisionnements	1 832	115	1 717	1 426
	Stock produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
	Stock de marchandises	12	0	12	6
	Total	1 844	115	1 729	1 432
	Créances				
	Avances, acomptes versés sur commandes	1 379	0	1 379	887
	Créances clients et comptes rattachés	7 115	971	6 144	6 499
	Autres créances	16 880	0	16 880	18 417
	Total	25 374	971	24 402	25 803
	Disponibilité et divers				
	Valeur mobilière de placement	0	0	0	0
	Disponibilité	3 929	0	3 929	1 566
Charges constatées d'avance	274	0	274	90	
Total	4 203	0	4 203	1 656	
Total actif circulant	31 421	1 087	30 334	28 892	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 373	0	1 373	1 831	
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0	
Ecart de conversion actif	4	0	4	5	
TOTAL GENERAL	173 246	47 074	126 172	132 046	

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF en K€		Net (N) 31/12/11	Net (N-1) 31/12/10	
CAPTAUX PROPRES	Situation nette			
	Capital social	1 738	1 738	
	Primes d'émission	14 809	14 809	
	Réserve légale	48	48	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées	95	95	
	Autres réserves	187	187	
	Report à nouveau	-2 755	-5 015	
	Résultat de l'exercice	5 148	2 260	
	Total	19 270	14 122	
CAPTAUX PROPRES	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées	13 397	12 460	
	Total capitaux propres	32 667	26 582	
	Provisions pour risques	94	88	
	Provisions pour charges	0	18	
	Provisions pour risques et charges	94	106	
DETTES	Dettes financières			
	Emprunts obligataires convertibles	15 550	15 550	
	Autres emprunts obligataires	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 157	70 805	
	Emprunts et dettes financières divers	7	9	
	Total	72 714	86 365	
	DETTES	Dettes diverses		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 774	2 625
		Dettes fiscales et sociales	8 546	6 372
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	306	158
Autres dettes		8 071	9 837	
Total	20 697	18 992		
	Total dettes	93 411	105 357	
	TOTAL GENERAL	126 172	132 046	

COMPTES DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT (1ère partie) en K€		France	Export	Net (N) 31/12/11	Net (N-1) 31/12/10	
PRODUITS EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13	286	299	255	
	Production vendue de biens	0	0	0	0	
	Production vendue de services	52 513	3 172	55 685	51 573	
	Chiffre d'affaires net	52 526	3 459	55 985	51 829	
	Production stockée			0	0	
	Production immobilisée			998	254	
	Subventions d'exploitation			33	51	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 415	1 184	
	Autres produits			61	63	
		Total produits d'exploitation			58 491	53 380
CHARGES EXPLOITATION	Charges externes					
	Achats de marchandises			34	69	
	Variation de stock de marchandises			-5	-6	
	Achats de matières premières et autres approvisionnement			4 404	3 336	
	Variation de stock matières premières et approvisionnement			-351	-197	
	Autres achats et charges externes			18 405	16 198	
		Total		22 486	19 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 258	1 462	
	Charges de personnel					
	Salaires et traitements			11 865	10 725	
	Charges sociales			4 644	4 252	
		Total		16 509	14 977	
	Dotations d'exploitation					
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 976	8 103	
	Dotations aux provisions charges à répartir			458	458	
	Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0	
	Dotations aux provisions sur actif circulant			767	585	
	Dotations aux provisions pour risques et charges			0	0	
		Total		9 201	9 145	
	Autres charges d'exploitation			341	253	
		Total charges d'exploitation		49 795	45 236	
	RESULTAT D'EXPLOITATION				8 696	8 144

COMPTE DE RESULTAT ^{2^{eme}} partie

COMPTE DE RESULTAT (2 ^{eme} partie) en K€		Net (N) 31/12/11	Net (N-1) 31/12/10
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 696	8 144
RESULTAT FINANCIER	Produits financiers		
	Produits financiers de participation	40	34
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	210	100
	Reprises sur provisions et transferts de charges	5	145
	Différences positives de change	0	1
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	255	281
	Charges financières		
	Dotations financières aux amortissements et provisions	317	1 296
	Intérêts et charges assimilées	2 871	4 147
	Différences négatives de change	0	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	3 188	5 443
RESULTAT FINANCIER	-2 933	-5 162	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 762	2 982
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	8
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	3 930	3 404
	Reprises sur provisions et transferts de charges	2 525	1 625
	Total	6 455	5 037
	Charges exceptionnelles		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22	417
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 272	3 148
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 078	2 194
	Total	6 372	5 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL	83	-721	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	94	0	
Impôts sur les bénéfices	604	0	
BENEFICE OU PERTE		5 148	2 260

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1 Evènements principaux de l'exercice

Les évènements principaux de l'exercice 2011 sont les suivants :

En 2011, la société a confirmé sa croissance entamée en 2010, la politique du yield management a permis de maîtriser les prix de location et le taux d'utilisation des machines.

Durant l'exercice, une seule agence a été ouverte à Paris-Roissy.

Par ailleurs, deux agences (Paris Est et Orthez) ont été transférées dans de nouveaux locaux situés dans la même agglomération, mais mieux adaptées à l'activité.

Les investissements restent toujours faibles afin de dégager la trésorerie nécessaire aux remboursements du crédit syndiqué. Ces remboursements se sont élevés à 16 000 K€ sur l'exercice ; le montant de la partie « revolving » restant dû au 31/12/2011 s'élève à 9 000 K€.

Certaines nacelles sont propriétés d'ACCES INDUSTRIE France mais sont exploitées par nos filiales en Espagne et Portugal. A ce titre ACCES INDUSTRIE facture un loyer à ses filiales.

Malgré un effort de remboursement de la part de nos filiales, les créances échues au titre de la location de nacelles restent toujours importantes.

Au 31 décembre 2011, afin de maintenir des débouchés sur les marchés Espagnol et Portugais, il a été décidé un abandon de créance commerciale de ACCES INDUSTRIE France à :

- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 1 400 K€
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL de 325 K€.

Ces abandons ont été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Le mode d'amortissement des machines destinées à la location a été revu à compter du 1er janvier 2010 ; la durée d'amortissement de certaines machines a été allongée afin de traduire dans les comptes la durée réelle d'utilisation de ces machines (voir notes 4.2-changement comptable et 5.1.1.2-Dotations aux amortissements et provisions).

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel de la société ACCES INDUSTRIE n'a été relevé.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité de la société ACCES INDUSTRIE.

4

PRINCIPES, REGLES ET NORMES COMPTABLES

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général de 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

4.2 Changement comptable

L'exercice 2011 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

4.3 Immobilisations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

• Licence de marque

La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par ACCES INDUSTRIE en 2001 auprès d'ACCES FINANCE.

La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

Compte tenu de l'amélioration des résultats, aucune provision n'a été constatée en 2011.

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit-bail	Linéaire	11 ans
Développement et logiciel interne		
Fiscal	Linéaire	Date d'utilisation - 3 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service - 5 ans

• Fonds de commerce : valorisation et provision

Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCES FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur actuelle deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Le test de valorisation réalisé sur la base des cash-flow futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2011.

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans 50 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves	Linéaire	10 à 18 ans	10 à 18 ans	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 18 ans(*)	1 à 18 ans(*)	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

* la durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans - l'âge de la machine à la date d'achat)

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscaux et comptables.

4.4 Participation

• Titres de participation

Lorsque la quote-part de la société dans la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraitée en fonction des principes, règles et méthodes comptables, appliqués par la société mère dans les comptes statutaires.

• Créances rattachées à des participations

Au 31 décembre 2008 la société a accordé un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 1 541 K€ correspondant aux factures échues entre les deux sociétés.

Ce prêt est rémunéré au taux Euribor 1 an du 1er janvier de chaque exercice majoré d'une marge de +0.80%. Les intérêts capitalisés s'élèvent à 40 K€ en 2011, soit un montant cumulé d'intérêts de 133 K€.

Au 31 décembre 2011, compte tenu de la situation nette de la filiale, une dotation aux provisions pour 314 K€ a été constatée en charge financière. Puis une reprise de la provision pour dépréciation de ce prêt participatif a été constatée pour 1 350 K€, cette reprise a été classée en exceptionnel car elle est corrélative à l'abandon de créance de 1 400 K€, lui-même classé en charge exceptionnelle.

4.5 Actif circulant

• Créances

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

• Provisions pour dépréciation des créances clients

La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

En octobre 2011, notre contrat SFAC a été modifié.

Le nouveau contrat fonctionne en assurance de crédit « Excess ». Dans ce cadre, l'indemnisation des créances n'intervient qu'au-delà de la Franchise Annuelle Globale. Les dossiers contentieux couverts par la SFAC au 31/12/2011 relèvent de l'ancien contrat SFAC et sont provisionnés à 100 % du risque non couvert.

Pour les dossiers non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 85 % du montant HT dès la remise au service contentieux.

Une provision est comptabilisée pour les clients à risque ou litigieux, afin de tenir compte des risques d'irrecouvrabilité pouvant exister à la date de clôture des comptes.

• Stocks

Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences.

Une provision est comptabilisée correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans.

En septembre 2007, la société JLG FRANCE a mis à disposition d'ACCES INDUSTRIE, gratuitement, un stock de pièces de rechange dans notre magasin central à Tonneins. Ce stock n'est pas valorisé.

• Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

4.6 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- départ à l'initiative du salarié,
- âge départ à la retraite selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation (67 ans),
- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour le personnel cadre et de 2 % pour le personnel non cadre,
- taux de charges de 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
- turnover retenu : fort pour les cadres et fort pour les non cadres,
- table de mortalité INSEE 2010,
- actualisation au taux des OAT sur 10 ans, soit 3,15 % au 31/12/2011,
- convention collective de la métallurgie.

Conformément à l'article L. 123-13 du Code de commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2011 soit 141 K€, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.

INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

5.1 Postes de l'actif

5.1.1 Actif immobilisé

5.1.1.1 Immobilisations incorporelles

- Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions ou mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Développements informatiques (1)	560		446	16	990
Logiciel	691	50			741
Marque	1 524				1 524
Fonds commercial	3 201				3 201
Immobilisations en cours dev. logiciel (1)	324	173	-446		51
Immobilisations en cours logiciels externes	0				0
Total	6 300	223	0	16	6 507

(1) Immobilisation des coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels. L'amortissement fiscal est de 3 ans dès l'inscription à l'actif, l'amortissement économique est de 5 ans à compter de la date d'utilisation réelle du logiciel.

- Amortissements et provisions pour dépréciation

Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Développements informatiques	216	166	0	12	370
Logiciel	602	59	0	0	661
Licence marque	0	0	0	0	0
Total	818	225	0	12	1031

5.1.1.2 Immobilisations corporelles

- Valeurs d'origine – principaux mouvements

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts (1)	Reclassement en charges	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains et aménagement	2 198	48	12	0	0	2 258
Constructions	1 754	96	0	0	9	1 841
Installations techniques matériel et outillage	114 255	887	0	0	2 636	112 506
Autres immobilisations corporelles	7 426	312	0	0	353	7 385
Immobilisations en cours	150	107	-12	0	0	245
Total	125 783	1 450	0	0	2 998	124 235

(1) La colonne transfert concerne le reclassement des immobilisations en cours.

Terrains : La variation de ce poste est :

- l'agencement de terrains existants 60 K€

Constructions : Les mouvements sur ce poste sont :

- des aménagements de constructions existantes 96 K€
- la mise au rebut d'agencements suite à des déménagements d'agences -9 K€

Installations techniques, matériels et outillages :

- l'augmentation de ce poste correspond principalement à l'augmentation du montant des rénovations immobilisées.

Les coûts de rénovation sont immobilisés lorsqu'ils ont pour effet de prolonger la durée de vie économique des machines. Ce poste augmente significativement pour 3 raisons :

- l'augmentation de l'âge moyen du parc de machines
- l'accroissement des capacités de l'atelier de réparation du Groupe : l'atelier de réparation a été déménagé en 2010 dans des locaux plus vastes et mieux adaptés. Cela a permis, fin 2010 et en 2011 de développer les capacités de l'atelier : recrutement de techniciens, installation de nouveaux équipements (ponts roulants...). Ainsi, le nombre de machines mensuel réparées par l'atelier s'est fortement accru à partir de la fin de l'année 2010.
- La modification des règles internes d'immobilisation des coûts de rénovation :
Le 01/01/2011, les règles internes d'activation des coûts de rénovation ont été modifiées : les réparations des machines sont réputées prolonger leur durée d'utilisation à la double condition :
 - que les coûts de rénovation soient supérieurs à 5 % de la valeur neuve (OEV) de la machine,

- que les travaux de rénovation soient effectués après que la machine ait dépassé 60 % de sa durée de vie initialement prévue.

Les travaux de rénovation augmentent la durée de vie de la machine de 2 ans (pour les machines amorties sur 10 à moins de 15 ans) ou 3 ans (pour les machines amorties sur 15 à 18 ans).

Ces nouvelles règles ont abouti, en 2011, à immobiliser 526 K€ de plus que le montant qui aurait été immobilisé en l'absence de changement de règles. Parallèlement, la valeur nette comptable des composants mis au rebut suite à ces coûts immobilisés supplémentaires a été plus élevée de 67 K€. L'impact net sur le résultat avant impôt 2011 des nouvelles règles de rénovation s'est donc élevé à 459 K€.

- la diminution est due aux cessions ou à la mise au rebut de nacelles :

- cessions pour financement	956 K€
- cessions à des tiers	1 181 K€
- rebuts suite à rénovation	159 K€
- rebut suite à nacelles obsolètes	106 K€
- cessions machines groupe	234 K€

Autres immobilisations corporelles :

Les variations de ce poste sont :

- agencements de nouvelles agences	223 K€
- matériels de transport	28 K€
- divers autres agencements	16 K€
- du matériel informatique	44 K€
- la mise au rebut des agencements lors de déménagements d'agences	-47 K€
- la cession de matériels de transport	-306 K€

Immobilisations en cours :

Les acquisitions correspondent à divers travaux immobiliers pour le principal

- Amortissements des immobilisations corporelles

Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables (en K€)	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Terrains et aménagements	163	96	0	0	259
Constructions	127	57	0	0	184
Installations techniques matériels et outillage (*)	29 228	6 931	0	686	35 473
Autres immobilisations corporelles	2 974	713	0	207	3 480
Total	32 492	7 797	0	893	39 396

(*) Afin de prendre en compte l'état de vétusté de certaines machines, un amortissement exceptionnel est constaté. Au 31/12/2011, le montant net de cet amortissement exceptionnel s'établit à 155 K€ (dotation de 46 K€ et reprise de 11 K€ au cours de l'exercice).

5.1.1.3 Locations financières et crédits-bails

- Mouvements principaux

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur en début d'exercice	793	0	3 112	3 905
Augmentations	0	46	0	46
Reclassement (*)	0	956	0	956
Diminutions	0	0	-1 174	-1 174
Valeur en fin d'exercice	793	1 002	1 938	3 733

(*) La ligne reclassement concerne le refinancement des machines en crédit-bail

- Amortissements des locations financières et crédits-bails

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur d'origine	793	1 002	1 938	3 733
Amortissements : cumul des exercices antérieurs	222	0	2 496	2 718
Dotation de l'exercice	24	29	196	249
Reclassement (*)	0	34	0	34
Reprise d'amortissements	0	0	-1 174	-1 174
Total des amortissements en fin d'exercice	246	63	1 518	1 827

(*) La ligne reclassement concerne le refinancement des machines en crédit-bail

5.1.1.4 Liste des filiales et participations

Société en K€	Capital	Quote-part de Capital détenu	Titres valeurs brutes	Prêts - Avances	CA HT	Dividendes
	Réserves et report à nouveau		Titres valeurs nettes	Cautions - Avals	Résultat	Observations
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	409	99,99%	5 608	2 995	4 488	0
	-46		50	54	-316	0
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	900	99,92%	899	735	3 188	0
	384		899	0	52	0
MAROC ELEVATION	449	99,99%	445	2 380	2 339	0
	-119		445	indéfinie	-258	0

En juin 2011, la filiale MAROC ELEVATION a procédé à une augmentation de capital de 419 K€ par incorporation d'une partie du compte courant d'ACCES INDUSTRIE.

En décembre 2011, la filiale ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a procédé à une réduction de capital de 464 K€ par imputation du report à nouveau débiteur, ainsi qu'une augmentation des capitaux propres de 1 400 K€ par abandon de créance de ACCES INDUSTRIE SA.

5.1.1.5 Titres de participations

• Principaux mouvements

en K€	Valeur brute début d'exercice	Souscriptions (incorporation de compte courant)	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	5 608	0	0	0	5 608
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	899	0	0	0	899
MAROC ELEVATION	26	419	0	0	445
TOTAL	6 533	419	0	0	6 952

• Provisions pour dépréciation

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA (*)	5 608	0	50	5 558
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	0	0	0	0
MAROC ELEVATION	0	0	0	0
TOTAL	5 608	0	50	5 558

(*) Reprise en exceptionnel (voir point 4.4 page 11)

5.1.1.6 Autres titres immobilisés

• Mouvements principaux

en K€	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Elimination	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0				0
Actions propres contrat de liquidité	29	16			45
TOTAL	29	16	0	0	45

La société a conclu le 1er juillet 2008 avec ODDO, intermédiaire financier, deux contrats pour le rachat de ses propres actions :

Contrat de rachat d'actions propres :

Dans le cadre de ce contrat, la société a déposé sur l'année 2008 au crédit de son compte chez ODDO la somme totale de 250 K€ et 100 K€ en 2009.

En août 2010, aucune action nouvelle n'a été acquise en application de ce contrat et les 54 935 actions qui étaient détenues au 31/12/2009 ont été éliminées par réduction de capital.

Au 31 décembre 2010, le solde des fonds mis à la disposition de ODDO est de 71 K€, les fonds ont été restitués à ACCES INDUSTRIE en mars 2011.

Contrat de liquidité :

Dans le cadre de ce contrat, la société a déposé au crédit de son compte chez ODDO le montant de 50 K€.

A la clôture le nombre d'actions inscrites dans le contrat de liquidité est de 10 237 actions valorisées :

- en comptabilité à 46 K€ (méthode FIFO)
- au cours de bourses 43 K€ (cours 4,230476 € - cours moyen de décembre 2011)

Les mouvements d'actions sur l'exercice 2011 au titre de ce contrat de liquidité se sont montés à :

51 198 actions achetées au cours moyen de 3,8151 €.

51 462 actions vendues au cours moyen de 3,6633 €.

Au 31 décembre 2011, le solde de notre compte de liquidités chez ODDO est de 8 K€.

• Provisions pour dépréciation

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	0	0	0	0
Actions propres contrat de liquidité	2	0	0	2
TOTAL	2	0	0	2

5.1.1.7 Autres immobilisations financières

Les principaux mouvements de l'exercice sont :

en K€	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des participations Espagne	1 541	0	0	1 541
Intérêts courus s/ créances ratt. à des part. Espagne	93	40	0	133
Prêts au personnel	35	17	26	26
Dépôts et cautions immobiliers	739	80	34	785
Dépôts et cautions mobiliers	204	14	5	213
Fonds sur contrat de liquidité	15	190	197	8
TOTAL	2 627	341	262	2 706

Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières :

en K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations Espagne	1 541	0	1 541	0
Intérêts courus s/ créances ratt. à des part. Espagne	133	133	0	0
Prêts au personnel	26	18	8	0
Dépôts et cautions immobiliers	785	21	138	626
Dépôts et cautions mobiliers	213	55	0	158
Fonds sur contrat de liquidité	8	8	0	0
TOTAL	2 706	235	1 687	784

5.1.2 Actif circulant

5.1.2.1 Actif circulant - classement par échéance

Etat des créances en K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Stocks	1 844	1 844	0
Avances et acomptes	1 379	1 379	0
Clients douteux ou litigieux	1 299	1 299	0
Autres créances clients	5 816	5 816	0
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	153	153	0
Personnel avances et acomptes	17	17	0
Aide apprentis à recevoir	5	5	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	502	502	0
Etat - Divers	20	20	0
Groupe et associés	4 248	4 248	0
Créances sur cessions d'immob.	2 754	1 734	1 020
Fonds sur contrat de rachat d'actions	0	0	0
Factorem	9 121	9 121	0
Produits à recevoir	60	60	0
Valeur mobilière de placement	0	0	0
Disponibilités	3 929	3 929	0
Charges constatées d'avance	274	274	0
Charges à répartir (1)	1 373	458	915
Ecart conversion actif	4	4	0
TOTAL	32 798	30 863	1 935

(1) Les charges à répartir concernent les coûts d'émission d'emprunt Natixis, la société a décidé de les rapporter au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

5.1.2.2 Etat des stocks et des en-cours

Les stocks nets s'élèvent à 1 729 K€ au 31/12/2011, contre 1 432 K€ au 31/12/2010. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

Détail des provisions :

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Provisions sur pièces non mouvementées	56	60	0	116
TOTAL	56	60	0	116

Un ajustement sur la provision de (60 K€) a été comptabilisé correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans selon la règle suivante :

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 2 ans et moins de 3 ans : 25%
- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 3 ans et moins de 4 ans : 50%

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 4 ans et moins de 5 ans : 75%
- pièces dont la dernière consommation date de plus de 5 ans : 100%

La provision au 31 décembre 2011 s'élève à 115 K€.

5.1.2.3 Avances et acomptes versés sur commande

Au 31 décembre 2011, les avances et acomptes versés sur commande pour 1 376 K€ correspondent en partie à l'achat de nacelles.

5.1.2.4 Ventilation des clients

Clients en K€	Montant brut 31/12/2011	Montant brut 31/12/2010
Clients	4 763	5 140
Clients effets et virements à recevoir	1 000	1 067
Clients douteux	1 299	937
Clients factures à établir	53	35
TOTAL	7 115	7 179

5.1.2.5 Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance est de 274 K€ correspondant essentiellement à des abonnements, des maintenances logiciels et matériels, et redevances de crédits-bails.

5.1.2.6 Autres informations - Affacturage

Le compte courant du factor présente un solde de 117 K€ créditeur, soit la différence entre le montant du solde des clients chez factorem (6 492 K€) et le montant tiré (6 609 K€).

Le montant de la créance s'établit à 9 121 K€ soit des créances clients chez factorem (6 492 K€), plus le montant de la réserve (529 K€) du dépôt de garantie (912 K€) et le compte CAR (1 188 K€).

5.1.2.7 Provision pour dépréciation des créances

en K€	Montant provision en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant provision en fin d'exercice
Provision créances clients	680	707	416	971
TOTAL	680	707	416	971

5.2 Postes de passif

5.2.1 Capital social

- Composition du capital

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution Elimination des actions propres	Valeur en fin d'exercice
Nombre de titres	5 794 081	0	0	5 794 081
Valeur nominale (en €)	0,30	0	0	0,30
Capital social (en €)	1 738 224,30	0	0	1 738 224,30

Un emprunt obligataire convertible figure dans les dettes financières (cf 5.2.7) pour 15 208 K€.

Cet emprunt composé de 8 046 648 obligations d'une valeur nominale de 1,89 € donne droit à 536 443 actions. La période de conversion s'achève le 07/04/2013. Aucun droit à conversion n'a été exercé au 31/12/2011.

5.2.2 Capitaux propres

en K€	Capital	Prime émission	Réserve légale	Réserve indisponible	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Valeur en début d'exercice	1 738	14 809	48	95	187	(5 015)	2 260	12 460	26 582
Affectation résultat 2010	0	0	0	0	0	2 260	(2 260)	0	0
Attribution d'actions gratuites - constitution réserve	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réduction de capital par élimination d'actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 2011	0	0	0	0	0	0	5 148	0	5 148
Variation des provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0	937	937
Valeur en fin d'exercice	1 738	14 809	48	95	187	-2 755	5 148	13 397	32 667

Le résultat par action est de 0,888 €.

- Attribution d'actions gratuites – constitution d'une réserve :

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

Dans le cadre de cette attribution, une réserve

indisponible, affectée aux droits des attributaires, a été dotée en 2010 d'une somme égale au montant total de la valeur nominale des actions susceptibles d'être émises par voie d'augmentation de capital (soit 35 K€), par prélèvement des sommes nécessaires sur les réserves dont la société a la libre disposition.

5.2.3 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires.

Les mouvements de l'exercice sont :

en K€	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	12 460	1 978	1 041	13 397

5.2.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination de la société : FINANCIERE ACCES INDUSTRIE
 Siège : 2 Rue du Pont de Garonne
 47400 TONNEINS
 Forme : SAS
 Capital : 100 000 €
 % détenu : 80,89 %

5.2.5 Provisions pour risques et charges

en K€	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour perte de change	5	4	0	5	4
Provisions pour risques	83	53	46	0	90
Provisions pour impôts	18		18	0	0
TOTAL	106	57	64	5	94

Provisions d'un montant individuellement significatif :

Litiges sociaux :

Il existe cinq dossiers en cours au 31 décembre 2011 en litige prud'homal. Durant l'exercice deux dossiers ont abouti à une transaction, un seul litige est intervenu sur l'année 2011. Pour les autres dossiers les provisions ont été ajustées en fonction des nouveaux éléments intervenus durant l'exercice.

Conformément aux recommandations des conseils de la société, ces demandes ont fait l'objet de provisions à hauteur de 90 K€.

Autres provisions :

- La provision pour impôts correspondait à une charge estimée de la taxe professionnelle 2006. Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, courant décembre 2009 la société a reçu une proposition rectificative de la taxe professionnelle. Après calcul du nouveau plafonnement à la valeur ajoutée la charge a été estimée à 18 K€.

Après réception des rôles supplémentaires et du dépôt de la nouvelle demande de plafonnement, nous avons versé au titre de la taxe professionnelle 2006 la somme de 18 K€, correspondant au montant provisionné.

La provision a donc été reprise en totalité.

5.2.6 Montant des créances et des dettes d'impôt futur

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

Base

• Organic	88 K€
• Participation effort construction	48 K€
• Provision perte de change	4 K€
• Ecart de conversion actif	- 5 K€
TOTAL	136 K€
• Taux d'imposition :	33,33 %
• Créance d'impôts différés :	45 K€

La loi de Finance rectificative de 2011 a limité les possibilités d'imputation des déficits reportables sur le bénéfice fiscal de l'exercice.

Seulement 3 889 K€ de déficits reportables ont pu être imputés sur le bénéfice fiscal de 5 815 K€, le montant de l'impôt sur les sociétés à payer est donc de 604 K€ et le solde des déficits reportables de 37 929 K€.

5.2.7 Variation des dettes financières auprès des établissements de crédit

Rubriques en K€	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Emprunt obligataire (1)	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	70 563	2 500	16 049	57 014
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	456	456	342
Intérêts courus sur emprunts auprès des Ets de crédit	238	0	101	137
Intérêts bancaires courus	4	6	4	6
TOTAL	86 355	2 962	16 610	72 707

Les seuils des covenants liés au crédit syndiqué mis en place en 2007 ont été respectés au 30 juin 2011 et sont respectés au 31 décembre 2011.

(1) Cf point 5.2.1 page 23

(2) Les emprunts auprès des établissements de crédit sont principalement constitués d'un crédit syndiqué. Celui-ci est à taux variable, la partie hors revolving de ce crédit syndiqué s'élève à 48 M€ au 31/12/2011.

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêt, Le Groupe a mis en place depuis l'exercice 2008 des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque.

Ces instruments financiers permettront en 2012 de substituer aux intérêts variables de la partie hors revolving un taux d'intérêts fixe.

5.2.8 Dettes financières auprès des établissements de crédit – classement par échéance

Rubriques en K€	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 208	0	15 208	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	57 014	25 014	32 000	0
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342	0	0
Intérêts courus sur emprunts	137	137	0	0
Intérêts bancaires courus	6	6	0	0
TOTAL	72 707	25 499	47 208	0

5.2.9 Variation des dettes financières diverses

Rubriques en K€	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Dépôts et cautions reçues	9	0	2	7
TOTAL	9	0	2	7

5.2.10 Dettes financières diverses – Classement par échéance

Rubriques en K€	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	7	7	0	0
TOTAL	7	7	0	0

5.2.11 Crédits-bails et locations financières

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Redevances payées				
Cumuls exercices antérieurs	729	0	1 848	2 577
Redevances afférentes à l'exercice	73	190	298	561
TOTAL	802	190	2 146	3 138
Redevances restant à payer				
à 1 an au plus	70	197	56	323
à plus d'1 an et 5 ans au plus	232	679	0	911
à plus de 5 ans	0	0	0	0
TOTAL	302	876	56	1 234
Valeur résiduelle				
à 1 an au plus	0	0	8	8
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0	10	0	10
à plus de 5 ans	0	0	0	0
TOTAL	0	10	8	18
Montant pris en charge dans l'exercice	62	117	298	477

5.2.12 Autres dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes en K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	3 774	3 774	0	0
Dettes sociales et fiscales	8 546	8 546	0	0
Autres dettes	8 071	8 071	0	0
Dettes sur immobilisations	306	306	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	20 697	20 697	0	0

(1) Dont fournisseurs effets à payer 889 K€

5.2.13 Charges à payer

Charges à payer en K€	31/12/11	31/12/10
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342
Intérêts courus sur emprunt Natixis	137	238
Fournisseurs - factures non parvenues biens et services	848	969
Fournisseurs - factures non parvenues immobilisations	69	93
Dettes fiscales	138	92
Dettes sociales - envers le personnel	1 865	1 281
Dettes sociales - envers les organismes sociaux	553	477
Intérêts bancaires courus	6	4
TOTAL	3 958	3 496

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composées des factures fournisseurs non parvenues.
- Les dettes sociales envers le personnel correspondent pour l'essentiel aux congés à payer pour 1 044 K€ et aux provisions pour primes 792 K€.



INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

en K€		Exercice 2011	% du CA total	Exercice 2010	% du CA total	Evolution 2010-2011
Ventes	France	13	0,53%	96	0,49%	-86%
	UE et autres	286		159		80%
Locations et prestations de service	France	52 513	99,47%	48 117	99,51%	9%
	UE et autres	3 172		3 457		-8%
TOTAL		55 984	100%	51 829	100%	8%

6.2 Effectifs

L'effectif moyen en 2011 a été de :

	31/12/11	31/12/10
Cadres	55	59,5
Non cadres	308	312,4
TOTAL	363	371,9

L'effectif de clôture au 31/12/2011 :

	31/12/11	31/12/10
Cadres	54	60
Non cadres	314	312
TOTAL	368	372

6.3 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 18 405 K€ en 2011 contre 16 198 K€ en 2010.

Elles comprennent :

•Sous-traitance	459 K€
•Achats de fournitures	2 369 K€
•Locations immobilières et charges locatives	3 455 K€
•Locations mobilières et charges locatives	3 331 K€
•Charges d'entretien et de maintenance	1 634 K€
•Primes d'assurances	799 K€
•Personnel extérieur	82 K€
•Commissions et honoraires	611 K€
•Publicité et relations publiques	224 K€
•Frais de transports	2 831 K€
•Frais de déplacements, mission, réception	1 191 K€
•Charges de courrier et télécommunications	447 K€
•Frais bancaires	43 K€
•Prestations de services	749 K€
•Autres charges externes	180 K€

6.4 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre du contrôle légal des comptes, figure en charges pour un montant de 198 K€ et pour 3 K€ pour des diligences et prestations directement liées à la mission d'audit.

6.5 Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à -2 933 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé en K€	Charges	Produits
Dotations aux provisions sur titres	0	0
Dotations aux provisions sur autres immobilisations fin.	313	0
Autres dotations financières	4	0
Intérêts d'emprunts	2 234	0
Intérêts sur emprunt obligataire	456	0
Escomptes accordés	21	0
Commissions de financement (Facto)	159	0
Revenus de créances rattachées participations	0	40
Revenus de comptes courants	0	183
Revenus de créances commerciales	0	26
Reprises de provisions sur titres	0	0
Reprises de provisions sur comptes courants	0	0
Reprises sur autres provisions financières	0	5
Divers	0	0
TOTAL	3 187	254
Résultat financier	-2 933	0

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à 83 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé en K€	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	2	0
Amendes fiscales et pénales	18	0
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 119	0
Bonis/malis sur rachat d'actions propres	2	11
Cessions d'éléments d'actifs	0	3 919
Charges exceptionnelles (rénovations nacelles Espagne)	426	0
Charges exceptionnelles sur abandons de créances (Espagne)	1 400	0
Charges exceptionnelles sur abandons de créances (Portugal)	325	0
Provisions / reprises exceptionnelles immob financières (1)	0	1 350
Provisions / reprises exceptionnelles s/ titres (1)	0	50
Provisions / reprises exceptionnelles s/ risques et charges	0	18
Dotations / reprises provisions prud'hommes	53	46
Amortissements dérogatoires	1 978	1 041
Provisions exceptionnelles	46	11
Transferts de charges exceptionnels	0	8
Divers	3	1
TOTAL	6 372	6 455
Résultat exceptionnel	83	0

6.7 Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 1 007 K€, ils sont constitués de :

- Remboursements assurances dommages 253 K€
- Remboursement assurance pertes sur créances commerciales 166 K€
- Remboursements formations professionnelles 47 K€
- Remboursement TIPP 46 K€
- Restructuration ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA 426 K€
- Divers autres transferts de charges d'exploitation 61 K€
- Transferts de charges exceptionnels 8 K€

6.8 Entreprises liées

Les postes de créances et dettes relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Créances rattachées à des participations	1 541
	Intérêts Créances rattachées à des participations	133
	Compte courant	1 321
	Créances clients	228
	Dettes fournisseurs	-26
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Compte courant	470
	Créance sur cession d'immobilisations	265
	Créances clients	165
MAROC ELEVATION	Compte courant fournitures et prestations de services	274
	Compte courant sur cessions d'immobilisations	1 657
	Compte courant (libellé en dirhams)	449
	Créances clients	144
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Compte courant	77
	Créances clients	1
SA ATN	Avance et acompte sur commande	1 376
	Créances clients	46
	Dettes fournisseurs	-19
SAS ATJ	Créances clients	3
	Dettes fournisseurs	-53
SA ACCES FINANCE	Créances clients	1
SCI DE PESSELSIS	Créances clients	11
	Dettes fournisseurs	-25
SARL QUAI 36	Créances clients	5
	Dettes fournisseurs	0

Les postes d'immobilisation et de résultat relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Acquisition de machines	-2
	Achats pièces détachées diverses	-71
	Acquisition de nacelles pour revente	-2
	Acquisition de camions pour revente	-10
	Locations nacelles (charge)	-131
	Entretiens nacelles	-14
	Cadeaux pour clients	-2
	Transport	-1
	Déplacements, mission, réception	-5
	Abandon de créance	-1 400
	Locations nacelles (produit)	965
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	29
	Refacturations diverses (SAV+frais)	45
	Refacturations transport	2
	Intérêts sur prêt	40
	Intérêts sur compte courant	70
Cession de camions d'occasion	42	
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Achats pièces détachées diverses	-13
	Abandon de créance	-325
	Locations nacelles (produit)	946
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	55
	Refacturations diverses	46
	Refacturations transport	3
	Intérêts sur compte courant	34
	Cession de matériel de transport d'occasion	3
Cession de machines d'occasion	14	
MAROC ELEVATION	Vente (négoce) de machines	6
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	174
	Assistance technique	134
	Intérêts sur compte courant	78
	Cession de machines d'occasion	203
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Refacturation diverses	2
	Assurances	-4
	Intérêts sur compte courant	1
SA ATN	Achats matières premières	-70
	Achats matières premières non stockés	1
	Prestations administratives	-93
	Ventes de marchandises	1
	Refacturation mise à disposition de personnel	38
	Refacturation prestations diverses	35
	Cessions nacelles	416
SAS ATJ	Prestations administratives	-365
	Refacturation prestations diverses	6
SA ACCES FINANCE	Refacturation prestations diverses	2
SCI DE PESSLESSIS	Locations immobilières	-1 823
	Charges locatives	-123
	Refacturation prestations diverses	23
SARL QUAI 36	Electricité	-5
	Réceptions	-65
	Prestations administratives	-40
	Refacturation prestations diverses	1

6.9 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Montant en K€	Résultat	Impôt Société
Résultat courant	5 668	598
Résultat exceptionnel	83	6
Total	5 751	604

6.10 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération des organes de direction et de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE pour l'exercice 2011 se présente de la façon suivante :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année en K€	
	2011	2010
Organes de surveillance	0	2
Organes de direction	761	623

ENGAGEMENTS

7.1 Effets escomptés non échus

Il n'existe aucun effet escompté non échus à la clôture de l'exercice.

7.2 Sûretés réelles accordées

Nantissement de fonds de commerce au profit de Natixis 120 000 K€

Nantissement de droit espagnol des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au profit de Natixis 5 608 K€

Nantissement de droit portugais des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA au profit de Natixis 898 K€

Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des crédits baux contractés pour les financer (Atelier Européen) 262 K€

Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la Police d'assurance, dans le cadre du contrat « Homme-clé » Alter Ego, au profit de Natixis 5 000 K€

Garantie de paiement de loyer pour le siège social de MAROC ELEVATION indéfinie

Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de MAROC ELEVATION en location longue durée indéfinie

Lettre de confort de ACCES INDUSTRIE SA à BBVA en garantie de la ligne d'escompte de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA 300 K€

Lettre de confort de ACCES INDUSTRIE SA à Banco Comercial Portugais en garantie des lignes de crédit de ACCES INDUSTRIE PORTUGAL 638 K€

Lettre de confort de ACCES INDUSTRIE SA à BMCI Leasing en garantie des paiements des loyers de MAROC ELEVATION 706 K€

7.3 Crédits-baux et locations financières

Voir § 5.2.11 :

Redevances restant à payer 1 234 K€
Valeur résiduelle 13 K€

Total 1 247 K€

7.4 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite par la société s'élèvent à 141 K€ au 31 décembre 2011 contre 148 K€ au 31 décembre 2010.

7.5 Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants

• Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements en matière de pensions accordées aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2011 à 4 K€.

• Attribution gratuite d'actions

- Plan d'attribution 2006 :

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé au début de l'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 211 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 25 juillet 2008 a décidé l'attribution de 67 056 actions gratuites. Au 31 décembre 2011, 150 874 actions gratuites restent à attribuer aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

- Plan d'attribution 2010 :

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la société et de la présence du bénéficiaire au sein du groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 16 juin 2010, a décidé de l'attribution de 114 783 actions gratuites.

Au 31 décembre 2011, la totalité des actions ont été attribuées aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25 mai 2010
Date d'attribution des actions	16 juin 2010
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

- **Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire**

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

7.6 Commandes fermes

A la clôture de l'exercice, la société s'est engagée auprès du fournisseur ATN, entreprise liée à la société ACCES INDUSTRIE, pour la commande de 64 machines représentant un montant total de 1 992 K€ HT.

Un acompte de 1 376 K€ a déjà été versé pour ces commandes.

7.7 Engagements reçus

L'encours d'engagements, représentatif d'engagements de substitution, de garanties à première demande, de cautions de garanties d'emprunts ou de crédit-bail est de 14 K€ au 31 décembre 2011 : garantie à première demande accordée par Accès Finance à BPQA.

7.8 Droit individuel de formation

En 2011, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés est de 5 435 heures.

Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 330 heures en 2011.

Le cumul des heures acquises au 31/12/2011 s'élève à 24 452 heures.

Cabinet Aviano et Associés
8, Rue Jean-Baptiste Pérès
47 000 Agen

PricewaterhouseCoopers Entreprises
179 Cours du Médoc – CS 3008
33070 Bordeaux Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
 2, rue du pont de Garonne
 47400 TONNEINS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **ACCES INDUSTRIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 1, 2.1, 2.2 et 2.3 de l'annexe relative au changement de référentiel comptable des comptes consolidés.
- la note 2.4 qui expose la modification des règles internes d'immobilisation des coûts de rénovation des machines.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.2.2.4 « Perte de valeur » expose les hypothèses retenues par la direction pour apprécier une éventuelle perte de valeur de la marque. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses ainsi que les évaluations qui en résultent.
- Comme indiqué dans la note 2.2.8 « Impôts », la société comptabilise des impôts différés actifs, notamment sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de le recouvrer. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par la direction et nous avons apprécié sur cette base le caractère recouvrable des actifs ainsi constatés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

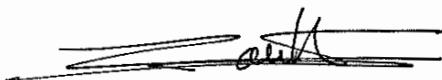
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Agen et Bordeaux, le 19 avril 2012

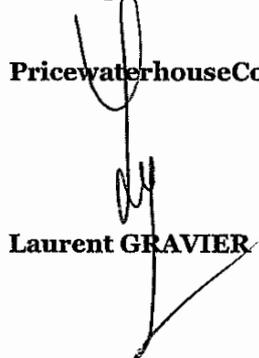
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés



Frédéric GAUTHIER

PricewaterhouseCoopers Entreprises



Laurent GRAVIER

Cabinet Aviano et Associés
8, Rue Jean-Baptiste Pèrès
47 000 Agen

PricewaterhouseCoopers Entreprises
179 Cours du Médoc – CS 3008
33070 Bordeaux Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
2, rue du pont de Garonne
47400 TONNEINS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **ACCES INDUSTRIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.3 de l'annexe relative à l'incidence sur les comptes annuels au 31 décembre 2011 de la modification de la procédure d'activation des coûts de rénovation des machines.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations incorporelles, et en particulier les principes de calcul des dépréciations relatives à la licence de marque et au fond de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié les données et les hypothèses retenues par la Direction, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- La note 4.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participations et en particulier les principes de calcul des dépréciations relatives aux titres de participations et créances rattachées aux participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

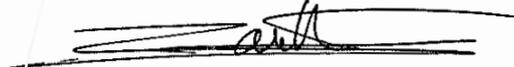
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de votes vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Agen et Bordeaux, le 19 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés

PricewaterhouseCoopers Entreprises


Frédéric GAUTHIER


Laurent GRAVIER

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel d'ACCES INDUSTRIE est mis à la disposition des personnes intéressées sur demande adressée :

- directement au siège de la Société
ACCES INDUSTRIE
2, rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS,

ou

- par voie électronique à l'adresse suivante :
finances@acces-industrie.com

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.acces-industrie.com rubrique Finance.

Il a fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'information réglementée auprès de l'AMF.

ACCES INDUSTRIE

**Société Anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 1 738 224,30 €
421 203 993 R.C.S. AGEN**



2 rue du Pont de Garonne
47400 Tonneins FRANCE
Tél. +33(0)5 53 88 27 98
Fax +33(0)5 53 88 30 90
finances@acces-industrie.com
www.acces-industrie.com 

Lien direct www.acces-finance.com



Flashez-moi

